

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE  
DU MERCREDI 19 JUIN 2024**

**Membres du Comité Social et Économique Unique :**

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1 <sup>er</sup> collègue	David DESSAINT (CFDT)      Présent Annabelle DEVAUX (CFDT)      Absente Romuald LE POULLEN (CFDT)      Présent Ludovic KRAJDA (CFDT)      Présent François Laurent LEFEVRE (CFDT)      Absent Bertrand TRICOT (CGT)      Présent Clément CAUCHOIS (CGT)      Présent	Séverine LOFFROY (CFDT)      Absente Laurent GILLET (CFDT)      Présent Bernard DARRAS (CFDT)      Absent Freddy VOILLET (CFDT)      Absent Yohan JEANNE (CGT)      Absent Nicolas BOUQUET (CGT)      Absent Cyril CANNY (CGT)      Absent
2 <sup>e</sup> collègue	Christophe ADAM (CFE-CGC)      Présent Éric DIEVAL (CFE-CGC)      Absent Alexandre BAUX (CFE-CGC)      Absent Rida BOUCHELAGHEM (CGT)      Présent Cédric PUIPIER (FO)      Présent	Claire ROUILLARD (CFDT)      Présente Éric LE PALUD (CFE-CGC)      Présent Loïc LEDANFF (CFE-CGC)      Absent Jean-Paul BUCZINSKI (CGT)      Absent Mélanie CARLUY (FO)      Absente
3 <sup>e</sup> collègue	Gaëtan DE LA BOUVRIE (CFE-CGC)      Absent Anne CARLIER (CFE-CGC)      Absente	Iness BOUZIT (CFE-CGC)      Absente Frédéric GUAPO (CFE-CGC)      Présent

**Représentants syndicaux au CSE Unique :**

Stéphane PUECHAL (CGT)      Présent  
François LE GUERN (CFDT)      Présent  
Alain MOREL (FO)      Présent  
Éric SERAMY (CFE-CGC)      Présent

Le Comité Social et Économique Unique s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à 9 h 30, sous la présidence de M. Fabrice GAUSSOU, Directeur des Ressources Humaines, en présence de Mme Cécile HERNANDEZ, responsable exploitation du site d'Étrépagny et de M. Quentin ODDOS, directeur des opérations de Roye Sucrierie.

## ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 22 mai 2024.....	1
II.	Point sécurité.....	1
III.	Marche de l'entreprise.....	5
IV.	Questions préalablement posées :.....	22
	Situation générale.....	22
	1) Point sur les emblavements betteraviers. Y aura-t-il un impact du retard sur le démarrage ? .....	22
	2) Point sur les campagnes sirops en cours : tonnage traité, sucre produit, retard éventuel.....	22
	3) Quelle est la situation à date de l'action « Südzucker » sur le marché ?.....	29
	4) Pourrions-nous avoir quelques nouvelles sur le fonctionnement du robot désherbeur ? Est-il en mission actuellement ? .....	30
	Point Sécurité et qualité.....	31
	5) Résultats sécurité.....	31
	6) Point sur les travaux en cours de la CSSCT, dont missions.....	31
	7) Planning des vidanges de silo envisagées.....	36
	Point logistique et commercial.....	37
	8) Comment se fait-il que nous ayons un stock de morceau export aussi important ? Quelles perspectives avons-nous ? .....	37
	9) Est-ce que nos niveaux de stocks en sucre vrac et sucre conditionné sont plus importants que les autres années ?.....	39
	Point social.....	40
	10) Pouvez-vous nous donner le bilan des heures placées dans le CET par catégorie socio-professionnelle, ainsi que le nombre d'heures supplémentaire effectué pour l'année écoulée ? .....	40
	11) Pourriez-vous rappeler les démarches à suivre pour régulariser les compteurs suite à l'article 37 de la loi 2024 3 6 4 du 22/05/24 sur l'acquisition de congés payés en maladie ? Est-ce automatique ? Faut-il demander ? Quelle est la disponibilité ? .....	40
	Les CP acquis pendant un arrêt maladie vont ils figurer sur l'OGT de l'exercice 2024 2025 ?.....	40
	12) Quand les plannings de campagne de Roye Sucrierie seront-ils distribués ? Des repos seront-ils imposés ou allez-vous donner le choix ?.....	43
	13) Point sur les recrutements au Conditionnement : comment expliquez-vous que le processus soit long ? 44	
	14) Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la formation Optimum suivie par les managers ? Comment allez-vous prendre en compte la charge de travail induite ? Comptez-vous apporter du soutien pour l'animation et le suivi ?.....	44
	15) Peut-on à tout moment demander le versement anticipé des 13 <sup>e</sup> et 14 <sup>e</sup> mois ?.....	47
	Roye Sucrierie.....	47
	16) Que comptez-vous faire pour enrayer les nombreuses incivilités sur la Base Vie ?.....	47
	Roye Conditionnement.....	49
	17) Pouvez-vous nous présenter la fiche repère reliée au poste cariste tri-palettes ?.....	49
	18) Pourquoi quatre personnes n'auraient pas été retenues pour être SST alors qu'elles ont fait part de leur souhait de formation ? .....	50
	19) Y a-t-il un risque de sûreté industrielle généré par la suspension de sucre dans le local surpresseur de la galerie poudre ? .....	50
	20) Que comptez-vous faire suite à la venue sur site d'un travailleur temporaire dont le contrat n'était pas prêt, et qui n'a donc pas pu travailler ?.....	53
	21) Quand les nouveaux OCCHIO vont-ils être opérationnels ? .....	54
	Étrépagny.....	55
	22) Pouvez-vous nous présenter la future organisation pour le fonctionnement du méthaniseur et de	

la station d'épuration ? ..... 55

V. Activité du comité social et économique..... 60

**SAINT-LOUIS SUCRE**  
**COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL**  
**REUNION ORDINAIRE**  
**MERCREDI 19 JUIN 2024**

*(La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de M. GAUSSOU.)*

**M. GAUSSOU, Président.** - Bonjour à tous.

*(M. GAUSSOU procède à l'appel...)*

Je suis aujourd'hui accompagné de Cécile HERNANDEZ, Responsable exploitation à Étrépagne et de Quentin ODDOS, Directeur des opérations de Roye Sucrierie. Vous étiez plutôt habitués à la présence de MM. MASEREEL et KANTHACK, mais ces nouvelles personnes seront en capacité de répondre à vos questions que nous avons évidemment travaillées ensemble.

**M. ADAM.** - Il faudra une convocation spécifique pour le procès-verbal avec l'approbation des comptes pour être conforme.

**M. GAUSSOU, Président.** - Si les élus sont d'accord, nous le ferons, il n'y a pas de souci. C'est une modification de pure forme que vous avez relevée ce matin.

Concernant l'ordre du jour, nous traiterons l'approbation du PV de la réunion du mois de mai puis nous échangerons sur l'actualité en termes de sécurité. C'est notre point sécurité habituel. Ensuite nous aborderons la marche de l'entreprise avec un certain nombre d'informations à évoquer et nous procéderons à l'examen des 22 questions que vous avez soumises.

**I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU 22 MAI 2024.**

**M. ADAM.** - Je ne l'ai pas encore examiné, je l'ai reçu la semaine dernière.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous vous l'avons transmis rapidement après le CSE.

Nous reportons l'approbation de ce procès-verbal au prochain CSE.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous traitons maintenant nos activités et le point sécurité.

**II. POINT SECURITE.**

**M. GAUSSOU, Président.** - Chez SLS, c'est à nouveau un mois marqué par l'absence d'accident du travail avec arrêt. C'est une excellente situation. En revanche, nous déplorons un accident sans arrêt sur le site de Roye sucrierie : une douleur au doigt qui a été finalement enregistrée en tant qu'accident sans arrêt du fait d'une consultation médicale.

Il s'agit globalement de résultats plutôt bons à nouveau. Notre taux de fréquence est toujours à 0, comme en témoigne la courbe verte.

Comparativement aux résultats de l'an dernier, nous nous situons sur une année de bon niveau en termes de taux de fréquence.

Le taux global de fréquence est différent. Nous nous situons globalement sur les mêmes résultats que l'an passé puisque nous avons eu quelques accidents sans arrêt dont un au mois de mai que j'évoquais à l'instant.

Le thème sécurité de mai est « les contrôles réglementaires ». Ils sont évoqués avec les salariés. Cela a été démultiplié en mai auprès des équipes. La question est la vérification de la conformité de nos installations et équipements par rapport aux règles de sûreté industrielle dans l'objectif non pas de faire des contrôles, mais avant tout d'assurer la sécurité de tous.

C'est un travail collectif important qui consiste à fournir le matériel lors des campagnes de vérification, être vigilant sur les échéances, notamment les retards de mise en conformité pour éviter de basculer sur une non-conformité. Il s'agit également d'informer de l'évolution du parc de matériel en fonction des pertes et destructions de matériel et de suivre les contrôles réglementaires au fil de l'eau.

Ces missions sont remplies au sein de nos équipes. C'est un travail important à saluer et c'était le thème évoqué sur les sites au mois de mai.

**M. DESSAINT.** - Cela inclut-il également tout ce qui est détection incendie ?

Par exemple, à la tour de tamisage, nous n'avons pas de détection incendie, pas d'alarme.

**M. ODDOS.** - Quand on aborde une thématique en matière de sécurité, c'est pour évoquer tout ce qui peut en faire partie et se poser des questions, éventuellement évoquer des points de difficulté ou de dysfonctionnement pour sensibiliser et éventuellement identifier les points à améliorer.

Que cela en fasse ou non partie, quelque part, c'est un sujet qu'il faudra aborder et traiter.

Les communications permettent d'être l'objet de discussions sur ce point, c'est une bonne chose.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Comment se décide le thème mensuel ?

Comment cela se met-il en place ?

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est démultiplié par le management au sein des équipes.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Est-ce issu d'une réunion management lors de laquelle vous décidez du thème abordé ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Les ingénieurs sûreté industrielle et notamment Hélène ROUZE décident des thèmes à traiter pour l'année 2024 et démultiplient une communication vers les sites.

**M. BOUCHELAGHEM.** - D'accord. Le thème n'est donc pas lié à une actualité précise avant le début des campagnes, à la fin des campagnes, etc..

**M. GAUSSOU, Président.** - Il peut arriver de le placer dans une saisonnalité par rapport à notre activité. On retrouve souvent les mêmes thématiques.

**M. ODDOS.** - C'est pensé. Quand il y a le programme, il y a des thématiques particulières en début d'intercampagne et ainsi de suite.

**M. GAUSSOU, Président.** - En campagne, nous aborderons davantage le thème des transports, par exemple.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Ce sujet du mois de mai n'est-il pas lié à une période de contrôle par des organismes extérieurs ?

**Mme HERNANDEZ.** - Non, les contrôles réglementaires sont répartis tout au long de l'année en fonction des types de contrôle. C'est plutôt pour le rendre visible à tout le monde.

Certains les font faire et les connaissent par cœur, alors que d'autres ne les font pas faire. Cela permet de se rendre compte et de participer à cette démarche.

**M. GAUSSOU, Président.** - J'ai commencé à évoquer la vidéo sur la communication que Südzucker structure autour de sa démarche sécurité : Safety First, « Parce que vous comptez » qui est la traduction de « Because you matter ». C'est dorénavant le mot d'ordre au sein de SLS. Une vidéo a été diffusée. J'espère qu'elle est visible chez nous.

Il faudra peut-être le vérifier en termes de canal. Elle comporte l'intervention de Hans-Peter GAI, directeur industriel de Südzucker. Hélène ROUZE y participe également dans le cadre de son activité en lien avec le groupe.

**M. LE POULLEN.** - Il faudrait qu'elle soit diffusée en français, ils ne parlent pas tous anglais sur les sites.

**M. ODDOS.** - Aujourd'hui, la vidéo est disponible sur Internet. Chaque intervenant intervient dans sa langue, donc Hélène ROUZE intervient en français et d'autres en anglais ou allemand et le sous-titre est en anglais.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ils ont bénéficié de l'intervention de Mme ROUZE, de ce que je comprends.

Vous avez raison, Monsieur LE POULLEN c'est un point que l'on remonte régulièrement : ne pas oublier les 4 langues parlées dans le Groupe.

Quant au retour d'expérience au sein du Groupe, comme vous le savez, nous essayons de pousser vers des échanges d'expérience, notamment des expériences malheureuses afin qu'elles ne se reproduisent plus dans nos usines Südzucker. Il y a eu 2 cas récents d'intervention sur des machines en marche qui ont amené à rappeler la nécessité d'une consignation préalable.

Dans une usine allemande, il s'agissait de l'intervention d'une écluse rotative sur le séchoir avec un sécheur hors service, des travaux de nettoyage presque terminés, un employé a engagé sa main pour retirer des résidus. Le gant a été attrapé et tiré par l'écluse. Il a subi des blessures importantes sur deux doigts, d'où le rappel de la nécessité impérative de la consignation et de l'analyse de risques sur chaque opération.

**M. ADAM.** - Considérez-vous que c'est un incident ou accident ? En effet, il est noté que « l'incident s'est produit ». Est-ce un problème de traduction ?

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est à la fois un accident et un incident. Un accident est un incident.

Au-delà de cela, c'est un accident sérieux qui appelle chez nous à être vigilants sur cela.

Le deuxième retour d'expérience est aussi sur une machine non consignée, mais il s'agissait d'un événement d'une autre nature. À nouveau, il y a eu une absence de consignation, mais nous sommes dans le domaine de la chimie avec l'entreprise Bénéo Neo sur le site de Pemuco. Un opérateur

nettoyait des parties mobiles d'une moissonneuse-batteuse avec de la boue et des mauvaises herbes. Il a déverrouillé le dispositif de verrouillage de l'équipement, il a mis en route pour mieux nettoyer les pièces qui le nécessitaient. Cela a fait rebondir la pelle qui a heurté sa mâchoire. Il a donc une fracture de la mâchoire. A nouveau, il faut consigner, mettre en sécurité et analyser les risques chaque fois.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Sur le problème de l'écluse, la même situation s'est produite à Marseille il y a quelques années de cela. Ils avaient bien sûr insisté sur la consignation.

En revanche, il faut aussi insister sur un autre phénomène que sont les pièces à mouvement.

Ce qui s'est produit à Marseille, pour intervenir sur les cuves, ils avaient coupé l'énergie, consigné et ils sont intervenus immédiatement. Malheureusement, ils avaient oublié que l'écluse continue à tourner en inertie. La personne qui a voulu débarrasser sous l'écluse s'est fait prendre la main. Elle arrivait sur la fin de rotation, donc il n'y avait pas beaucoup d'inertie, mais la victime s'est accroché le doigt tout de même.

Sur ce type d'accident, il y a la consignation et il y a aussi s'assurer que les pièces ne sont plus en mouvement.

**M. GAUSSOU, Président.** - Quand on effectue l'analyse de risques, on détermine qu'il faut attendre la fin.

**M. ODDOS.** - Cela fait partie de la consignation.

La suppression des énergies résiduelles est une partie que parfois l'on oublie. L'énergie cinétique de l'écluse encore en mouvement est cela : l'énergie résiduelle n'a pas été dissipée avant l'intervention.

Dans la consignation, il faut aller jusque-là.

Votre remarque est très pertinente.

**M. ADAM.** - En revanche, c'est un accident incident à rappeler en début de campagne.

C'est le moment où ces équipements sont beaucoup plus utilisés, car on peut avoir un arrêt imprévu et devoir débarrasser une écluse.

Aujourd'hui, vous nous le rappelez. Vous l'avez rappelé aux équipes, mais il faudra l'inclure en campagne et faire un rappel sur cette thématique et sur ce qu'il s'est produit.

**M. DESSAINT.** - Il y a des écluses partout, que ce soit au conditionnement ou ailleurs.

**M. GAUSSOU, Président.** - Voilà pour la partie sécurité.

Nous essayons de continuer dans cette trajectoire au sein de SLS avec un niveau d'incident le plus faible possible.

**M. PUECHAL.** - Pouvez-vous remettre le slide précédent ?

La personne sur l'échelle est un peu limite, regardez !

**M. GAUSSOU, Président.** - Qu'est-ce qui vous trouble, Monsieur PUECHAL ?

**M. ADAM.** – Cela s'explique parce que ce n'est pas la même réglementation !

*(Rires.)*

Je suis sûr que c'est cela.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je ne sais pas dans quelle usine la photo a été prise, la réglementation peut changer. Je ne m'exprime pas sur cela.

### III. MARCHE DE L'ENTREPRISE

**M. GAUSSOU, Président.** - Sur le plan betteravier, il n'a échappé à personne que les conditions climatiques qui sont importantes pour le développement de nos betteraves sont un peu particulières cette année, car en termes de pluviométrie, chaque mois qui passe montre une pluie largement plus élevée que la moyenne des 5 dernières années. Ces précipitations sont traduites par le point rouge sur le slide.

En mai notamment, nous avons eu plus du double des pluies habituelles. Fin mai, nous avons un cumul de pluie largement excédentaire au-dessus des 400 mm. C'est le premier point.

La météo concerne également la température. Nous sommes plutôt dans la moyenne des 2 dernières années avec la courbe rouge. C'est surtout la pluie qui revient régulièrement et qui a affecté les semis. Nous l'avons évoqué au CSE du mois de mai.

Depuis, que s'est-il passé ?

En termes de vigilance, il fallait évoquer le risque pucerons, le risque d'invasion par les néfastes. Il s'agit d'un graphique à fin mai.

Concernant les différents seuils de risque de pucerons qui sont quantifiés par les équipes, on voyait très clairement qu'au sud de Paris, on était sur des seuils de risque élevés : niveau 4, niveau 3 notamment, niveau 2. Au nord de Paris, il n'y a ni de niveau 3 ni de niveau 4, mais plutôt du niveau 1 et du niveau 2 et, de ci de là, des niveau 0. Globalement, le seuil de risque était atteint pour l'invasion des pucerons qui nécessitait un premier traitement à réaliser par les produits que nous avons le droit d'utiliser, ce qui a été effectué.

L'état des cultures, la couverture végétale était faible au mois de mai avec 25 000 pieds/ha, plutôt 2 à 4 feuilles avec une couverture hétérogène. Une phytotoxicité importante et 421 ha de resemis, soit 1 % des hectares. Le chiffre n'est pas colossal, mais il est à signaler.

Voici une photo qui date du mois dernier. Depuis, il y a davantage de couverture végétale.

L'abondance des pluies a ralenti l'invasion possible des pucerons. C'est le point de l'ordre du jour. À ce stade, il est difficile de dire quelle influence cela aura sur le démarrage. Avec une météo plus favorable, la situation peut évoluer dans le bon sens. C'est un point de vigilance permanent pour l'entreprise.

Concernant les écumes, il y a le démarrage des campagnes écumes les 3 juin à Roye et 4 juin à Étrépagny.

**M. ADAM.** - Nous sommes donc toujours sur une date prévisionnelle en deuxième quinzaine de septembre, est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, cela sera affiné.

**M. ADAM.** - Aujourd'hui, on n'a pas réalisé nos plans de démarrage, est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui.

Sur le plan betteravier, je voulais évoquer l'audit qui a lieu du 17 au 28 juin. Il est important pour nous. Il s'appelle le REDcert<sup>2</sup> 2024. Cet audit est piloté par les équipes de terrain et par le support administratif et betteravier qui concernera 55 planteurs normands et picards qui sont dans le panel de cet audit qui vise à nous certifier sur le plan de l'agriculture et de la démarche durable.

Nous étions niveau or et nous espérons garder ce niveau élevé de certification.

Sur le plan betteravier, il n'y a pas grand-chose d'autres à dire en synthèse.

Les betteraves sont là, il faut une météo un peu plus favorable. La toxicité est plutôt maîtrisée à ce stade.

Nous verrons comment l'été se déroulera.

Avez-vous des questions ou des remarques sur cette partie ?

*(Aucune.)*

Nous passons à la partie aval avec les données commerciales.

Concernant le prix mondial, nous sommes sur la courbe du mois d'avril à l'écran et le prix mondial avait baissé assez fortement. Nous l'avions évoqué au CSE du mois de mai.

La baisse a continué au mois de mai. Il y a eu un prix le plus bas à 530 \$ à Londres. Le cours mondial a remonté légèrement depuis au-dessus des 500 € début juin, mais en tendance, il se situe autour des 500 €. C'est ce qu'il faut retenir avec le fait d'attendre la campagne brésilienne. C'est ce que les investisseurs regardent en termes de variable : que sera la campagne brésilienne ? Il pourrait y avoir une remontée du prix mondial si les perspectives de récoltes au Brésil sont moins favorables.

Nous sommes donc sur un prix dorénavant plutôt installé autour des 500 \$ sur un plateau. C'est la courbe noire qui a baissé au mois d'avril en termes de prix mondial du sucre blanc.

En Europe, nous sommes dans la zone 2. Nous sommes sur un plateau. Peu à peu, les prix s'inversent. Il s'agit des prix constatés sur le terrain par les experts de la Commission Européenne avec au mois d'avril 843 € constatés dans la zone où se situe la France par rapport pas 856 € le mois précédent.

Nous avons clairement atteint un sommet et nous allons commencer à décroître petit à petit au fur et à mesure du remplacement des contrats de vente. Ils avaient été conclus à des prix élevés et vont être substitués par des contrats avec des prix moins favorables.

**M. ADAM.** - Vous dites « moins favorable », mais c'est toujours favorable au niveau du résultat final et de notre participation.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je connais votre promptitude à aller droit à notre compte de résultat.

Les prix ont baissé, les dernières informations commerciales début juin fournissent une tendance autour des 600 €/t sur du sucre blanc. Cela dépend après des clients gros faiseurs ou moindres faiseurs.

Nous sommes en moyenne sur cette base.

**M. ADAM.** - Où est situé notre point mort ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je ne sais pas vous dire, cela dépend également du coût de revient de la prochaine campagne.

À 600 €/t, c'est beaucoup mieux qu'il y a quelques années, même si cela a baissé. Cela demeure néanmoins un point de vigilance pour le groupe. Nous sommes en train de vendre les sucres de l'année dernière produits à un coût de revient assez élevé.

**M. ADAM.** - Aujourd'hui, pour la campagne qui s'annonce, avez-vous un coût énergétique qui va augmenter, en sachant qu'à nous, en tant que particuliers, on nous annonce une hausse de 10 % ?

Pour votre part, maîtrisez-vous le coût énergétique ?

**M. ODDOS.** - Le Groupe contractualise les énergies à l'avance et longtemps à l'avance pour une majorité du volume.

Cette année, nous connaissons les coûts d'énergie. Côté gaz, nous sommes plutôt bien positionnés. Côté électricité, nous avons une année aux coûts élevés, parce que la majeure partie de cette électricité a été contractualisée au début de la guerre en Ukraine avec une situation compliquée au niveau de l'électricité. Nous avons une année où nous avons un coût d'électricité plus élevé que par le passé. Cela se résorbera à partir de 2025.

La majeure partie de nos énergies est du gaz sur les deux sites, donc nous sommes sur des coûts qui sont même légèrement inférieurs à l'an dernier, je crois.

**M. GAUSSOU, Président.** - Merci Quentin.

**M. ADAM.** - Comme la masse salariale est maîtrisée également, c'est de bon augure.

**M. GAUSSOU, Président.** - Une bonne maîtrise de nos coûts est un élément essentiel et les prix ont bien baissé tout de même. C'est un point de vigilance pour tous les sucriers, clairement. Nous l'avons évoqué au fil de l'eau ces derniers temps, nous revenons dans quelque chose de très concurrentiel. La variable ukrainienne joue également avec les 250 000 tonnes entrant sur le marché européen.

Nous allons revenir à nos fondamentaux en insistant sur la maîtrise des coûts, l'énergie et la masse salariale.

Sur le plan commercial, pour la partie industrielle, je vous le disais, les prix sont autour de 600 €, des choses qui se contractualisent petit à petit. Nous sommes aussi en engagement du programme export au sein de Südzucker au-dessus de 300 000 t qui se déroule conformément à ce que nous souhaitons.

Sur le plan de la partie retail grande distribution, les sorties sont plutôt retardées. Nous nous situons sur un marché difficile en termes d'exécution, les clients attendant des baisses de prix, comme à chaque fois.

Quand le marché décroît, ils ont tendance à différer leurs livraisons autant que possible. Notre directeur commercial disait encore hier que les marques distributeur ont franchi la barre de 60 % de part de marché. C'est une variable importante également.

Chaque mois qui passe, les MDD grignotent un peu la part du marché global du retail.

Sur ce graphique, saluons néanmoins la part de marché du Confisuc qui sur avril était à une hauteur historique, peut-être conjoncturelle, à plus de 60 % Confisuc SLS. Au démarrage de la campagne de confiture, nous sommes sur de très bons résultats et nous sommes très largement numéro un sur le marché.

**M. ADAM.** - Nous sommes donc en retard commercialement sur notre plan de marche, est-ce

cela ?

Actuellement, notre chiffre d'affaires n'est pas au rendez-vous de ce qu'il devrait être du fait que les clients attendent avant de passer commande, est-ce bien cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est le travail des commerciaux de faire en sorte que les contrats soient exécutés.

Nous sommes dans la configuration habituelle de montée en stocks et de finaliser la campagne en poussant les clients à effectuer des enlèvements en vrac et en palettisé. C'est le travail incessant des équipes commerciales.

Il n'y a donc pas de nouvelles en soi sur la partie commerciale. Nous revenons à un marché plus normal, très concurrentiel et exigeant. La qualité de la prochaine campagne constituera une variable importante.

**M. ADAM.** - Au niveau de l'achat de la betterave qui est le coût numéro 1, que représente la fabrication de sucre ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Il y a une commission de répartition de la valeur nous négocions chaque année avec nos planteurs. Une deuxième a lieu prochainement qui devrait concrétiser le prix d'achat des betteraves pour la campagne précédente.

**M. ADAM.** - Sommes-nous sur une tendance similaire à la campagne précédente ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Les prix ayant monté, nous serons probablement au-dessus.

**M. ADAM.** - Serons-nous au-dessus, alors que notre chiffre d'affaires va baisser ?

**M. GAUSSOU, Président.** - J'évoque les betteraves de l'an dernier.

**M. ADAM.** - Pour ma part, j'évoque les futures betteraves. L'an dernier, c'est fini.

**M. GAUSSOU, Président.** - La commission de répartition de la valeur dont je parle sert à finaliser le prix d'achat du complément au titre de la campagne 2023.

Pour la campagne 2024, non, ce sera logiquement en baisse. Nous avons un contrat d'achat des betteraves lié au prix du sucre. Il y aura des mécanismes d'ajustement au prix de la betterave. Certains concurrents se sont hasardés à évoquer des prix d'achat en repli.

**M. ADAM.** - On commence à en voir, des prix d'achat.

**M. GAUSSOU, Président.** - Dans la presse, on voit plutôt du 40 € sur la tonne de betterave.

Sur la partie commerciale, j'ai souhaité montrer ce slide pour montrer les échanges que nous pouvons avoir au sein du Groupe avec une visite de l'ensemble des équipes commerciales et de Roye Conditionnement chez Portion Pack Europe, la filiale du Groupe qui produit un certain nombre de produits conditionnés que nous vendons dont les bûchettes.

Du commerce à la communication, il n'y a qu'un pas que je franchis.

Marketing, communication, c'est plutôt une actualité sous l'angle de la communication avec le 25 mai dernier, le grand succès, en tout cas en termes de participants, d'ambiance et la météo qui était au rendez-vous pour la journée de SLS à Vatimesnil, à deux pas d'ici. L'équipe d'Étrépagny que je salue a mouillé le maillot pour organiser cela de la meilleure des manières, à la satisfaction de tous ceux qui ont pu y participer, notamment nos planteurs, et en présence de François VERHAEGHE et Thomas NUYTEN qui ont introduit la journée en fin de matinée, avant que

chacun puisse profiter des animations prévues dans un superbe cadre. Cela a été salué et l'implication d'Étrépagny y est pour quelque chose.

Nous avons témoigné de cette journée sur les réseaux. Camille Bouclier et son équipe mettent également en avant d'autres communications. Une à venir sur la participation de Thomas NUYTTEEN sur BFM Business. Ce n'est pas en direct, mais diffusé le 26 juin. Il intervient notamment sur la question de l'agro-écologie dans les médias.

Nous avons mis en avant sur les réseaux notre nouvelle gamme Fair Trade au sucre de canne que nous sommes les seuls à avoir dans le monde du sucre pour l'ensemble des produits bruts issus du sucre de canne. Il existe 5 conditionnements différents, y compris de cassonade bio.

**M. BOUCHELACHEM.** - Ces produits sont-ils tous fabriqués à Roye ?

**M. ODDOS.** - Tous ceux sur la photo sont conditionnés à Roye.

**M. GAUSSOU, Président.** - La cassonade en Big Bag est conditionnée à Roye Conditionnement.

Avant de passer sur le plan social, je vous communique deux informations concernant le groupe.

Nous l'avions évoqué, le Groupe a eu un bon résultat financier qui sera validé à l'Assemblée Générale du 18 juillet. Logiquement, quand on a de bons résultats, cela augmente la solvabilité de l'entreprise et l'agence de notation Standard & Poor's qui suit la note à long terme de Südzucker a relevé la qualité de la note d'un grade. C'est très technique, mais l'entreprise est devenue BBB contre BBB- et à court terme nous sommes niveau A2 contre A3.

Les dirigeants du Groupe indiquent que cela renforce cette notation, cela témoigne de la solidité financière de Südzucker et du travail accompli. Cela a été l'occasion de saluer le directeur financier Thomas KÖLBL membre du board qui a pris sa retraite fin mai après une vingtaine d'années au sein du board et 35 ans au sein de l'entreprise.

Il est parti à la retraite au cours d'une bonne année sur le plan financier avec des paramètres de crédit de bon niveau en lien avec les banques aussi qui permettent d'avoir des financements sans difficulté.

**M. ADAM.** - Quel âge avait-il ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas cette information.

**M. BOUCHELACHEM.** - N'auriez-vous pas également le montant de sa prime de départ ?

C'est ce qui nous intéresse le plus.

*(Rires.)*

**M. GAUSSOU, Président.** - Je ne connais pas les modalités.

Il vaut mieux cela que l'inverse, je pense. La solidité de Südzucker est, je le rappelle, notre soutien financier dans les bons et mauvais moments.

J'ai une autre information concernant l'Ukraine. J'en parlais tout à l'heure, c'est important : l'accord est en bonne voie pour fixer un plafonnement des importations à hauteur d'environ 250 000 tonnes pour les sucres en franchise de droit. L'examen des tonnages étant fait entre le 6 juin 2024 et le 5 juin 2025 afin de stabiliser le marché européen sur la partie est de l'Europe notamment.

J'ai une dernière information d'une autre nature. Ce sera en anglais, mais je crois qu'il y a des

possibilités de traduction après pour les réunions régulières, car le Groupe propose l'information. Le Townhall aura lieu le mercredi 24 juillet à 15 heures. Beaucoup de personnes seront en vacances, mais certaines pourront se connecter pour visionner, voire échanger avec nos dirigeants de Südzucker.

Sur le plan social, la situation à fin mai au point de vue des effectifs est de 412 collaborateurs permanents. Vous aurez le détail au compte rendu, comme à chaque fois ainsi que les statistiques concernant le travail temporaire.

Sur le mois de mai, nous avons à saluer l'arrivée d'une personne en CDD de 12 mois auprès du service betteravier à Roye sucrerie. Il s'agit de Mme FRANÇOIS.

Il y a 2 sorties concernant Roye Sucrerie : M. GREGOIRE prend sa retraite au 1er mai et à Etrépagny, il y a la sortie que nous avons eu l'occasion d'évoquer, car elle se produit dans un contexte particulier. Il s'agit de M. EL SHAZLY qui est parti le 5 mai.

Concernant la bourse des emplois, vous l'avez à l'écran, l'activité en termes de recrutement est toujours assez riche. Sur le mois de juin, des arrivées se profilent, car plusieurs contrats de travail ont été signés pour différents postes et des arrivées sur ces prochaines semaines.

Les effectifs vont normalement remonter un peu sur les prochains mois à la faveur de l'arrivée de ces recrutements achevés ou en bonne voie ou pas forcément démarré pour des choses anticipées de longue date et affichées dans la bourse des emplois.

**M. DESSAINT.** - Où en sont les recrutements ? Y a-t-il de la demande ou pas du tout ?

Au niveau des CV, comme cela se passe-t-il ?

Par exemple au niveau de la maintenance à Roye Conditionnement, nous attendons des mainteneurs avec impatience.

**M. GAUSSOU, Président.** - Le recrutement est lancé. Il est lié aussi à de potentiels mouvements internes au sein de Roye Conditionnement par rapport à d'autres départs avec la personne en charge des services généraux. Tout cela est suivi attentivement par Julien KANTHACK et Valérie PACHOCINSKI.

En fonction, on positionnera le recrutement au niveau électromécanicien.

**M. DESSAINT.** - Au niveau des services mécaniques, cela devient plus qu'urgent à Roye Conditionnement.

**M. GAUSSOU, Président.** - Le poste d'électromécanicien figure à la Bourse des emplois.

**M. ADAM.** - Le nombre de postes à pourvoir à Roye Conditionnement tous les mois est surprenant. Tous les mois, ce sont les mêmes, tous les mois, on vous le demande et vous nous répondez que c'est en cours.

**M. GAUSSOU, Président.** - Fin août, il y aura au moins 2 arrivées.

**M. ADAM.** - Sont-ce des postes fictifs ? À quel niveau se situe la difficulté de recrutement ?

Tous les mois, ce sont les mêmes postes.

**M. GAUSSOU, Président.** - Au mois d'avril, il a été fait un point précis sur le Conditionnement. Cela a été mis en ligne en avril 2024, ce n'est pas vieux. On ne peut donc pas dire que tous les mois on évoque les mêmes postes.

À Roye, au moins 2 recrutements sont en très bonne voie ou achevés. Il n'y a pas de difficultés particulières sur ces postes, si ce n'est que nous passons du temps, nous avons nos exigences, nous voulons le faire sérieusement et favoriser les évolutions internes sur des postes de maintenance.

Cela prend du temps et de l'attention.

**M. LE POULLEN.** - C'est pareil pour opérateur process 2 à Roye. Cela fait un an.

**M. ODDOS.** - Nous sommes sur des anticipations de demande de recrutement.

Si l'on reprend l'historique de Roye que je connais très bien, nous avons embauché 4 ou 5 conducteurs process l'an dernier. Il faut embaucher, intégrer, former. Nous présentons des demandes en avance et nous séquençons nos recrutements par rapport aux besoins et à notre capacité à intégrer, former les équipes. En effet, il ne suffit pas de faire des embauches, il faut également être capables d'intégrer et former les personnes de manière convenable.

Beaucoup de postes figurent dans la Bourse aux emplois depuis longtemps, car ils sont dans l'anticipation de départs qui auront lieu dans les années à venir.

**M. ADAM.** - Vous les mettez donc dans la Bourse pour nous faire plaisir, est-ce cela ?

Si j'interprète, ce sont des postes qui figurent à la Bourse, mais comme on ne peut pas les intégrer, on ne les recrute pas.

Je suis d'accord avec le raisonnement, il n'y a pas de problème, mais alors il ne faut pas les mettre dans la Bourse aux emplois, car si vous ne vous les recrutez pas réellement, ce ne sont pas des postes à pourvoir.

Ce sont des postes que vous avez prévus. Vous échelonnez vos recrutements, je le comprends très bien, mais échelonner depuis décembre 2022, c'est un échelonnement assez long et selon moi ils ne devraient pas figurer dans la Bourse aux emplois.

Ce sont en quelque sorte des emplois fictifs. C'est pour nous faire plaisir.

Cela étant, je ne vous demande pas de nous faire plaisir, je vous demande d'aboutir sur les recrutements de décembre 2022 et juillet 2023.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons eu des échanges pendant lesquels vous avez dit qu'il fallait anticiper.

**M. ADAM.** - Oui, vous anticipez en les affichant, mais vous ne les recrutez pas.

Vous nous faites plaisir en les affichant sur la Bourse aux emplois. Ce n'est pas cela que nous vous demandons. Il faut nous faire plaisir en les recrutant réellement.

**M. GAUSSOU, Président.** - La Bourse aux emplois a vocation à susciter des candidatures en interne. Plus on communiquera en amont, plus cela permet de positionner des salariés.

**M. ADAM.** - Pour un opérateur process 2, depuis décembre 2022, y a-t-il des vocations internes ?

C'est l'un des postes les plus bas.

**M. ODDOS.** - Des saisonniers travaillent chez nous. C'est également l'occasion de solliciter ces volontés.

Certes, cela fait 2 ans, parce que nous n'avons pas identifié de personnes qui voulaient se positionner sur ces postes jusqu'à présent.

**M. ADAM.** - Je vous demande de les retirer de la Bourse aux emplois, puisque vous ne les recrutez pas.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Si vous recevez des candidatures externes, qu'en faites-vous ?

**M. ODDOS.** - Nous les analysons. Nous recevons toutes les candidatures et nous les évaluons. Parfois, nous recevons les candidats.

Sur la plupart de nos recrutements pour ne pas dire l'ensemble, nous nous faisons accompagner de cabinets qui nous aident et nous accompagnent dans le recrutement. Si la candidature est cohérente avec le poste, le cabinet évalue la candidature et nous fait un retour. En fonction de l'évaluation, nous poursuivons ou non le processus de recrutement. Il y a plusieurs étapes.

**M. ADAM.** - Je comprends le processus, mais le problème est décembre 2022 et juillet 2023.

Des postes comme cela, on trouve des personnes, si l'on veut.

Je comprends qu'il faut intégrer, former, etc. et que l'on n'a peut-être pas la ressource, mais je demande que, si l'on ne peut pas intégrer et recruter tout de suite, on les retire et on les remet plus tard. Cela ne sert à rien de les mettre tous les mois, car sur le recrutement, cela vous décrédibilise.

Ces postes d'opérateur process 2 et de conducteur process 2 datent de décembre 2022 et juillet 2023.

**M. CAUCHOIS.** - Qu'est-ce qu'opérateur process 2 ?

**M. ADAM.** - C'est agent de maintenance.

**M. ODDOS.** - En tant qu'opérateur process 2, à Roye Sucrierie, nous avons un opérateur travailleur process 2.

**M. CAUCHOIS.** - Ne pourriez-vous pas identifier l'endroit ? La manière dont vous le présentez n'évoque rien.

**M. ODDOS.** - Ce sont des postes repères.

**M. CAUCHOIS.** - Si une personne en interne voulait postuler, cela ne lui parle pas.

**M. GAUSSOU, Président.** - Elle pose la question.

**M. ADAM.** - Si vous avez prévu de recruter à terme dans un an, il faut retirer ces postes.

C'est un problème de crédibilité.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons noté votre remarque.

**M. SERAMY.** - Si l'on parle d'optimisation de l'entreprise, étant donné que vous avez réussi à vous en passer pendant 2 ans, vous pouvez vous en passer pendant 10. C'est l'impression que cela peut donner.

**M. ODDOS.** - Sauf si l'on est dans l'anticipation de quelqu'un qui va partir. Nous avons encore quelqu'un sur le poste actuellement.

**M. GAUSSOU, Président.** - On peut indiquer « Poste à pourvoir à telle date ».

**M. ADAM.** - Ce serait plus parlant, en effet.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Monsieur GAUSSOU, je souhaiterais mieux comprendre. Par

exemple, quand vous anticipez un départ, connaissez-vous la date à laquelle le poste sera vacant ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous revenez donc en arrière en intégrant la période de formation et d'intégration et vous indiquez la date à laquelle il est urgent de recruter, est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** – Oui, nous déduisons la date raisonnable qui permet de former comme il faut le ou la successeur(e).

**M. BOUCHELAGHEM.** - En l'occurrence, on n'y est pas encore parvenu, n'est-ce pas ?

**M. ODDOS.** - Non, parce que le processus peut être rapide ou prendre plus de temps.

On peut recruter quelqu'un qui ne convient pas. Cela a été le cas sur certains postes recrutés l'an dernier. Des personnes recrutées ne convenaient pas ou elles ont décidé de partir d'elles-mêmes. L'anticipation permet de pallier cela aussi.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Etes-vous sûr que la personne en question part à la date à laquelle vous vous fiez ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous l'estimons au mieux de ce que nous pouvons savoir.

Que faire d'autre ?

**M. PUIPIER.** - Concernant le poste d'opérateur process 2 au niveau de la sucrerie, maintenant, l'échéance va arriver rapidement, car la personne s'en va bientôt. Cela commence à être urgent, finalement.

**M. ODDOS.** - Nous sommes sur un poste où nous savons combler la compétence, car comme je le disais, ces postes d'opérateur lavoir ou d'opérateur arrière sont pourvus majoritairement par des saisonniers en campagne. L'idée est idéalement de recruter un saisonnier qui se positionnera sur ce poste, le temps d'être capable de trouver la personne qui puisse se positionner sur ce poste.

**M. LE POULLEN.** - Des personnes peuvent convenir en tant que saisonnier, mais on ne propose pas l'embauche ?

**M. ODDOS.** - Des personnes sont capables de l'effectuer en tant que saisonnier moyennant l'accompagnement de leur encadrement, mais nous recherchons quelqu'un capable de le faire seul en totale autonomie.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Quel est le motif du contrat ? Est-ce que vous indiquez « saisonnier opérateur process 2 » ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, c'est un contrat classique de saisonnier, il n'y a pas de difficulté.

**M. ADAM.** - En dehors de la campagne, avez-vous quelqu'un pour agent de maintenance ?

**M. CAUCHOIS.** - Ils prennent un intérimaire.

**M. ODDOS.** - Nous avons un nombre d'agents de maintenance en intercampagne.

**M. GAUSSOU, Président.** - Avant tout, nous souhaitons trouver la bonne personne pour conclure le contrat qui correspond.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Nous avons suffisamment parlé notamment à Étrépagny qu'il fallait bien prendre le temps de recruter les personnes pour éviter de s'apercevoir au bout de 3 ans qu'elle ne convenait plus. Nous avons des interrogations sur le recrutement.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas de souci, c'est un échange normal.

**M. ADAM.** - C'est un point de vigilance que l'on peut avoir aussi sur l'emploi intérimaire et notamment sur les justifications que vous pouvez apporter.

C'est pour cela que nous avons également un devoir de contrôle et d'alerte sur l'utilisation d'intérimaires, alors qu'il y a des postes à pourvoir.

**M. GAUSSOU, Président.** - Voilà pour cette partie.

En termes d'actualité sociale, il y a la semaine de la QVT en ce moment avec différents éléments mis en place.

Hier, à Roye Conditionnement, il y avait des intervenants extérieurs sur différents ateliers. Une cinquantaine de salariés a pu en bénéficier.

Demain, cet atelier se déroulera à la sucrerie, et l'équipe d'Etrépigny a également prévu des événements le 26 juin prochain avec des ateliers spécifiques allant dans le sens de la promotion d'une bonne qualité de vie par le biais de la réflexologie, de la médecine chinoise...

Dans le cadre de nos démarches de responsabilité sociétale avec les écoles, nous mettons en valeur notre volonté de soutenir une école près de Ham. Elle a été développée sur place, c'est une école de production qui vise à remettre le pied et l'étrier à des jeunes qui n'ont pas de formation. Il s'agit de les former à un CAP de chaudronnerie industrielle ou en soudure pour qu'ils aient des compétences immédiatement valorisables. Vous savez que l'on manque de soudeurs en France.

Pour nous, le fait de contribuer en aidant ce type d'initiative importante au plus près du terrain va dans le bon sens. On n'embauche pas forcément des soudeurs et des chaudronniers, mais on en a besoin dans le monde industriel pour intervenir dans les différents travaux.

Nous sommes fiers de ce soutien financier que nous apportons à cette école pendant 3 ans.

**M. DESSAINT.** - Quelle école est-ce ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Elle s'appelle l'école Flamme et elle est située à Ham. La première promotion regroupe une dizaine de jeunes.

**M. ADAM.** - Cela dépend-il du ministère du Travail ou de l'Education Nationale ?

**M. GAUSSOU, Président.** - L'Éducation Nationale est dedans pour donner le label école de production. Il y en a beaucoup sur le territoire français.

En termes d'actualité sociale, je termine par la partie dialogue social.

Je souhaite remettre 2 points dans nos mémoires.

Premièrement, la révision de la convention collective est en cours, même si au mois de juin, il n'y a pas strictement de réunion pour les personnes qui participent dans les instances centrales. Nous avons annulé la réunion du mois de juin, mais ce sont des travaux en cours sur lesquels la délégation patronale travaille activement avec une reprise des échanges au mois de septembre avec la nouvelle directrice des affaires sociales.

Au sein de SLS, j'ai noté la réunion paritaire que nous avons eue en mai qui a permis d'aborder la question de la prise de repos pendant les campagnes de production betteravière avec un échange à ce sujet et le fait d'aller sur un constat partagé, de dire qu'il faut favoriser un peu de repos à partir de 2025 sur les 2 sucreries en campagne de production.

Nous avons convenu que je vous proposerai un accord sur ce plan avant la fin du mois de juin idéalement, pour que ce soit prêt...

**M. DESSAINT.** - Je n'étais pas présent à cette réunion.

Une deuxième réunion est-elle programmée ou faites-vous juste des propositions ?

**M. ADAM.** - Il n'y a pas eu de deuxième réunion, parce qu'il n'y avait pas de document pour l'instant.

Je tiens à signaler que l'on m'a informé ce matin que les 2 sucreries n'ont pas la même manière de travailler et de présenter les choses. Cela va créer un conflit notamment à Roye Sucrierie.

Il faudra reconvoquer une réunion sur cette thématique, car nous ne sommes pas sur la bonne tendance.

**M. GAUSSOU, Président.** - Il y a une question au point 12 sur les plannings de Roye Sucrierie.

**M. ADAM.** - Je suis un peu surpris.

**M. PUECHAL.** - Cette question porte sur les plannings en général, ce n'est pas par rapport à cette fameuse semaine.

Quand nous avons fait la réunion paritaire, nous vous avons dit qu'une réunion n'était pas suffisante pour nous présenter un protocole.

**M. GAUSSOU, Président.** - Pour l'instant, je ne vous l'ai pas présenté.

**M. ADAM.** - Justement, nous l'attendons.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous dites fin juin pour l'accord, est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai aucun souci à organiser une deuxième réunion.

**M. ADAM.** - Nous étions partis sur une phase test, mais c'est mal parti.

La phase test est mal partie avec les 2 manières de travailler différentes dans les 2 sucreries, dont une manière qui passe très mal à Roye Sucrierie. L'affaire est mal engagée. Il faudra se voir rapidement.

**M. GAUSSOU, Président.** - L'objectif est 2025 et il y a 2024 en intermédiaire.

**M. ADAM.** - Des documents ont été transmis qui, à mon sens, ne respectent pas l'esprit de l'accord.

**M. PUECHAL.** - 2025 est une mise en place et 2024 est la phase test. Nous y sommes.

On ne comptera pas juillet août. Cela va arriver très rapidement.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous n'avons pas dit que nous avons une obligation de résultat en 2024.

**M. PUECHAL.** - Vous vouliez le mettre en phase test en 2024. Je l'ai compris comme cela.

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, nous souhaitons favoriser la prise de repos.

**M. CAUCHOIS.** - Aujourd'hui, c'est toujours au volontariat.

**M. GAUSSOU, Président.** - En 2024, il faut se mettre dans l'état d'esprit et 2025 nous serons dans le dur, si je peux dire.

**M. LE POULLEN.** - En 2025, ce sera toujours sur la base que ce soit l'employé qui décide de sa semaine, est-ce cela ?

**M. CAUCHOIS.** - Cela posera des problèmes.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous n'allons pas refaire la réunion.

**M. LE POULLEN.** - Il faut que nous en rediscutions.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas de souci à refaire une réunion avant l'été.

**M. CAUCHOIS.** - Pour en avoir discuté avec des collègues en mini campagne, chaque fois que j'y vais, c'est le même problème : si l'on impose aux salariés des semaines de repos en campagne, je vous annonce qu'il y aura des soucis.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ce que nous avons évoqué en réunion paritaire est de favoriser les souhaits des salariés et après, à un moment, il faut arbitrer.

**M. ADAM.** - Nous l'avons dit, mais ce n'est pas le document qui circule.

**M. ODDOS.** - Je pense que c'est une interprétation.

Je reprécise par rapport au document qui circule dont je suis à l'initiative : nous avons mis un document qui permet à chaque salarié de se positionner s'il souhaite ou non prendre des repos en campagne. Certains mettent en commentaire...

**M. ADAM.** - C'est le problème.

**M. ODDOS.** -... s'ils ont des souhaits plus particuliers.

S'il y a besoin de préciser qu'en cas de volonté plus particulière sur des dates, nous pouvons le refaire, ce n'est pas un problème.

**M. ADAM.** - L'esprit du document est de demander qu'il positionne une semaine de congé en campagne et qu'il fournisse sa date. Ce n'est pas oui ou non ; c'est oui avec la date.

**M. ODDOS.** - Nous pourrions le préciser.

**M. ADAM.** - Aujourd'hui, certaines personnes se positionneront peut-être, mais c'est bloquant si le choix est possible. Cela fera un positionnement sur non.

**M. ODDOS.** - Nous pourrions le préciser.

Certains ont su préciser quelles étaient les dates qu'ils préféreraient sur le document.

S'il y a besoin de préciser, nous le ferons.

**M. ADAM.** - Je pense que cela crée une confusion avec le discours que nous faisons en tant qu'organisations syndicales auprès des salariés et ce qui existe sur le terrain.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Avez-vous laissé le choix aux salariés de se positionner ou pas ?

**M. ADAM.** - Non.

**M. ODDOS.** - Le document stricto sensu laisse le choix aux salariés de prendre ou pas une semaine de repos en campagne.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Avez-vous laissé aux salariés le choix de se positionner ou non ?

**M. ODDOS.** - Je répète ma réponse : le document tel que distribué propose aux salariés de prendre

ou pas. Si on lit le document, effectivement, il ne précise pas la possibilité de se positionner.

S'il y a besoin de le refaire on le fera.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Le document est-il nominatif ? Est-il remis à tous les salariés concernés ?

**M. ODDOS.** - Normalement, oui. Via le management, le document a dû être remis à tous les salariés.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Le management attend donc le retour de chaque salarié, qu'il en veuille ou qu'il n'en veuille pas, est-ce cela ?

**M. ODDOS.** - Oui

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous n'avez donc pas laissé le choix aux salariés de se positionner ou pas. De fait, vous l'obligez à se positionner.

**M. GAUSSOU, Président.** - Qu'entendez-vous par « se positionner » ?

Il y a 2 aspects. Premièrement, il y a « Oui ou non, je veux du repos » et deuxièmement, il y a « je choisis ma semaine ».

**M. BOUCHELAGHEM.** - Quel est ce document ? C'est : « Voulez-vous du repos ou pas pendant la campagne ? »

Imaginons que je sois un salarié qui ne veut pas se positionner en tant que salarié. J'attends la fin des négociations avec les organisations syndicales et la direction sur l'accord avec les modalités de l'accord. À ce moment, je me positionne.

C'est donc la question que nous vous posons aujourd'hui : les salariés ont-ils le choix aujourd'hui de ne pas se positionner ?

**M. ODDOS.** - Comme les années précédentes, quelqu'un qui ne répond pas, ne répond pas. Nous établirons les plannings sans ces réponses. Je n'ai pas de problème avec cela.

Si nous attendons la signature de l'accord, il est sûr que nous n'aurons pas de réponse maintenant.

Dans ce cas, nous ferons sans ces réponses, comme nous procédions les années précédentes.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Je voudrais être sûr que l'on n'en tiendra pas rigueur à un salarié qui ne répondrait pas à ce questionnaire.

**M. ODDOS.** - Non, cela ne sera pas reproché.

La conclusion que nous ferons est qu'il n'y a pas de souhait de prendre des repos, donc nous ne l'intégrerons pas dans les plannings.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Est-ce le même fonctionnement à Étrépagny ?

**Mme HERNANDEZ.** - A Étrépagny, beaucoup plus de personnes se sont positionnées volontaires pour prendre des congés, une très grande majorité des personnes postées.

Pour 2024 où aucun accord n'est encore signé, nous continuerons dans notre tradition locale d'Étrépagny.

Ce qui est ressorti de la première réunion que Fabrice évoquait était d'essayer de proposer aux personnes concernées d'exprimer d'éventuelles contraintes ou souhaits particuliers de dates pour

essayer de les prendre en compte, étant entendu que ce n'est pas toujours très simple parce que la rotation en 6x2 n'est pas très facile à assouplir.

Nous allons communiquer à l'ensemble du personnel la possibilité de remonter ces éventuelles contraintes ou souhaits de dates à la personne qui établit les plannings et qui est dans la salle. Nous allons donner la possibilité de remonter les souhaits ou contraintes éventuelles sur les dates des repos.

Pour 2024, nous ne sommes pas capables de proposer des repos à tous les postes de travail et sur certains postes, 5 personnes ont les compétences et les autres ne les ont pas, donc nous ne sommes pas capables de proposer des congés aux titulaires.

L'objectif de cette communication est d'avoir des retours de tout le monde fin juin pour que Frédéric GUAPO puisse faire les roulements particuliers.

**M. CAUCHOIS.** - C'est tout de même gênant à ce niveau, car on essaie d'imposer des repos en campagne.

En effet, vous dites que pour les postes avec 4 personnes, même si celles-ci étaient volontaires à la base, elles ne pourront pas les prendre en raison de l'impossibilité de les remplacer. De fait, vous les imposerez aux autres. C'est un gros problème.

**Mme HERNANDEZ.** - Les personnes à qui l'on va accorder des repos à Étrépagny sont toutes des personnes qui ont donné leur accord. Ce n'est pas imposé.

**M. CAUCHOIS.** - C'est tout de même un peu ce qui va se produire.

**M. DESSAINT.** - À Roye usine, a-t-on le personnel suffisant si les personnes veulent prendre leurs congés ?

**M. ODDOS.** - Cela dépend des postes.

**M. ADAM.** - Vu le nombre de postes à recruter, c'est ce qui manque aujourd'hui.

Aujourd'hui, je pense que la grande majorité à Étrépagny veut au moins une semaine sur un cycle de 130 jours.

**M. DESSAINT.** - A Roye usine, tout le monde n'est pas convaincu d'avoir besoin d'une semaine de congé.

**M. TRICOT.** - A Roye, ils sont en 6x4 pendant la mini et pendant la campagne, il y a tout de même plus de monde.

**M. DESSAINT.** - A Roye usine, tout le monde ne veut pas une semaine de congé. Certains en veulent, d'autres n'ont pas besoin, d'autres ont peur de casser leur rythme de travail. Avec une semaine de congé pendant la campagne, certains se disent plus fatigués qu'autre chose.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est tout l'objet de l'accord.

**M. ADAM.** - Notre retour est que cela leur fait du bien.

**M. ODDOS.** - C'est d'ailleurs intéressant cette remarque, car souvent ceux qui ont peur d'en prendre n'ont jamais essayé.

On peut entendre ce type de remarque, Monsieur DESSAINT. Je ne peux qu'encourager les personnes à essayer pour voir ce qu'il en est.

**M. LE GUERN.** - Je ne suis pas certain, car j'ai demandé leur avis à certains qui ont déjà pris des repos en campagne : ils ne sont pas convaincus que cela leur fasse du bien.

Au contraire, cela leur casse le rythme et quand ils reviennent dans le rythme, ils ont du mal à s'y remettre. Cela leur a cassé leur rythme. C'est beaucoup plus compliqué que cela d'établir des repos dans le cycle comme cela.

Il y a peut-être d'autres solutions à mettre en place pour que ce soit bénéfique en termes de repos, justement.

J'ai du mal à comprendre qu'il y ait une telle différence entre les deux sucreries, entre des personnes volontaires à Étrépagny, alors qu'à Roye Sucrierie, cela n'a pas l'air vraiment d'être le cas.

**M. GAUSSOU, Président.** - Il y a un passé, un historique.

**M. LE GUERN.** - Y a-t-il le fait qu'il y ait plus de premier ou deuxième collègue ?

Je ne sais pas, je pose la question.

**M. ODDOS.** - Je ne crois pas, car les organisations des 2 usines se ressemblent avec quelques particularités.

**M. BOUCHELACHEM.** - Les tranches d'âge sont-elles à peu près équivalentes ?

**M. GAUSSOU, Président.** - La pyramide des âges est comparable.

**M. CAUCHOIS.** - Dans le passé, il y avait eu un problème avec les nouvelles embauches : on ne leur avait pas expliqué qu'il y avait le choix de prendre ou pas des repos en campagne et ils avaient été directement imputés de la semaine pendant la campagne. Il y avait eu un sujet à Étrépagny.

**M. TRICOT.** - Pour répondre à ta question, je vais prendre un cas concret.

En 2018, les chauffeurs venaient d'arriver, ils n'ont pas participé au vote. Du coup, la direction nous a imposé les congés.

**M. CAUCHOIS.** - Faites-vous une feuille un peu comme chez nous sur laquelle les personnes répondent si elles sont favorables ou pas ?

**Mme HERNANDEZ.** - Cela a été effectué lors de l'enquête de 2018.

**M. CAUCHOIS.** - On parle de 5 ans en arrière. La vie a changé avec le pouvoir d'achat, etc.

**Mme HERNANDEZ.** - En effet, la vie a changé.

Pour autant, nous avons fait une enquête à destination de l'intégralité des personnes concernées à l'époque qui ont répondu par écrit : « Je souhaite ou non, je ne souhaite pas. »

Depuis, à Étrépagny, nous travaillons sur cette base.

**M. CAUCHOIS.** - Vous ne procédez donc pas comme nous où chaque année, à chaque campagne, nous distribuons la feuille au service pour savoir si les personnes ont changé d'avis entre-temps ?

**Mme HERNANDEZ.** - Non.

**M. CAUCHOIS.** - Ce n'est pas normal.

**M. LE PALUD.** - Je pense sincèrement que ceux passés à « oui, je veux une semaine en congé » ne s'en plaignent pas et sont bien contents.

Pour ceux qui n'en voulaient pas et qui voudraient maintenant y passer, je pense qu'ils feraient la

demande en temps et en heure et ce serait accepté.

Il n'y a pas de blocage, de difficulté, à l'exception du fait que cela soit possible.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Veux-tu dire que des salariés se sont positionnés pour avoir des congés pendant la campagne et qui, sans le dire, le regretteraient ?

**M. LE PALUD.** - Non. Je voulais dire que ceux qui en avaient pris, dans ce que j'entends, n'ont pas envie de revenir en arrière et ne pas en prendre. Ils sont contents d'avoir une semaine de congé.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ce que je comprends est que les personnes y ont pris goût.

**M. LE PALUD.** - Oui.

Personnellement, je ne suis pas en poste, mais quand on m'a proposé cela, je n'y croyais pas et je ne voyais pas l'intérêt. J'ai sans doute été l'un des premiers à pouvoir prendre une semaine de congé en campagne et je ne reviendrai pas en arrière.

**M. CAUCHOIS.** - Faire la démarche comme chez nous et la refaire aujourd'hui serait intéressant.

**M. PUIPIER.** - Combien de personnes prenant des congés en campagne ont la semaine de leur choix ?

Aujourd'hui, les salariés ont le choix, donc si cela s'organise correctement et qu'ils parviennent à avoir la semaine qu'ils souhaitent, cela convient à tout le monde.

Après, si c'est imposé, que tout le monde doit statuer sur une semaine, il y aura du turnover, il faudra faire cela sur plusieurs années.

La modulation des équipes, cela m'interpelle, car les équipes sont tout de même modulées d'une campagne à une autre. Nous ne sommes pas forcément sur 3 ou 4 équipes. Nous n'avons pas forcément à chaque fois les mêmes collègues.

Il y a des articulations qui s'effectuent au niveau des équipes et des adaptations. Ces adaptations ne pourront pas se réaliser comme maintenant.

Toutes ces questions se posent.

**M. LE POULLEN.** - En tout cas, l'établissement des plannings sera très compliqué.

**M. GUAPO.** - Cela s'effectue tout de même assez sereinement.

En gros, quand je rédige un planning, il est proposé, envoyé et ils regardent.

Je peux vous assurer que si l'on me dit : « Peux-tu changer telle date ? » », je réponds : « Pas de souci » et je change. Je pourrais retrouver les mails si besoin.

En revanche, si au dernier moment, j'ai des blocages quand j'ai deux ou trois personnes qui veulent travailler au même endroit. En effet, potentiellement, je n'ai pas les moyens de les remplacer. C'est un peu de négociation. Je vais voir les personnes. Je n'impose pas à Pierre, Paul ou Jacques. Parfois, il m'est déjà arrivé de proposer des demi-congés pour arranger tout le monde en mettant 4 jours à telle date, etc.

Les personnes qui me disent : « J'ai vraiment besoin de ce week-end, mais là je peux décaler », etc., j'essaie d'harmoniser. C'est un travail en commun qui est mené.

Une proposition est faite et, ensuite, on essaie d'arranger au maximum.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Aujourd'hui, c'est faisable, car cela ne concerne que quelques salariés. Demain, si un accord, qu'il contienne le terme « imposé » ou pas, peu importe, dit : « une semaine doit être positionnée pendant la campagne »...

**M. GUAPO.** - Je parle de ce qui se déroule actuellement.

**M. BOUCHELAGHEM.** - J'ai compris. Aujourd'hui, cela se passe bien, car les personnes déjà sont volontaires et cela arrive à s'articuler sur la campagne sans générer de problème.

Demain, si l'on doit faire une rotation avec tous les salariés concernés, ce sera compliqué.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous n'allons pas refaire la réunion.

**M. ADAM.** - A Étrépagny, peut-être 70 % des personnes veulent des congés.

Les personnes qui ne veulent pas en prendre, c'est parce qu'on ne peut pas les remplacer. L'évolution fait que maintenant les personnes veulent des congés.

**M. CAUCHOIS.** - Ce serait intéressant de faire remplir les feuilles comme nous avons la possibilité de le faire. Les personnes changeraient peut-être d'avis.

**M. TRICOT.** - Chez nous, elles se sont déjà positionnées pour leur semaine pour la campagne qui arrive.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous reprendrons l'échange.

Voilà ce que je voulais évoquer sur le plan social. Nous pouvons faire un break.

*(La séance est suspendue à 11 h 35 et reprise à 11 h 53.)*

Nous allons reprendre nos échanges.

En termes d'informations générales, il restait à évoquer la partie sûreté industrielle, le volet qualité, puis nous démarrerons l'examen des questions restant à traiter.

**M. ODDOS.** - Nous commençons par le bilan des réclamations.

Vous voyez à l'écran les résultats à droite et les graphiques sur la gauche.

Il y a plutôt moins de réclamations sur ce mois de mai, mais c'est un mois léger en termes de travail avec les ponts, etc. C'est assez classique.

Il y a une réclamation justifiée sur l'humidité. Les autres sont en cours de traitement ou ne sont pas claires et méritent investigation.

Parmi les réclamations, nous portons une attention particulière aux corps étrangers, donc il y a eu deux points sur les corps étrangers : l'un concernant un morceau de plastique retrouvé sur le tamis sucre du client. Pour l'instant, ce n'est pas suffisamment clair pour en déterminer assurément la provenance.

L'autre concerne des particules de bois retrouvées dans un produit fini dans du sucre issu de Roye Conditionnement. Les investigations sont en cours.

Vous lisez le bilan des audits réalisés.

En mars, l'audit IFS version V8 - la nouvelle version à partir de cette année - a été réalisé à Eppeville avec un bon niveau, un niveau supérieur.

Il en va de même pour Bresles avec également l'obtention d'un certificat niveau supérieur.

Ce sont de très bons résultats pour les sites.

Roye Conditionnement a également eu son audit IFS version V8 et là aussi, avec l'obtention du niveau supérieur.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Pourquoi est-il marqué « probable » ?

**M. ODDOS.** - Car au moment de la rédaction du support, l'information n'était pas encore officielle. J'imagine que c'est pareil pour Marseille.

Il y a une réponse, la note puis il y a un plan d'actions à mettre en place qui doit également être validé. Cela prend toujours un peu de temps. Il n'y a pas de grande inquiétude surtout à ces niveaux de résultats vu notre capacité à répondre favorablement au plan d'actions.

Pour les audits à venir, l'un a eu lieu hier le 18 juin à Roye pour LINDT et les prochains audits sont pour la campagne. Nous commençons d'ores et déjà à positionner des audits clients pour la campagne : BOIRON, PASQUIER, HARIBO, DELPHARM, etc., ainsi que des demandes non encore positionnées au niveau de la date.

**M. GAUSSOU, Président.** - Il existe donc un riche panel d'audits.

#### **IV. QUESTIONS PREALABLEMENT POSEES :**

##### **Situation générale.**

**1) Point sur les emblavements betteraviers. Y aura-t-il un impact du retard sur le démarrage ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Cette question a été abordée tout à l'heure, il n'y a pas d'autres éléments à évoquer à ce stade.

Il est trop tôt pour imaginer une date de démarrage et un impact de retard des semis sur le démarrage de la campagne.

**2) Point sur les campagnes sirops en cours : tonnage traité, sucre produit, retard éventuel.**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous commençons par Etrépagny.

**Mme HERNANDEZ.** - Les quelques chiffres sont arrêtés à la fin de semaine dernière.

Aujourd'hui, nous sommes sur une moyenne de 1 141 t/j avec une consommation d'énergie de 733 kWh/t de betteraves qui baissent de jour en jour en ce moment. La marche usine est plutôt bonne.

Nous prévoyons d'arrêter de fabriquer du sucre le 25 juin. Nous n'aurons pas tout à fait terminé les tonnages prévus de traiter en post-campagne. Nous avons tout de même choisi de nous arrêter mardi pour permettre la participation du plus grand nombre à la journée d'établissement d'Etrépagny qui a lieu le 28 juin.

Aujourd'hui, environ 3 000 tonnes ne seront pas cristallisées par rapport à notre objectif initial et constitueront du sirop que nous garderons en stock durant l'été pour le cristalliser en précampagne.

Depuis le démarrage, nous avons eu 3 incidents techniques notables que l'on voit bien sur nos groupes d'allure.

Le premier est une fuite sur le capteur de débit vapeur de notre chaudière qui tourne et a fait partir en vrac la régulation de la chaudière. Il a fallu l'arrêter ainsi que le turbo pour protéger le turbo et réparer la fuite.

Malheureusement, cet incident a provoqué un arrêt complet de la cristallisation et nous avons rencontré de grosses difficultés au démarrage, car l'une de nos cuites premier jet est restée bloquée. Cela a pris en masse et nous avons eu des difficultés. Il a fallu environ 3 jours pour débloquer la vanne de vidange et remettre l'équipement en service.

Le deuxième incident notable est un arrêt de notre chaudière Stein à la suite d'une surchauffe de l'onduleur du variateur du ventilateur primaire. Un phénomène imprévu a eu lieu : des vapeurs issues des purges de la chaudière très chaudes ont été aspirées par la ventilation du local électrique et ont provoqué une surchauffe dans le local électrique. Cela s'est traduit par cette surchauffe de l'onduleur du variateur du ventilateur primaire.

Le troisième incident notable est un arrêt du mouvement du malaxeur de coulée premier jet. Un fil d'un câble électrique s'est coupé. Cela a arrêté le mouvement du malaxeur premier jet. Le problème de la masse cuite premier jet est que c'est un produit qui fige extrêmement rapidement. Il a donc fallu un certain nombre d'heures et de batailles pour réussir à le refondre, remettre le mouvement en service et redémarrer.

Autre facteur qui a eu un impact sur l'allure d'Étrépagny ces derniers temps : la qualité du sirop dans l'un de nos bacs à sirop dans lequel nous avons stocké le sirop fabriqué avec les betteraves de fin de campagne. Il y a eu beaucoup de gels en janvier et beaucoup de dégels juste après. Le sirop de fin de campagne était à l'image des betteraves, à savoir d'une qualité difficile.

Nous avons un sirop notamment avec un niveau de pureté très faible, de l'ordre de 91 quand en temps normal nous nous situons entre 94 et 95. Cela a donc beaucoup ralenti le process de cristallisation et empêché de fabriquer du sucre blanc en deuxième cuve.

Sur les courbes, vous retrouvez les 3 pics vers le bas qui sont les incidents que je vous ai expliqués et une période à la fin de la première moitié assez basse en tonnage liée à la qualité du sirop.

Vous retrouvez la même courbe concernant les consommations d'énergie, les jours où l'usine s'est arrêtée, cela impacte fortement. Pour autant, nous constatons avec satisfaction sur la courbe orange que la consommation énergie à ce jour baisse et continue à baisser pour se rapprocher d'un niveau à 733 kWh/t. Cela continue à baisser avec les belles journées et la belle régularité que l'usine affiche en ce moment.

**M. GAUSSOU, Président.** - Voilà pour la partie campagne sirop.

Nous traitons maintenant Roye.

**M. ODDOS.** - À Roye, pour la campagne sirop, les chiffres sont à lundi matin.

Lundi matin, nous étions à 97 000 t de sucre produit avec une allure de 1 295 t/j de moyenne qui est une très bonne allure pour une campagne sirop puisque nous avons anticipé et basé la planification sur 1 250 t/j, donc nous sommes au-dessus. Nous arrêterons donc la reprise sirop vendredi. Le planning prévoit une fin de reprise sirop vendredi, donc les derniers sucres seront produits vendredi ou samedi.

Quelques indicateurs pertinents : la consommation énergétique est très bonne cette année. Je pense que nous ne sommes pas loin d'être dans des records de ce que nous avons pu atteindre à Roye. C'est aussi très lié à la bonne marche de la cristallisation.

La pureté mélasse est un peu en retrait, mais cohérente avec ce que nous avons connu en campagne dernière. Concernant la pureté, plusieurs aspects peuvent rentrer en ligne de compte et la qualité de la betterave d'une année peut aussi avoir une influence. Nous retrouvons comme en campagne des puretés du même ordre.

Je voulais mettre en avant la bonne gestion de l'eau cette année. C'est un sujet assez compliqué à Roye, car nous avons un bassin d'eau condensée qui a été créé il y a 6 ans pour lequel nous avons du mal à conserver l'eau dans une bonne qualité. Nous avons un développement d'algues qui a parfois rendu compliquée la reprise d'eau vers l'usine. Cette année, c'est possible.

L'autre point positif est que la consommation générale de l'usine en eau est plus faible que par le passé. C'est là aussi lié à la bonne régularité de l'usine.

J'en profite pour faire un point sur l'irrigation. C'est un sujet d'attention à Roye. Nous stockons nos eaux en campagne dans des bassins que nous vidons pour irriguer.

Jusqu'à présent, nous avons des bassins très remplis et très peu de sorties d'eau. Vous imaginez que, vu la météo, les agriculteurs n'ont pas forcément besoin d'irriguer. Nous devons sortir 130 000 m<sup>3</sup> d'ici la campagne, soit à peu près 10 %. Nous attendons les beaux jours pour que cela s'intensifie.

**M. DESSAINT.** - Arriverons-nous à les vider avant la campagne ?

**M. ODDOS.** - A priori, oui.

Généralement juillet commence à être un gros mois de sorties d'eau. Nous n'avons pas encore d'inquiétudes à ce sujet. Nous savons qu'à la fin de l'été, nous aurons aussi des possibilités, même s'il n'y a pas des besoins d'irrigation, il y a des possibilités d'irriguer sur ce que l'on appelle des chaumes pour pouvoir sortir cette eau en excédent.

Il est toujours préférable d'arroser des cultures qui ont besoin d'eau, mais pendant une année comme celle-ci, nous pouvons supposer qu'à un moment, nous sortirons de l'eau sur des terres et des cultures qui n'en ont pas forcément besoin, mais c'est une nécessité pour pouvoir démarrer la campagne prochaine.

La courbe de production sur le dernier mois présente deux éléments de ralentissement : l'un qui est structurel qui est une production de base fin pendant laquelle la cadence de cristallisation notamment le goulot au niveau des turbines engendre que nous sommes plus faibles en cadence. L'autre point est que pendant une dizaine de jours, nous avons un dysfonctionnement sur un variateur d'une turbine premier jet que nous avons eu du mal à diagnostiquer et pour laquelle nous avons eu besoin de l'intervention du fournisseur des turbines. Sinon, la régularité est plutôt bonne.

Pour la courbe d'énergie, nous sommes sensiblement sur la même tendance que l'an dernier, c'est-à-dire un très bon niveau de consommation énergétique.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous pouvons évoquer les travaux en cours. C'est intéressant d'avoir cet éclairage. Cécile complétera avec Étrépagny.

**M. ODDOS.** - Quelques points principaux, nous n'évoquons pas tout, mais un sujet long terme est l'entretien des internes de la diffusion RT4 qui se prolongera en juillet. Nous ne sommes pas

particulièrement en avance sur ces travaux, mais nous venons de remettre des équipes en 3x8 pour pouvoir avancer. Il n'y a pas d'inquiétude pour la campagne.

Un sujet de questionnement actuel concerne le turbo alternateur avec un encrassement au niveau du rotor de l'alternateur. L'alternateur avait été arrêté pendant une partie de la campagne sirop puis rennettoyé et remis en fonctionnement.

Nous nous posons la question de démonter complètement le rotor pour le nettoyer cet été. Le fonctionnement et les résultats que nous avons depuis un mois montrent que nous sommes très stables. Nous devrions donc décider de reporter ce démontage et ce nettoyage sur l'après campagne sans que cela n'ait d'impact sur la campagne prochaine.

À noter qu'un fût de la presse à pulpe n° 25 comporte des fissures importantes. Nous avons effectué une réparation sur place pour cette année, mais il y a de grandes chances que nous devions déposer de nouveau l'année prochaine et envisager des réparations plus importantes. Je l'évoque donc ici.

Dernier point : les essais partiels ont démarré cette semaine S25.

Le gros projet de l'année à Roye Sucrierie est l'évaporation : nous remplaçons les premier et deuxième effets d'évaporation. Il y a quelques points d'attention. Ce ne sont pas encore des points d'inquiétude.

Premièrement, notre fournisseur de vanne a quelques retards par rapport à la livraison. Nous sommes en train d'étudier avec lui des solutions de repli. Nous installerons probablement d'autres types de vannes en lieu et place, le temps que celles-ci puissent être disponibles.

En fonction de la disponibilité des vannes initialement commandées et de leur arrivée, nous déciderons de remplacer soit avant soit après la campagne.

**M. ADAM.** - Pour quelle raison y a-t-il 4 mois de retard sur une commande ? La commande a-t-elle été passée trop tard ?

**M. ODDOS.** - Non, c'est le délai de livraison du fournisseur.

**M. ADAM.** - Ne l'a-t-il pas annoncé avant ?

**M. ODDOS.** - Si, le délai de livraison était annoncé à mars.

C'est pour cela que je parle de 4 mois de retard. Il y a une problématique sur une pièce de fonderie. En ce moment, nous sommes fortement confrontés à des grosses difficultés quand les pièces de fonderie ne sont pas en état.

La bonne nouvelle est que la pièce est réparable, ce qui n'était pas assuré jusqu'à présent et ce qui permettrait d'avoir la vanne définitive à temps. À nous de nous positionner sur le choix ou non de remplacer, car nous ne l'aurons pas pour les essais généraux. Nous aurons d'autres types de vannes fournies gracieusement par le fournisseur, mais qui n'ont pas exactement la qualité voulue. Nous remplacerons par la suite.

Quelques points techniques : la difficulté à valider les caisses pour pouvoir réaliser les épreuves. C'est très documentaire. Il y a beaucoup d'allers-retours entre le prestataire qui a fait l'assemblage et notre OH.

Il y a aussi un nettoyage chimique des caisses, car les caisses que nous installons ont été récupérées d'Eppeville. Elles ont donc tourné un peu et elles comportaient du charbon de sucre dans les faisceaux, donc avant la mise en fonctionnement, il fallait nettoyer ce charbon de sucre. Pour

pouvoir l'effectuer correctement, comme nous sommes à l'intérieur du faisceau dans les méandres des tubes du faisceau, la solution la plus adaptée est une solution chimique. Cette solution a été mise en œuvre la semaine dernière et cette semaine. Nous ouvrirons rapidement les faisceaux pour constater le résultat.

**M. BOUCHELACHEM.** - Cela a-t-il un lien avec les soucis que vous avez eus à Roye Sucrierie ?

**M. ODDOS.** - Non, car en l'occurrence nous sommes sur des corps que l'on n'a jamais utilisés. La problématique de sucre charbonné que l'on a pu avoir provenait de nos cuites. Nous avons réglé le problème et adapté nos plans de contrôle et nos plans de surveillance pour pouvoir déceler une éventuelle dérive.

Il y a deux autres sujets à un peu plus long terme : nous travaillons sur un remplacement d'une partie de l'épuration. Nous avons lancé avec un cabinet d'ingénierie l'étude avant-projet détaillée et nous travaillons aussi sur l'agrandissement de notre réseau d'irrigation. La première partie des travaux aura lieu à l'automne.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous revenons à la sucrierie normande.

**Mme HERNANDEZ.** - Voici quelques informations sur divers travaux en cours ou finis à Étrépany.

Nous finissons l'entretien des internes de la diffusion RT4 pour pouvoir le 1<sup>er</sup> juillet commencer des gros travaux de recalage des bandages, travaux que nous préparons depuis au moins un an et demi et qui seront réalisés durant l'été pour être prêts pour les essais généraux.

Il y a de gros travaux également sur les presses à pulpes avec l'un de nos gros réducteurs de presse 0 qui est parti en réparation chez le fournisseur. Nous avons récemment eu la confirmation qu'il serait revenu à l'heure pour le démarrage de campagne. C'est une toujours une information intéressante.

A l'instar de ce qu'expliquait Quentin, il y a pas mal de gros travaux sur les internes de 3 de nos presses que nous commencerons en juillet pour retrouver notre capacité de pressage.

Sur le four à chaux, j'ai commis une erreur dans la présentation affichée : les travaux ne sont pas terminés. Nous avons 3 semaines de travaux de briquetage interne sur le réfractaire du four à chaux qui commencent bientôt et qui seront donc finis dans 3 semaines.

Un chantier va démarrer en juillet également sur la modernisation des ponts-bascules du centre de réception qui ont été une vraie problématique en campagne dernière avec des pannes à répétition et beaucoup d'interventions sur nos ponts-bascules du centre. Nous attendons la fin des écumes pour pouvoir retrouver nos ponts sans personne dessus et réaliser les travaux dessus.

Parmi les gros travaux en train de se finir, nous remplaçons le dernier nos vieux tambours de filtre Dorr filtration de première pour les sucriers. C'est la fin d'une longue série, car nous en avons remplacé un par an depuis de longues années et cela se termine.

Côté investissements, vous avez entendu parler du projet de malaxeur à cossettes du point froid de la diffusion RT4 d'Étrépany. Quelques photos du montage sont affichées. Ces photos ont déjà 2 ou 3 semaines.

À l'heure actuelle, le malaxeur est fermé. Nous sommes en train de souder à l'intérieur les différents organes de mélange, les pales internes.

Nous continuons à monter les charpentes autour, les câbles électriques longeant les charpentes et

les convoyeurs qui amèneront les cossettes jusqu'à l'équipement devraient être montées à partir de la fin du mois.

Cette modification sur la diffusion pour équilibrer notre usine nous demande des modifications de l'évaporation qui constitue à l'heure actuelle le risque sur ce projet, car nous avons de grosses difficultés à trouver des prestataires de tuyauterie capables de prendre les derniers lots qui nous restent.

Toute la partie diffusion est gérée et sera prête à l'heure. Sur la modification de l'évaporation, on en a déjà consulté 15. Nous avons du mal à trouver quelqu'un qui soit capable de faire. Nous avons une réunion sur le sujet demain matin. Nous explorons les solutions qui s'offrent à nous pour pouvoir réaliser pour autant la campagne dans les meilleures conditions possible. Nous allons peut-être réussir tout de même à faire les tuyaux, en tout cas, nous essayons.

Un autre très gros projet à Étrépagny est le méthaniseur. En termes de travaux, c'est très bien avancé. Je vous ai mis quelques photos à l'écran et des informations plus précises.

Une partie attend la fin de la post-campagne. C'est le raccordement de tout ce qui est tuyauterie biogaz sur la chaudière, car actuellement la chaudière tourne, nous n'avons pas trop envie de la toucher, vous le comprendrez je pense.

Côté traitement des eaux et méthaniseur en lui-même, les travaux avancent bien, sont en cours de finition et les premiers essais, les premières formations auront lieu dans les prochaines semaines.

Le centre de réception est l'autre gros projet de l'année. Pour l'instant, cela ne ressemble pas à un centre de réception. Cela consiste principalement au déplacement du laboratoire pour le rapprocher de l'endroit où l'on râpe les échantillons de betteraves. Nous en profitons côté maintenance pour remplacer la rappe et les laveuses. La fin des travaux est prévue fin juillet.

Enfin, il y a un petit projet d'investissement qui se termine ces jours-ci : le remplacement de nos vieux cribles à eau de presse, équipements sur lesquels les mécaniciens notamment intervenaient beaucoup pendant la campagne. Nous sommes en train de les remplacer par des grilles courbes qui sont passées par le toit en fin de semaine dernière que vous voyez en place. Il y a encore un trou dans le toit, mais nous sommes en train de le fermer.

Enfin je présente un point sur l'actualité. Ici aussi, les sessions de la Fresque du Climat avancent. Il y en a déjà eu 2 grands groupes ont été réalisés. Une prochaine session est programmée demain, le 20 juin. Nous continuons à avancer pour que tout le monde puisse en bénéficier.

**M. GAUSSOU, Président.** - À Roye Sucrierie, cela a démarré hier également.

Quelques mots sur le conditionnement, Monsieur le Secrétaire ?

**M. ADAM.** - Je vous en prie.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est bien de faire un panorama sur les 3.

**M. ADAM.** - Oui, comme d'habitude.

**M. ODDOS.** - Nous avons arrêté le rythme continu sur les lignes morceaux le 7 juin.

Le groupe froid est une problématique de long terme. Un deuxième groupe froid a été installé en location. Cela permet d'atteindre 50 % de la capacité. Ce n'est toujours pas satisfaisant, mais c'est mieux que cela ne l'était.

Il y a toujours des difficultés de gestion de l'humidité dans de la tour de tamisage et sur les secteurs

morceaux. Un arrêt programmé pour le réseau groupe froid n'a pas facilité les performances des lignes.

Je présente un point sur le Truck Santé en partenariat avec une agence d'intérim : un Truck Santé est venu et a permis aux salariés intérimaires et permanents qui le souhaitent de participer à quelques formations et échanges le 30 mai.

Puis dans le cadre du projet Optimum, il y a un atelier autour du Shop Floor Management c'est-à-dire la gestion au quotidien dans l'atelier : comment on organise et on gère au quotidien l'activité et la performance. Cet atelier a commencé ce jour à Roye Conditionnement.

Les résultats et performance des lignes sont un peu en retrait au niveau des lignes poudres. Côté étuis et sacs 3 têtes, cela fonctionne bien. La ligne sachet a été impactée par une problématique...

**M. DESSAINT.** - Avec nous, un conducteur de la 3 têtes affirme tout l'inverse.

**M. GILLET.** - La 3 têtes est un scandale.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous sommes au mois de mai. Une panne d'il y a 2 jours n'est pas concernée.

**M. GILLET.** - Oui. Je ne vais pas m'étendre sur cela, de toute manière, on n'arrive à rien.

Ce sont toujours les mêmes problèmes avec les fournitures.

**M. GAUSSOU, Président.** - Le résultat industriel est bon.

Il faut creuser entre votre remarque et le résultat strict sur le plan industriel afin de mieux comprendre ce que vous affirmez.

**M. DESSAINT.** - Nous avons du mal à comprendre pourquoi les résultats sont bons alors que les conducteurs disent que cela ne va pas. Il y a un décalage entre les deux.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est la meilleure ligne de Roye Conditionnement.

**M. GILLET.** - Tous les conducteurs sont en train de craquer. Si les résultats sont bons, tant mieux. On n'aura qu'à changer de conducteurs quand il y aura besoin, au lieu de changer de fournitures. C'est tout !

**M. ODDOS.** - Je ne peux pas apporter plus d'informations à cela, mais je prends le point et la remarque.

Pour continuer sur le fonctionnement des lignes, une ligne sachets est impactée par un problème d'intercalaires et chariot, de transfert d'intercalaire sur le palettiseur. Le diagnostic a été difficile à établir, mais maintenant c'est réglé.

Sur la ligne Rovema, nous constatons quelques soucis d'usure prématurée au niveau des couteaux et des téflons.

Les lignes morceaux des lignes export et roux fonctionnent bien.

Nous rencontrons quelques difficultés sur les lignes métro en raison d'une casse de la chaîne de mouleuse sur la ligne 9.

Sur la ligne 10, il y a un problème de traitement des galets et du perlage : de petites gouttes d'eau restent à la surface du sucre et compliquent la mise en boîte.

Il existe un problème de plateau et de carrousel sur la ligne 12.

Il y a de nouvelles barquettes et le plan de palettisation modifié par erreur sur la ligne 13. Il a donc fallu le reprogrammer. Cela a pris un peu de temps.

Voilà pour le conditionnement.

**M. GAUSSOU, Président.** - Avant l'arrêt pour le repas, nous reprenons les questions jusqu'au point Sécurité et qualité et nous verrons la question 6 sur la CSSCT après le repas.

### 3) **Quelle est la situation à date de l'action « Südzucker » sur le marché ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est une question nouvelle qui est posée.

Je fais le lien avec le fonds commun que l'on vient de mettre en place pour l'actionnariat salarié Südzucker.

Très précisément en début de semaine, l'action est cotée 13,57 €.

Depuis quelque temps, elle est plutôt à ce niveau qui est plutôt un niveau au-dessus de la tendance des derniers mois.

Je n'ai rien d'autre à dire par rapport à cela.

**M. ADAM.** - C'est à la suite du résultat annoncé.

**M. GAUSSOU, Président.** - J'en profite pour préciser que, pour la participation qui sera bientôt versée, les choix de placement durent jusqu'à ce soir 19 juin 2024 pour que chacun puisse concrétiser le placement de sa participation sur ce fonds commun Südzucker avec l'abondement.

Après, cela ne sera plus possible, ce sera pour l'intéressement de l'année prochaine.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Monsieur GAUSSOU, avez-vous de tendances sur les placements en cours ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je les aurai à l'issue du 19 juin quand la banque aura compilé l'ensemble des demandes. Je pense que je l'aurais en fin de mois.

**M. BOUCHELAGHEM.** - L'aurez-vous pour le prochain CSE ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Assurément, je l'aurai fin août.

**M. CAUCHOIS.** - Au niveau des placements disponibles actuellement, il n'y a que celui avec l'action Südzucker ou est-ce que si l'on place l'argent, on peut faire de l'arbitrage ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Précisez votre question. Elle n'est pas posée directement.

**M. CAUCHOIS.** - Pour le placement Südzucker, il y a l'abondement qui est effectué : sur les 1 000 €, il y a l'abondement des 250 € par l'entreprise. Si cet argent est placé, ne peut-il plus être déplacé ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Non, en effet, il est bloqué 5 ans.

**M. CAUCHOIS.** - Aucun arbitrage n'est plus possible, est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Non.

**M. CAUCHOIS.** - Qu'en est-il pour les autres fonds au niveau du carbone, etc. ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Vous pouvez arbitrer.

**M. CAUCHOIS.** - Je ne suis pas sûr que tout le monde l'ait bien lu dans les commentaires.

**M. GAUSSOU, Président.** - Cela a été expliqué sur les webinaires, précisément. C'est pour éviter un petit effet d'opportunité.

**M. ADAM.** - Tu peux l'enlever en cas de départ ou mariage.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Dans les fascicules, ils donnent les perspectives selon l'état du marché. Une colonne dit : retrait au bout d'un an.

Il y a la simulation au bout d'un an et la simulation au bout de 5 ans. Cela laisse sous-entendre que l'on pourrait retirer nos billes au bout d'un an.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je comprends votre remarque, mais je pense que c'est lié au fait de pouvoir effectuer des versements volontaires qui ne sont pas abondés eux et qui pour le coup ne sont pas bloqués. En versements volontaires, vous faites ce que vous voulez.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous pouvez débloquer.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est ce qui est abondé qui donne lieu à un blocage afin d'éviter ce type d'effet d'opportunité.

**M. ADAM.** - De même, une fois passés les 5 ans, tu peux laisser l'argent après 5 ans. Arrivé à 6 ans, l'argent est déblocable.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous aurons le résultat de l'investissement prochainement. Ce sera très intéressant d'avoir tout cela.

#### **4) Pourrions-nous avoir quelques nouvelles sur le fonctionnement du robot désherbeur ? Est-il en mission actuellement ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Il s'agit du robot désherbeur utilisé par la direction betteravière.

**Mme HERNANDEZ.** - Le fameux robot de la ferme expérimentale d'Étrépagny est utilisé pour essayer de traiter de la manière la plus intégrale possible une parcelle de 4 hectares en betteraves.

Comme partout, les semis ont été tardifs, ils ont commencé le 23 avril. Le robot a semé sa parcelle de 4 hectares en 2 jours. À titre de comparaison, quand on effectue un semis traditionnel, on met 6 heures pour 16 hectares, donc c'est plus long, mais il est autonome.

Après avoir fini de semer, il a fallu effectuer un premier désherbage en pré-levée sur l'ensemble de la parcelle d'expérimentation à cause des conditions climatiques humides qui ont favorisé le développement des herbes. Les conditions météorologiques de l'année ont contraint à restreindre l'activité du robot, l'humidité de la parcelle était trop importante pour son bon fonctionnement.

Il a fallu désherber chimiquement une deuxième fois ; si l'on compare avec les parcelles témoin de l'expérimentation, il a fallu procéder à 4 désherbages chimiques.

Actuellement, la parcelle de betteraves d'essai est plutôt propre, elle attend de la chaleur et du soleil.

**M. GAUSSOU, Président.** - Voilà pour ce robot désherbeur toujours opérationnel chez SLS qui s'adapte aux conditions météo du moment.

**M. ADAM.** - Envisage-t-on d'en prendre un autre ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas d'information.

**M. ADAM.** - Cela fait deux ans que l'on a le robot, il me semble.

**M. GAUSSOU, Président.** - Cela fait au moins 2 ans, je pense.

**M. ADAM.** - Peut-être se sent-il seul, non ?

C'est peut-être pour la vitrine. Est-ce une technologie qui va se développer et être utilisée par d'autres planteurs ?

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est vrai que l'on parle un peu moins du robot : quelles en sont les perspectives ?

C'est une bonne question.

**M. ADAM.** - Après, si cet outil n'est pas développé, cela fait gadget.

**M. ODDOS.** - Dans un premier temps, c'est une expérimentation et, après, si l'expérimentation est validée, cela montrera s'il y a lieu de le développer.

**M. ADAM.** - Combien de temps durerait l'expérimentation ?

**M. ODDOS.** - Je n'ai pas l'information.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est une bonne question : quelles sont les perspectives pour ce robot désherbeur ?

Je vous propose de faire la pause repas.

*(La séance est suspendue à 12 h 30 et reprise à 13 h 20.)*

Je vous propose de reprendre notre ordre du jour avec la question numéro 6.

### **Point Sécurité et qualité.**

#### **5) Résultats sécurité**

**M. GAUSSOU, Président.** - Cette question a été traitée précédemment.

#### **6) Point sur les travaux en cours de la CSSCT, dont missions.**

**M. GAUSSOU, Président.** - Éric DIEVAL n'est pas présent aujourd'hui, mais certains d'entre vous sont à la CSSCT et ont participé aux travaux.

Au mois de mai, nous avons évoqué la mission qui a eu lieu à la sucrerie. Tous les mois, nous évoquons les activités de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Il y avait 3 temps particuliers dans cette visite : la visite des bassins au niveau de la pompe, le bassin 0 nord. Il y a des désherbeurs, lavoirs et le sablage et la peinture de la cuve sirop n° 1.

Je laisse Quentin compléter pour les éléments qui en ressortent notamment sur la partie des bassins.

**M. ODDOS.** - Je n'ai pas beaucoup d'autres éléments à ajouter. Lors de la visite autour des bassins, des échanges ont eu lieu concernant les interventions autour de la pompe.

Pour intervenir sur les bassins dans certaines configurations, on utilise une barque. Il y a eu des questions sur la manière d'utiliser cette barque et la sécurisation de ces interventions.

Le sujet autour des désherbeurs faisait suite à un accident qu'une entreprise extérieure aurait pu avoir lors du remplacement et de la maintenance des peignes des désherbeurs.

Il a été expliqué, lors de la visite, qu'un projet de mise en place de potences était prévu pour la manutention de ces peignes.

Autour de la cuve à sirop, on organise le sablage des peintures de la cuve à sirop.

C'était la volonté de comprendre l'étendue du projet, comment il s'organisait. Je pense que les réponses ont été données. Tout est dans le compte rendu.

**M. DESSAINT.** - Je reviens sur cette mission où l'on parle du bassin nord. Qu'est-il prévu pour l'intervention des pompes ? Des choses vont-elles être faites ?

Pour nous, quand les mainteneurs doivent intervenir avec une barque, le problème est qu'il n'y a pas de descente à bateau, pas de ponton, il n'y a rien. Il y a une mousse épaisse de 15 centimètres dans le bassin. Au niveau danger, je trouve cela très limite.

**M. ODDOS.** - Aujourd'hui, il n'y a pas de raison de penser que l'on n'est pas capable d'intervenir avec une barque dans un bassin et dans celui-ci en particulier. Tout repose sur la nature des travaux et de la manière d'accéder.

S'il y a besoin d'étudier quelque chose de différent, c'est tout à fait possible, mais jusqu'à présent, il n'avait pas été remonté de difficulté ou de problématique en matière de sécurité si l'on intervenait avec une barque.

**M. DESSAINT.** - Je suis étonné, car une étude a été effectuée pour un ponton. Ce devis a été mis de côté pour une histoire de 30 000 € pour sécuriser le personnel. Je trouve cela dommage.

Attend-on qu'une personne tombe dans le bassin ?

On y est allé, on a constaté, on a fait le tour. Je ne sais pas comment mettre un bateau à l'eau, car il n'y a même pas de point d'amarrage pour amarrer le bateau, il n'y a pas de descente à bateau.

Avec une barque stockée tout le long de l'année sur le bas-côté sans aucun contrôle, je ne sais pas si l'étanchéité de cette barque est encore viable aujourd'hui. Qui la contrôle ? On ne sait pas.

Que des mécanos partent avec tout le matériel dans cette embarcation pour traverser le bassin, pour nous, membres de la CSSCT, c'est très limite.

**M. ODDOS.** - Sur l'aspect du contrôle de la barque, comme tout équipement, il doit être contrôlé pour être utilisé. Quel que soit l'équipement existant, si l'on imagine un ponton, il doit être aussi contrôlé pour être utilisé. C'est un prérequis quel que soit le sujet.

Un ponton avait été proposé à un moment dans une certaine application. Il n'est pas sûr que ce ponton soit une solution à tous les besoins autour de cette pompe.

D'ailleurs, à la suite de la mission, les points remontés étaient qu'il fallait se rapprocher plus des utilisateurs. Ce sont essentiellement les mécaniciens qui interviennent sur la pompe pour bien comprendre comment ils interviennent, dans quelles circonstances et quelles pouvaient être les bonnes solutions et les bons moyens d'accès.

Mettre un ponton qui ne permettrait pas d'accéder de partout et nécessiterait de toute manière d'autres solutions n'apporterait que partiellement une réponse.

Jusqu'à présent, il n'avait pas été remonté ou identifié qu'il y avait un risque dans les interventions,

car quand on intervient en barque, on prend forcément des risques. Nous n'avons pas mené plus loin un projet qui effectivement ne coûte que 30 000 € pourrait-on dire, mais coûte tout de même 30 000 €. Cette somme a été investie dans d'autres améliorations, notamment pour améliorer la sécurité d'autres ateliers.

**M. DESSAINT.** - Selon moi, on flirte tout de même avec le danger depuis très longtemps.

**M. PUPIER.** - Le sujet est revenu sur la table, car notamment cet hiver en campagne, il y a eu plus d'interventions qu'habituellement au niveau de la pompe.

**M. ODDOS.** - Oui et c'est une réponse d'ailleurs à la problématique.

**M. PUPIER.** - C'est bien, c'est une partie.

Au niveau de l'accès, cela ne répondra pas à 100 % des interventions, car il y aura toujours besoin de grutage pour un certain nombre d'interventions.

Comme nous l'avons remonté, c'est aussi le fait qu'aujourd'hui au niveau déploiement, une personne seule ne peut pas intervenir facilement au niveau de la pompe, puisque l'utilisation du radeau nécessite au minimum 2 personnes. Même en termes de réalité financière, quand on doit déployer 3 personnes sur plusieurs heures pour faire l'intervention...

Au cumul, il faut peut-être se poser la question sur cet aspect.

En termes de sécurité, effectivement, on a aussi eu l'occasion de parler avec du personnel qui est parti en intervention sur le radeau. Ils le remontent tout de même.

De nuit, il n'y a pas d'intervention, nous sommes bien d'accord. On n'est jamais pris autant, mais avec les eaux que l'on va devoir sortir, notamment cet été et avec les conditions climatiques que nous avons, nous ne pourrions pas nous permettre un arrêt de pompes ou des arrêts longs si nous avons des problèmes.

**M. ODDOS.** - On peut se permettre des arrêts longs sur cette pompe, car la configuration des bassins le permet et surtout, nous ne sommes pas en période d'irrigation.

C'est une pompe qui permet de communiquer entre 2 bassins de capacité très importante. Nous pouvons le faire et nous l'avons fait. Par ailleurs, en campagne, nous pouvons passer sur un circuit court qui permet de ne pas basculer. Nous l'avons effectué une bonne partie de la campagne. Nous ne nous trouvons pas dans un besoin d'intervention très rapide.

**M. PUPIER.** - Sur l'irrigation, on compte sur les deux pompes branchées sur le bassin 1 et on remonte les eaux du nord vers le 1. Si l'on est mal pris sur la pompe, à un moment, on peut être coincé.

**M. LE PALUD.** - Les mécanos y vont en bateau. Quand ils font leur intervention, sont-ils dans la barque ou sur la pompe ?

**M. PUPIER.** - Sur le radeau.

**M. ADAM.** - Vous connaissez vos responsabilités en tant que directeur de site.

Êtes-vous sûr que nous sommes conformes à la réglementation en cas d'intervention sur un bassin sur de l'eau et avez-vous fait inspecter les bassins par les services de secours qui pourraient avoir des recommandations en cas de sauvetage ? Êtes-vous sûr qu'ils peuvent intervenir sereinement ?

Les collègues et la CSSCT disent qu'à leurs yeux, ce n'est pas sûr.

En tant que secrétaire du CSE, je vous demande de nous assurer formellement que vous êtes conforme à la réglementation en vigueur - je ne la connais pas - et que vous consultiez au moins les services de secours départementaux concernant les bassins et s'il y a un sauvetage à effectuer, vont-ils recommander d'installer tel ou tel équipement ?

**M. ODDOS.** - Je prends la remarque. Historiquement, cela a été effectué sur l'ensemble du site.

**M. ADAM.** - Il y a toujours des évolutions.

**M. ODDOS.** - Tout à fait.

**M. LE PALUD.** - Y a-t-il possibilité de sortir cette pompe avec une grue par exemple, de la mettre dans une zone où de ce fait, l'intervention ne serait plus soumise à risque ?

C'est vrai qu'envoyer 2 à 3 personnes travailler sur un radeau à l'eau...

**M. DESSAINT.** - Tu n'as rien pour amarrer ton bateau : une personne tient la corde et l'autre essaie de retenir.

**M. ADAM.** - C'est pour cela que c'est surprenant.

**M. CAUCHOIS.** - Pour l'avoir effectué à Eppeville : on monte dedans, gilet de sauvetage, caisse, avec la barque, on pagaie jusqu'au radeau, on monte sur le radeau, on monte dessus, on effectue l'intervention de décâblage, déboulonnage et mise en sécurité et après l'outil peut être sorti.

Tu ne peux pas le prendre lui-même et le mettre dans une zone.

**M. LE PALUD.** - La pompe est-elle en plein milieu du bassin ?

**M. PUPIER.** - Non.

**M. DESSAINT.** - Si.

**M. CAUCHOIS.** - Souvent, le câble est coincé dedans.

**M. ADAM.** - Maintenant, cela a été mis à l'ordre du jour du CSE.

Il faut s'assurer pour vous et les collègues que tout est conforme à la réglementation et que les services de secours sont aptes à intervenir. Cela m'étonnerait, car ils demandent une mise à l'eau de leur embarcation et s'il n'y a pas de possibilité de mettre à l'eau et de reculer...

**M. ODDOS.** - Il y a une rampe d'accès, donc il y a une possibilité de mettre en place.

**M. DESSAINT.** - La possibilité de faire cela existe-t-elle ?

**M. ODDOS.** - Oui.

**M. DESSAINT.** - Non, l'inclinaison serait une descente canoë !

*(Rires.)*

**M. ODDOS.** - Je réprécise : il y a une rampe d'accès prévue à cet effet.

Est-elle utilisée concrètement ? J'ai cru comprendre que pas toujours et que parfois, on intervenait par d'autres biais.

**M. DESSAINT.** - Je mets quiconque au défi de descendre l'embarcation à cet endroit.

Là, c'est du rafting !

**M. PUPIER.** - On génère tous les flottants, donc on a une accumulation de flottants sur 3 à 4 mètres

au niveau de l'eau, donc la rampe plonge et, après, on se retrouve dans la vase.

Là, on ne peut pas le faire.

**M. ODDOS.** - Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune volonté de ne pas améliorer la situation.

Le sujet du ponton a été évoqué il y a 2 ou 3 ans. Nous n'en avons pas reparlé depuis. Il ressort aujourd'hui. Nous pouvons réétudier le sujet. Je n'ai pas de problématique avec cela. Je suis tout à fait d'accord qu'il faut être capables d'intervenir en sécurité.

Cela étant, il faut faire attention à ne pas mettre en place des outils qui n'arrangent pas la situation. Il faut aussi savoir ce que l'on fait.

Il n'y a aucun problème à réétudier un système qui permet d'intervenir autour de ce radeau.

**M. BOUCHELAGHEM.** - On évoque des sujets, alors que l'on n'a même pas les comptes rendus de la mission.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ils ont été diffusés et validés.

**M. BOUCHELAGHEM.** - A qui ont-ils été diffusés ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Ils ont été diffusés aux membres de la CSSCT.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Ont-ils été diffusés aux membres du CSE ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Je ne sais pas.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Je vous réponds : non, nous ne les avons pas eus, donc nous sommes spectateurs. Nous ne savons pas vraiment de quoi il s'agit. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs.

**M. GAUSSOU, Président.** - Logiquement, Monsieur TRICOT les a reçus.

**M. TRICOT.** - Oui, je les ai reçus.

**M. GAUSSOU, Président.** - Après, nous pouvons les diffuser plus largement.

**M. LE GUERN.** - Les travaux effectués au bassin 1 ne sont-ils pas envisageables sur le bassin 0 ?

**M. ODDOS.** - C'est une bonne question. Tout peut être envisageable, il faut que l'on pose la question.

**M. GAUSSOU, Président.** - Voilà pour l'activité de la CSSCT.

Les remarques figurent au compte rendu.

**M. CAUCHOIS.** - Un message a été diffusé aux équipes. Des enfants erraient dans les bassins. Est-ce sur ce fameux bassin ?

**M. ODDOS.** - En effet, la semaine dernière, un portail d'accès à la zone du bassin était resté ouvert et un soir de la semaine, l'un de nos salariés est passé et a vu qu'il y avait une présence dans les bassins. Il s'est avéré que c'étaient des enfants.

**M. LE GUERN.** - J'ai déjà vu un chauffeur routier rentrer et observer.

**M. ODDOS.** - Ce point est très important et très grave. Il aurait pu y avoir des conséquences dramatiques.

C'est dans la zone des bassins, effectivement à proximité de celui-ci. Cela aurait pu être à proximité d'un autre. La question est la même.

Il est important qu'en tant qu'utilisateurs de ces bassins, nous puissions garantir de bien fermer les accès prévus à cet effet.

**M. BOUCHELACHEM.** - N'y a-t-il pas d'alarme intrusion de vidéosurveillance ?

**M. ODDOS.** - Non. Cela représente plusieurs hectares. L'ensemble de la zone des bassins est grillagé. Les portails d'accès sont verrouillés et cadénassés.

Pour des raisons que j'ignore, celui-ci avait été laissé ouvert. À la suite de cet événement, nous avons rappelé à tous l'importance de bien fermer, bien sécuriser et bien s'assurer que, non averti des risques dans les bassins, personne ne puisse rentrer librement, la première chose étant que quand on a passé un portail, on le referme derrière soi et on le verrouille.

**M. CAUCHOIS.** - En ayant discuté de ce phénomène lors des réunions de service le matin, les personnes remontent le fait que, quand on passe dessus, il n'y a pas de pancarte : « Propriété privée » ou « Risque de noyade » qui pourrait interpeller les gens.

**M. PUPIER.** - Il y en a.

**M. CAUCHOIS.** - Il n'y en a pas sur tous.

**M. ODDOS.** - Si.

**M. PUPIER.** - Il n'y en a pas tous les 5 mètres, mais il y en a.

**M. ODDOS.** - Il y en a à proximité des accès.

#### 7) **Planning des vidanges de silo envisagées.**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous commençons par Roye Sucrierie.

Les silos base moyen sont vidangés et nettoyés avant la campagne sirop. Cela a été effectué, donc le silo 4.

Pour ce qui est du silo base fin à Roye Conditionnement, nous démarrerons cela à partir de la semaine 39 jusqu'à la semaine 41. Cela pourra potentiellement déborder sur la semaine 42.

À Eppeville, nous avons le cas de la vidange du silo 72 qui sera en travaux de réhabilitation à partir de novembre et qui sera donc vidangé.

À Étrépagny, l'usine a prévu une vidange du silo 75 extérieur à partir de mi-août.

Voilà les prévisions des équipes suivant les vidanges de ces silos.

**M. ADAM.** - Avez-vous prévu de demander une inspection, une participation à l'équipe de la CSSCT ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Pour toutes ces opérations ou certaines spécifiquement ?

**M. ADAM.** - Pour les vidanges de silos, notamment Étrépagny et Eppeville qui sont des opérations notées à risque par la profession, tout de même.

**M. ODDOS.** - À ma connaissance, historiquement, c'est le cas. Chaque fois que nous avons ce type d'intervention, un plan de prévention est effectivement transmis. Je ne vois pas pourquoi cela ne serait pas le cas.

**M. ADAM.** - À Étrépagny, nous avons l'habitude de demander à la CSSCT en cours d'intervention d'aller inspecter et d'apporter les remarques nécessaires sur les plans de prévention,

voir si les modes opératoires sont respectés.

**Mme HERNANDEZ.** - Nous avons effectivement cette habitude avec la CSSCT locale à l'époque.

**M. ADAM.** - Il serait opportun, je pense, de continuer ce genre de mission en cours de vidange.

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, pour vérifier la bonne application de ce qui est prévu.

**M. ADAM.** - Oui.

### **Point logistique et commercial.**

#### **8) Comment se fait-il que nous ayons un stock de morceau export aussi important ? Quelles perspectives avons-nous ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Les morceaux export ont toujours constitué un marché saisonnier lié notamment à la période du Ramadan. Il y a un pic de vente en cette période avec une saisonnalité forte.

Cette année, cela a été combiné à la situation politique particulière en Afrique de l'Ouest qui a généré un ralentissement des exportations juste après cette période. Il y a à la fois le décrochement par suite du Ramadan et des problèmes géopolitiques. Ceci explique que l'on a un peu plus de stock que prévu en matière de morceaux export.

Néanmoins, l'équipe commerciale dit - et ce sera revu précisément avec Jérôme DE MONPLANET et Daniel CALMEJANE en charge du dossier - qu'il faut garder des stocks assez forts, car le ramadan avance chaque année, donc il faut être prêt l'année prochaine un peu plus tôt pour pouvoir charger les bateaux à ce moment.

Il y aura un point avec Jérôme DE MONPLANET et l'équipe de Roye Conditionnement début juillet pour ajuster les productions qui théoriquement sont juste en phase avec les besoins. Nous n'avons pas trop de latitude par rapport à nos lignes export.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Le ramadan n'avance pas comme le désert. Il avance d'environ 10 jours.

Cette explication n'est pas forcément...

**M. GAUSSOU, Président.** - Il y a cela et la situation géopolitique.

**M. BOUCHELAGHEM.** - C'est l'Afrique où la situation géopolitique ne change pas, cela a toujours été ainsi.

**M. GAUSSOU, Président.** - Non, c'est plus compliqué sur la partie de l'Afrique de l'Ouest : il y a beaucoup de mouvance politique et de difficultés en ce moment, ce n'est pas facile.

Les explications sont celles-là. Cela étant, le commercial constate qu'il vaut mieux avoir du stock pour l'année prochaine. On ne peut que s'en réjouir. Cela ouvre des perspectives, c'est plutôt rassurant en termes de propos.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Est-ce que cela ne cache pas autre chose ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Non. Nous pourrons en reparler quand nous aurons des perspectives de production sur l'année prochaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

**M. ADAM.** - Pouvez-vous nous rappeler le tonnage morceaux export ?

**M. GAUSSOU, Président.** - De mémoire, il s'agit d'environ 22 000 à 23 000 tonnes. C'est l'équivalent de 2 lignes qui en général étaient saturées. Nous les avons fait d'ailleurs tourner significativement cette année.

**M. ADAM.** - C'est tout de même un marché remis en cause régulièrement à cause de cette question de la situation géopolitique.

**M. DESSAINT.** - La question des conducteurs est : à la prochaine campagne, est-ce que l'on ferme le 2x2x2 sur ces 2 lignes ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Laissons les deux parties regarder cela soigneusement et nous aurons le plan de production qui va en découler quand Jérôme DE MONPLANET aura travaillé avec Julien KANTHACK sur cela.

**M. BOUCHELACHEM.** - Sur le côté logistique, j'aimerais avoir le sentiment sur les autres sites concernant les grandes difficultés que nous rencontrons ces derniers temps avec les transporteurs. Cela se complique de plus en plus.

Je ne sais pas si c'est la période, si c'est généralisé ou autre, mais il devient urgent que les services qui s'occupent du lien entre les transporteurs et les différents sites s'agitent un peu.

**M. GAUSSOU, Président.** - Qu'entendez-vous par « s'agitent un peu » ?

**M. BOUCHELACHEM.** - Il faudrait commencer à...

**M. GAUSSOU, Président.** - Je pense qu'ils suivent les choses attentivement.

**M. BOUCHELACHEM.** - Je n'irai pas plus loin, mais cela ne va pas assez vite à mon goût.

J'en parle ici pour voir si la situation que nous rencontrons à Marseille se retrouve à peu près sur les autres sites.

**M. ADAM.** - Je pense que c'est la même situation, mais que sur les autres sites, nous nous y sommes habitués.

**M. GAUSSOU, Président.** - A Marseille, il y a peu de latitude de prestataires, c'est spécifique.

**M. BOUCHELACHEM.** - Comme le dit Christophe, à un moment, nous avons un peu trop accepté les écarts des transporteurs, mais maintenant, nous ne pouvons plus. Nous avons des responsabilités vis-à-vis des clients.

Quand les transporteurs vous mettent en difficulté vis-à-vis des clients, ce n'est pas comme si le personnel devait s'adapter à l'élargissement de la plage horaire, etc. En l'occurrence, il s'agit des clients et cela nous inquiète. Quand des clients sont quasiment en rupture et que le transporteur n'assure pas la livraison en temps et en heure, cela me pose un problème.

**Mme HERNANDEZ.** - Pour bien comprendre, les problèmes de transporteurs dont nous parlons concernent-ils le respect des plannings des livraisons prévues ?

**M. BOUCHELACHEM.** - En tout cas, à Marseille, cela touche tous les transporteurs, pas un en particulier.

**M. ADAM.** - De ton côté, tu as peut-être plus d'échos du client qui vous appelle.

De notre côté, ici...

**M. BOUCHELAGHEM.** - C'est le service client qui nous alarme.

**M. ADAM.** - Pourquoi vous appelle-t-il vous spécifiquement ?

**M. BOUCHELAGHEM.** - On reçoit du sucre sec, on a 2 transporteurs. Déjà, il y a le souci qu'ils ne respectent pas les horaires. Après, on effectue des livraisons de sucre liquide avec 2 autres transporteurs. Si le transporteur prend un rendez-vous pour livrer à telle date telle heure chez le client et ne respecte pas les heures et qu'il est en retard au chargement, cela décale tout avec le risque de rupture pour le client.

Le Service Clients nous informe parce qu'il veut savoir pourquoi il y a eu un report de chargement, etc.

**M. GAUSSOU, Président.** - Les clients les appellent, donc ils viennent aux nouvelles.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Bien sûr. Le problème est que parfois, les réponses du transporteur nous laissent perplexes. Nous savons ce qu'il y a derrière : des choix économiques du transporteur qui préfère retarder un chargement chez nous le matin et charger chez un autre industriel, mais en procédant ainsi, il prend forcément du retard sur la livraison.

**Mme HERNANDEZ.** - Je ne connais pas la situation à Marseille. Je vais donner mon ressenti concernant Étrépagny.

À Étrépagny, je n'ai pas le même ressenti pour notre activité vrac. Nous rencontrons des problèmes ponctuels de transporteurs en retard ou qui n'arrivent pas, etc. Il y a en effet des journées où certains transporteurs sont en retard, c'est certain, mais je n'ai pas de ressenti de problème structurel.

Je n'ai pas identifié de vraies problématiques de transporteur qui ne vient jamais ou toujours le lendemain. Je n'en ai pas connaissance aujourd'hui.

Cela mérite de s'y intéresser.

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, nous allons regarder cela. Merci pour votre remarque.

## **9) Est-ce que nos niveaux de stocks en sucre vrac et sucre conditionné sont plus importants que les autres années ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Ils le sont, mais il faut se mettre en perspective sur la fin septembre.

Que vise-t-on en termes d'atterrissage ? Sur le vrac, on vise le même niveau que l'an passé voire un peu plus bas dès lors qu'il y aura les vidanges de silo que nous avons évoquées tout à l'heure.

Pour les conditionner, un stock plus important sur les sacs évitera la situation que nous avons pu connaître en début d'exercice, en septembre dernier, quand nous étions passés en rythme plus intensif à Roye Conditionnement sur la ligne sacs. On constitue un peu plus de sacs pour l'instant à Roye Conditionnement pour éviter d'avoir à changer le rythme de travail.

Un point remonté par l'équipe de Roye Conditionnement est le rythme des sachets qui sera plus faible.

Sinon, pour les autres niveaux de stock, nous visons la même chose. Si nous sommes un peu plus hauts que l'an dernier, pour l'instant cela signifie qu'il faut pousser pour les sorties.

C'est ce que je disais au début sur la partie commerciale pour que les contrats soient honorés.

**M. LE POULLEN.** - Le fait que l'on produise 3 000 tonnes de moins à Étrépagny ne va-t-il pas

nous pénaliser ?

**Mme HERNANDEZ.** - Non, c'est un sujet que l'on a validé avec la Supply Chain.

Cela ne pénalisera pas la disponibilité des sucres pour les clients jusqu'au démarrage de la prochaine campagne. Nous n'aurions pas pris cette décision s'il y avait eu un risque.

### **Point social.**

**10) Pouvez-vous nous donner le bilan des heures placées dans le CET par catégorie socio-professionnelle, ainsi que le nombre d'heures supplémentaire effectué pour l'année écoulée ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est un peu tôt. Nous sommes en train de compiler les éléments pour les passer sur le mois de juin, de finaliser sur le plan administratif.

Nous pourrons faire un retour fin août sans difficulté. Il faut un peu de temps.

Nous ferons un bilan fin août précis comparativement aux années précédentes, c'est toujours intéressant d'avoir ce regard.

**M. ADAM.** - J'ai hâte de voir combien de personnes en journée ont pu placer sur le CET et si vous avez tenu vos engagements à leur faire une proposition dans ce sens.

**11) Pourriez-vous rappeler les démarches à suivre pour régulariser les compteurs suite à l'article 37 de la loi 2024 3 6 4 du 22/05/24 sur l'acquisition de congés payés en maladie ? Est-ce automatique ? Faut-il demander ? Quelle est la disponibilité ?**

**Les CP acquis pendant un arrêt maladie vont ils figurer sur l'OGT de l'exercice 2024 2025 ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons déjà traité cette question. Je vous avais indiqué que nous, SLS, avant le décret et la loi, avons mis en place dans notre système de paie cette génération automatique des congés payés pendant la maladie et, d'ailleurs, nous l'avons même effectué avant de connaître la loi et sur des bases plus avantageuses pour les salariés.

Cela étant, les choses ne sont jamais simples. La loi ne dit pas que l'on a droit à des congés payés tout le temps : elle plafonne à 24 jours ouvrables par an.

Nous avons paramétré le système avec les éléments que nous connaissions à l'époque, c'est-à-dire une acquisition pouvant aller jusqu'à 30 jours par an pour une personne qui serait malade toute l'année.

Nous sommes paramétrés pour cela depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023. Nous appliquons la loi voire un peu plus. Ce sera d'ailleurs un point à corriger.

**M. CAUCHOIS.** - Des personnes ont perdu des jours de congé si elles ont eu 5 semaines de maladies consécutives.

**M. GAUSSOU, Président.** - Non, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, nous appliquons l'acquisition des congés payés pendant la maladie dans le paramétrage de notre système. Les congés payés acquis apparaîtront forcément.

**M. LE POULLEN.** - Ce qui est antérieur n'a pas été validé.

**M. GAUSSOU, Président.** - Question suivante, les congés payés vont apparaître sur l'OGT de l'exercice puisqu'ils ont été calculés. Il n'y a pas de démarche spécifique à suivre. Le système tourne.

**M. LE POULLEN.** - Qu'en est-il de la rétroactivité ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Comme la loi a mis un peu moins de congés, je devrais réajuster le calcul. Sinon nous distribuerons trop de congés.

**M. CAUCHOIS.** - La loi ne remonte-t-elle pas avant ?

**M. PUIPIER.** - Est-il possible de faire une note, par exemple dans les fiches de paie, pour rappeler ce que vous venez de nous dire ?

Certains salariés se posent la question.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous sommes là pour y répondre, nous sommes en CSE. C'est la loi, c'est du droit commun. Tout le monde n'est pas concerné.

Pour être concerné par cette disposition, ce sont des personnes malades au moins un mois par an d'ores et déjà, car le système allait jusque-là avant même le 1<sup>er</sup> juin 2023.

Je réponds partiellement à votre question.

**M. CAUCHOIS.** - D'après ce que l'on avait entendu, la rétroactivité remontait plus loin sur la récupération des jours. Là vous vous arrêtez à une date qui n'est pas si lointaine.

**M. GAUSSOU, Président.** - Evoquez-vous des cas ?

**M. CAUCHOIS.** - Par exemple des cas de 2022 ou avant juin 2023 : des personnes ont été malades et ont perdu des jours de congé.

D'après la loi, la rétroactivité va plus loin que ce que vous annoncez.

**M. GAUSSOU, Président.** - Le système auparavant fournissait déjà le calcul des congés payés pendant 4 semaines de maladie.

**M. CAUCHOIS.** - Avant votre date butoir de 2023, les personnes qui ont été malades plus de 5 semaines auparavant perdaient une journée de congé.

Par exemple, une personne dans le service a été opérée il y a un peu plus d'un an. Elle a perdu une journée par suite de 5 semaines de maladies consécutives et, si on suit ce qui est dit, elle devrait récupérer la journée de maladie des congés maladie.

**M. GAUSSOU, Président.** - Une journée, en effet, car elle a été malade 5 semaines. Pendant 5 semaines, elle en a gardé 4/5e.

**M. CAUCHOIS.** - Elle n'est pas la seule personne concernée par ce phénomène.

Jusqu'où allez-vous en termes de rétroactivité sur ce phénomène ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous allons jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023, de manière automatique.

Après, il faudra regarder au cas par cas s'il y a vraiment des cas particuliers, sur les éléments donnés par la loi.

Cela ne peut concerner que quelques personnes qui ont été absentes plus d'un mois par an.

**M. LE PALUD.** - Sauf erreur, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2009.

**M. PUECHAL.** - C'est la loi.

**M. CAUCHOIS.** - Cela concerne beaucoup de personnes.

**M. GAUSSOU, Président.** - Cela concerne des personnes à la retraite.

**M. CAUCHOIS.** - Ou des personnes qui ont été licenciées.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ou bien cela concerne des personnes qui ne s'en préoccupent pas.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Monsieur GAUSSOU, êtes-vous prêt à examiner tous les cas de figure ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Jusqu'en 2009, non.

**M. CAUCHOIS.** - C'est la loi.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous n'êtes pas prêts à remonter jusqu'en 2009.

Est-ce ce que vous dites ?

**M. GAUSSOU, Président.** - J'en serai bien en peine, rien que pour avoir la traçabilité de tous les éléments.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Sur la présentation de plannings à OGT...

**M. ADAM.** - De toute manière, si vous ne voulez pas appliquer la loi qui établit une rétroactivité de 15 ans, donc depuis 2009.

Je comprends votre positionnement, mais de notre côté, si un salarié vient nous demander des explications, nous lui apporterons la réponse suivante : « Tu saisis la cour des Prud'hommes et tu demandes que l'on tranche ton cas aux Prud'hommes avec les indemnités qui conviennent ».

Aujourd'hui, votre positionnement est celui-ci, nous en prenons acte.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que je pouvais regarder au cas par cas. Après, on me parle de 2009.

**M. BOUCHELAGHEM.** - C'est la loi.

**M. ADAM.** - Cela a été tranché par le Conseil d'État.

**M. GAUSSOU, Président.** - Les Prud'hommes vont être encombrés, toutes les entreprises seront en difficulté.

**M. ADAM.** - En tant que CSE et élus, nous pouvons dire cela au salarié.

**M. CAUCHOIS.** - Je pense notamment à un collègue à Eppeville qui a été en maladie pendant des années. Comment cela fonctionne-t-il pour cette personne ?

**M. CAUCHOIS.** - Il a quitté l'entreprise.

**M. CAUCHOIS.** - Oui, il a été licencié

**M. GAUSSOU, Président.** - Quelqu'un dont le contrat de travail est rompu, je ne suis pas en mesure de lui octroyer des congés s'il n'est plus dans l'entreprise, par définition.

**M. BOUCHELAGHEM.** - La loi est la loi. « Dura lex, sed lex. »

Vous pouvez nous dire clairement que vous êtes prêts à appliquer la loi et à étudier les cas, puisqu'en plus vous-même vous dites que cela ne doit pas toucher énormément de personnes.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je l'ai dit, il faut étudier au cas par cas.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous avez également dit : « je ne vais pas remonter jusqu'en 2009 ».

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'aurai pas forcément les éléments.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Si vous avez les éléments, rien n'empêche de regarder.

**M. GAUSSOU, Président.** - Cela étant, la loi établit un plafond. C'est une petite « usine à gaz. »

**M. ADAM.** - Oui, elle a plafonné à 15 ans, car on pouvait remonter jusqu'à 25 ans.

**M. GAUSSOU, Président.** - Pour encombrer les Prud'hommes, il n'y a rien de mieux.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Vous allez régler cela rapidement. Il n'y a pas besoin d'aller jusqu'aux Prud'hommes. Il faut faire preuve d'intelligence.

**M. GAUSSOU, Président.** - S'il y a des demandes spécifiques, elles seront étudiées.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Je suppose que cela ne concerne pas 30 % d'effectifs.

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est à la marge, d'autant que comme je vous le disais, nous gardions déjà un mois.

Ce qui me paraît important par ailleurs est que c'est d'ores et déjà appliqué pour les personnes dans l'entreprise depuis l'an dernier. C'est le plus important.

**M. ADAM.** - Quel est votre positionnement ?

Quand le salarié va nous interroger, on lui dira : « Nous avons interrogé la direction, M. GAUSSOU nous dit qu'il ne reviendra pas sur les 15 dernières années. » Notre champ d'action s'arrête là.

Qu'est-ce que qu'on lui conseille ? D'aller voir un avocat ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Vous lui conseillez d'aller voir son service RH d'abord, pour autant qu'il y ait des cas.

**M. PUIPIER.** - Quand on est interrogé, on leur dit « 2009 ».

Monsieur GAUSSOU, quelqu'un qui a vécu un arrêt, on lui dit qu'il peut remonter jusqu'à 2009. On connaît la loi. On n'a pas mis par hasard l'article et la loi.

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, c'est précis.

**M. CAUCHOIS.** - On va vous envoyer du monde.

**12) Quand les plannings de campagne de Roye Sucrierie seront-ils distribués ? Des repos seront-ils imposés ou allez-vous donner le choix ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous l'avons évoqué tout à l'heure.

**M. PUECHAL.** - Pouvez-vous préciser, car vous nous avez dit mi-septembre et après vous dites que là, c'est trop tôt.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je n'ai pas compris votre intervention, Monsieur PUECHAL.

Nous en sommes à la sucrierie, à la question 12.

M. ODDOS va compléter la réponse par rapport aux échanges du matin.

**M. ODDOS.** - Pour reclarifier les choses, comme tous les ans, nous donnerons les plannings avant fin juin pour que chacun puisse avoir son planning de campagne avant son départ en vacances.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons eu l'échange sur les repos ce matin, nous avons noté les différentes remarques et points de vue.

**13) Point sur les recrutements au Conditionnement : comment expliquez-vous que le processus soit long ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous l'avons aussi évoqué ce matin.

Je peux préciser pour le Conditionnement spécifiquement que 2 recrutements viennent d'être réalisés.

L'assistante commerciale n'est pas dans l'atelier, j'entends, c'est au Conditionnement. Néanmoins, un opérateur pour la partie dépotage arrive au 1<sup>er</sup> juillet prochain ainsi qu'un conducteur morceaux.

Deux salariés vont donc rejoindre l'équipe. Ce sont les recrutements que j'évoquais ce matin et qui figuraient à la Bourse des emplois.

**M. DESSAINT.** - Le poste de palettiseur est un basculement interne.

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui.

Par ailleurs, il y a toujours un volant. On l'évoque assez peu, mais cela pèse aussi dans notre capacité à recruter. Il y a une grande campagne de recrutement d'alternants en ce moment sur les deux sites de Roye Conditionnement et Roye Sucrierie.

Pour le reste, Julien KANTHACK et Valérie PACHOCINSKI travaillent sur les 4 recrutements pour le Conditionnement dont l'électromécanicien.

**M. DESSAINT.** - Sur les recrutements électromécanicien, a priori 2 personnes auraient présenté une demande et elles n'ont toujours pas de retour : un intérimaire et un candidat externe ont postulé.

**M. GAUSSOU, Président.** - De quand date la demande ?

**M. DESSAINT.** - Je n'ai pas la date.

**M. GAUSSOU, Président.** - J'en ferai le retour.

**14) Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la formation Optimum suivie par les managers ? Comment allez-vous prendre en compte la charge de travail induite ? Comptez-vous apporter du soutien pour l'animation et le suivi ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est de l'actualité toute fraîche, car Étrépagny vient d'effectuer un volet de formation Optimum qui bascule en ce moment même vers Roye Conditionnement.

**Mme HERNANDEZ.** - La démarche Optimum - vous en avez parlé dans les CSE précédents, je pense - est une démarche d'excellence opérationnelle lancée à l'échelle de la Division Sucre.

Dans le cadre de ce projet, il a été décidé en premier lieu de travailler sur le Shop Floor Management.

Dans une première étape en 2024, nous commençons par le mettre en place dans une sucrierie et un conditionnement dans une région de la Division Sucre - région égale pays -.

En France, cela se traduit par, avant campagne 2024, la sucrerie d'Étrépagny et le Conditionnement de Roye.

Cela explique pourquoi il y a eu 5 jours de séminaire à Étrépagny jusqu'à hier soir et 5 jours qui commencent pour les managers de Roye Conditionnement depuis ce matin jusqu'à la semaine prochaine.

L'objectif de ces 5 jours est de travailler à construire et confirmer ensemble un ensemble d'indicateurs pertinents pour le suivi de notre activité au quotidien à chaque niveau de responsabilité, que l'on soit opérateur de terrain, chef de poste - je vais parler très sucrerie, je suis désolée pour les conditionneurs - ou ingénieur exploitation.

Il s'agit de définir ensemble des indicateurs utiles et pertinents, des outils de management visuels nous permettant d'animer ces indicateurs au quotidien et d'animer les plans d'actions qui découleront de l'analyse de ces indicateurs.

L'objectif est également de construire ensemble la trame des rituels que l'on souhaite mettre en place au quotidien pour animer ces indicateurs et plans d'actions.

Dernière étape que nous avons travaillée hier : comment démultiplier cela ensuite à l'échelle de nos équipes à tous les niveaux de responsabilité ?

Dans cette démarche, les groupes français sont accompagnés par un consultant français donc francophone, ce qui est plus facile pour tout le monde. Il est aussi prévu de continuer par un accompagnement sous forme de coaching dans les phases de démarrage, dans les premiers temps de mise en place.

Je vais parler très sucrerie, le timing est peut-être différent au Conditionnement, car il y a un peu moins le rythme campagne/inter campagne. En complément de cet accompagnement extérieur, en sucrerie, l'objectif d'ici le démarrage de la campagne est de déployer l'outil à tous les niveaux à l'ensemble des personnes concernées.

Nous allons notamment nous appuyer sur nos sessions de formation avant campagne pour parler beaucoup de ce sujet avec l'intégralité des équipes afin de nous approprier ces outils, les indicateurs et tous commencer à les utiliser dès les premiers temps de la campagne sucrière.

L'un des objectifs affichés et vécus pendant les 5 jours de cette démarche n'est pas de révolutionner ce que nous savons faire. Nous savons déjà effectuer beaucoup de choses. L'objectif est de construire des outils qui sont les nôtres, qui nous sont utiles pour essayer de simplifier notre quotidien en gagnant en efficacité.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons évoqué cela avec Alain MASEREEL sur les CSE précédent également.

**M. ADAM.** - Concernant la prise en compte de la charge de travail supplémentaire, comment cela a-t-il été apprécié ?

**Mme HERNANDEZ.** - C'est une question que l'on a posée à la fin du séminaire aux participants. En fait, on a commencé les 5 jours par : qu'est-ce que l'on attend de ces 5 jours et que craint-on ?

Certains ont exprimé une inquiétude sur la charge de travail que cela peut rajouter. On a fait le même exercice à la fin des 5 jours. Tout le monde ne s'est pas exprimé spécifiquement sur le sujet de la charge de travail, mais ceux qui l'ont fait, ont dit : « Avec ce que l'on a fait, je n'ai pas l'impression que cela me rajoute du travail ni que cela m'en enlève ». Il faut donc le mettre en

place pour savoir.

Nous avons entendu que l'objectif est de simplifier. Comme nous ne savons pas encore le faire, pour l'instant, cela ne nous simplifie pas les choses, mais nous n'avons pas l'impression que cela nous en rajoute. C'est ce que j'ai entendu de la part des managers présents. À Étrépany, il y avait l'intégralité des chefs de poste et des chefs de secteur maintenance ainsi que des ingénieurs d'exploitation et notre coordinateur.

**M. CAUCHOIS.** - Pourrait-on avoir un cas de figure sur cela ?

**M. LE GUERN.** - Au Conditionnement, ils le font depuis des années. Pour moi, c'est un Pro Conseil bis.

**M. ADAM.** - Oui.

**M. ODDOS.** - Ce sont des démarches d'amélioration continue.

L'objectif n'est pas de donner du travail supplémentaire, mais de s'interroger sur la manière dont on accomplit notre travail actuellement et comment l'effectuer de manière plus performante et plus pertinente.

Il y a cette vague de projet, cette impulsion donnée par le groupe autour du projet Optimum, mais ce n'est pas une révolution dans les faits. Le travail est déjà bien mené par les équipes. Il s'agit de profiter de cette opportunité pour rendre plus pertinente et plus efficace la manière dont on travaille.

**M. ADAM.** - Quelles usines allemandes sont en test ? Y en a-t-il ?

**M. ODDOS.** - Zeitz a commencé.

**Mme HERNANDEZ.** - Oui, côté Sucrierie.

Côté Conditionnement je ne sais plus.

**M. ODDOS.** - Il y en a une deuxième en Allemagne. Il y a Tienen en Belgique et une usine polonaise. Il y a Drochia, l'usine moldave.

**M. ADAM.** - Qu'est-ce que les Allemands ont obtenu pour cette mise en place ?

Chaque fois qu'il y a quelque chose, les organisations syndicales négocient quelque chose, donc qu'ont-elles obtenu ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous n'avons pas d'information sur cela.

**M. LE POULLEN.** - Nous en aurons en septembre.

**M. GAUSSOU, Président.** - Vous nous les communiquerez.

**M. ADAM.** - Oui.

Chaque fois qu'un projet est mis en place, les Allemands ont l'opportunité de négocier quelque chose.

Nous avons ces bonnes nouvelles.

**M. LE POULLEN.** - Comme les primes qu'ils avaient quand ils avaient des bonnes idées.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous reprendrons ce point régulièrement, Alain le faisait aussi depuis 3 mois, nous le mettrons à l'ordre du jour fin août.

**15) Peut-on à tout moment demander le versement anticipé des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Non, car nous appliquons la règle que nous avons concrétisée dans les NAO de 2018 qui prévoit que pour changer la modalité de gestion de ma paye en anticipant les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois, je dois le demander sur la période octobre/novembre et cela démarre au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Est-ce chaque année ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, pour avoir le lissage de la rémunération qui est effectivement demandé par certains salariés qui sont intéressés par le fait d'avoir ce lissage depuis que nous l'avons mis en place, en 2018.

**M. CAUCHOIS.** - Si une personne a des difficultés financières et demande une avance plutôt qu'un lissage, cela sera-t-il refusé ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

La question qui m'est posée est : peut-on à tout moment demander le versement anticipé des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois ? Je l'ai interprétée par rapport au lissage que nous proposons. Pour votre part, vous êtes sur la question d'une avance de salaire.

Nous avons toujours un regard possible sur une avance au cas par cas pour un salarié qui le demanderait. Ce n'est pas lié forcément au 13<sup>e</sup> mois, c'est la notion d'avance sur salaire.

L'acompte est également possible.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Un salarié qui demande le lissage des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois au mois d'octobre, au mois de janvier qui suit, il perçoit 1/6<sup>e</sup> du treizième mois. Est-ce cela ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Oui, dès le 1<sup>er</sup> janvier.

**Mme ROUILLARD.** - Une fois que la demande de lissage a été faite, peut-on revenir en arrière ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Il faut le demander 2 mois avant la fin de l'échéance annuelle, 31 octobre, dans un sens et dans l'autre. C'est finalement assez souple.

Après, pour M. CAUCHOIS, la question de l'avance peut toujours être demandée.

**Roye Sucrerie.**

**16) Que comptez-vous faire pour enrayer les nombreuses incivilités sur la Base Vie ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous sommes confrontés à un certain nombre d'incivilités sur la Base Vie.

Je vois que la question est posée probablement par les représentants de la sucrerie, MM. PUIPIER et MOREL.

**M. ODDOS.** - Comme vous, je déplore les dégradations et incivilités qui peuvent avoir lieu sur la Base Vie.

C'est un lieu à disposition de nos entreprises extérieures pour pouvoir les accueillir et afin qu'elles puissent mener les activités qu'elles ont à mener chez nous.

Les incivilités sont liées à des mauvais comportements. J'espère qu'ils ne viennent pas de la

majeure partie des personnes, mais force est de constater que certains ont une notion du respect pas vraiment en phase avec les attentes que l'on peut avoir.

Chaque fois que l'on a connaissance de ces incivilités, nous le communiquons auprès des donneurs d'ordres, notamment afin qu'ils puissent faire les rappels.

J'ai bien conscience que ce n'est pas toujours d'une efficacité extrême.

Aujourd'hui, il est difficile d'avoir beaucoup d'autres moyens à notre disposition pour nous assurer que les comportements sont bons et sont bien respectés.

**M. ADAM.** - Parle-t-on des transporteurs ?

**M. ODDOS.** - La Base Vie concerne les entreprises extérieures qui travaillent chez nous et qui utilisent des toilettes, douches, salles de repas situés sur une Base Vie. Certains ne respectent pas vraiment très bien les lieux, mais je ne suis pas sûr que nous soyons les seuls concernés par ce type de problématique.

**M. PUIER.** - Cela engendre quelques problèmes de sécurité.

Il y avait notamment des camping-cars qui se branchaient sur les bungalows. Cela engendre de vrais problèmes. Des frigos ont été volés, des micro-ondes circulent, des portes sont dégradées, des toilettes... Le travail des femmes de ménage n'est pas respecté. Cela constitue un surplus de travail pour certains d'entre nous.

A l'image un peu des stops sécurité - que l'on ne fait d'ailleurs plus beaucoup - je me demande si l'on ne pourrait pas réaliser des stops sécurité sur la Base Vie avec un certain nombre de donneurs d'ordre d'entreprises extérieures en faisant des rappels, car il y a aussi du personnel qui ne parle pas toujours bien le français. Même quand on les rappelle à l'ordre, c'est compliqué. Ce n'est pas péjoratif, mais c'est une difficulté supplémentaire. Leurs donneurs d'ordres doivent faire l'interface entre nous et eux.

**M. ODDOS.** - Je retiens l'idée effectivement.

Nous pourrions organiser un Stop sécurité auprès de l'ensemble des entreprises extérieures sur ce sujet spécifique.

**M. PUIER.** - Ils en ont assez.

**M. CAUCHOIS.** - Je voudrais rebondir sur l'histoire des femmes de ménage, car plusieurs personnes m'ont demandé de le remonter.

On a fait installer des parois pour ne pas que les personnes en train de se changer soient vues depuis le couloir. Cela fait plusieurs mois que lorsque l'on arrive le matin et que l'on se change, les femmes de ménage sont en train de travailler dans les vestiaires, dans les douches ou les allées à nettoyer. Les personnes trouvent que ce n'est pas normal.

**M. ODDOS.** - Evoquez-vous la présence des personnels de nettoyage dans les vestiaires ?

**M. CAUCHOIS.** - Oui et c'est tous les jours.

Soit il y a du retard dans leur planification, soit les horaires de passage ne sont pas adaptés à nos horaires d'arrivée.

**M. GAUSSOU, Président.** - D'expérience, elles ne doivent pas passer quand il y a la relève, normalement.

**M. CAUCHOIS.** - C'est compliqué, car elles sont toujours là le matin.

**M. ODDOS.** - Je n'avais pas cette information. Je prends note et on verra avec l'entreprise pourquoi et comment on peut réorganiser le planning.

**M. DESSAINT.** - On a connu cela au Conditionnement : ils ont changé les horaires.

**M. ODDOS.** - Oui, il n'y a pas de raison que cela soit un gros problème.

**M. LE GUERN.** - Pour rebondir sur la Base Vie, les entreprises historiques qui viennent régulièrement chez nous sont correctes.

C'est parce que nous sommes dans un environnement où il y a beaucoup d'entreprises présentes pour les évaporations par exemple. Elles partiront après.

**M. PUIPIER.** - En ce moment, c'est un problème récurrent. Cela génère pas mal de crispations. On n'est pas là pour faire la police toutes les 5 minutes.

### **Roye Conditionnement.**

#### **17) Pouvez-vous nous présenter la fiche repère reliée au poste cariste tri-palettes ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - La question a été examinée par Julien KANTHACK directement.

En fait, ce poste de travail n'est pas un poste repère en tant que tel. Il est rattaché à un poste repère. Il s'appelle cariste banderoleuse et ses tâches principales sont la conduite d'équipement. Si c'est le tri-palettes, cela peut être une ligne de banderoleuse comme à Eppeville et la conduite d'un chariot élévateur est prévue comme le fait d'assurer la traçabilité des mouvements par le scannage.

Une fiche existe déjà, mais elle n'est pas à l'identique du poste de travail des palettes. C'est comme cela depuis assez longtemps. De notre point de vue, la fiche correspond à ce qui est effectué par le tri-palettes.

**M. DESSAINT.** - Sur la fiche du poste repère, il n'y a pas tri-palettes.

**M. GAUSSOU, Président.** - On peut préciser que comme c'est un poste de travail spécifique, il rentre dans le champ de l'accord de polyvalence.

**M. ODDOS.** - Sur la fiche de poste repère, il n'y a pas écrit tri-palettes, car c'est la fiche qui existait pour cariste banderolage qui était utilisée sur d'autres sites, notamment Eppeville et je crois à Bresles.

Le poste tri-palettes est bien rattaché à cette fiche. Cela apparaît en bas de la fiche.

**M. DESSAINT.** - Cette fiche a-t-elle été refaite ? Nous n'avons peut-être pas la nouvelle.

**M. ODDOS.** - Peut-être. J'ai imprimé la fiche hier et je vois bien le cariste tri-palettes qui est rattaché. Je ne sais pas depuis quand.

**M. BOUCHELACHEM.** - N'avez-vous pas la date de mise à jour sur la fiche de poste repère ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Cela doit être marqué normalement.

**M. ADAM.** - Normalement, nous y avons accès.

**M. BOUCHELACHEM.** - Nous « devrions » y avoir accès.

*(Rires.)*

**M. DESSAINT.** - Je ne l'ai pas.

**M. GAUSSOU, Président.** - La fiche date manifestement de 2016.

**M. PUECHAL.** - La mettez-vous en annexe au procès-verbal ?

**M. GAUSSOU, Président.** - C'est une fiche ancienne, mais je peux l'annexer.

**M. PUECHAL.** - D'habitude, vous nous demandez d'être précis, mais la question était : pouvez-vous nous présenter la fiche repère reliée au poste cariste tri palette ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Elle n'existe pas en tant que telle. Il n'y a pas de fiche repère cariste banderoles, mais je peux la mettre en annexe.

**18) Pourquoi quatre personnes n'auraient pas été retenues pour être SST alors qu'elles ont fait part de leur souhait de formation ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Le Conditionnement est parfaitement informé de ces 4 candidatures, il comprend difficilement le fait qu'elles n'auraient pas été retenues puisque l'on souhaite qu'elles soient secouristes du travail. Il faut simplement planifier la formation initiale et si l'on veut être complet sur le sujet, parmi les 4 personnes : une a annulé, une ne souhaite plus et une autre ne s'est pas présentée à la formation.

La situation est plus complexe que le fait de dire que la direction ne veut pas.

Il en reste donc 2.

**M. DESSAINT.** - Le problème est que l'on ne répond pas aux personnes. Elles postulent et on ne leur dit pas : « On retient ta candidature et tu feras ta formation dans tel délai ».

**M. GAUSSOU, Président.** - Une personne ne s'est pas présentée à la formation.

Si elle a été conviée, c'est qu'elle a eu une réponse. En tout cas, deux restent dans le circuit et nous souhaitons qu'elles soient à terme secouriste.

**M. ODDOS.** - De manière générale, nous sommes favorables à ce qu'il y ait le plus de secouristes possible. Il faut être rassurant vis-à-vis des personnes volontaires. Généralement, nous planifions les formations de manière qu'elles le deviennent.

**M. GILLET.** - Une personne n'a pas reçu la convocation. C'est peut-être celle-là qui ne s'est pas présentée. Il s'agit d'une nouvelle recrue.

**M. ODDOS.** - Je n'ai pas d'information.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous leur ferons le retour.

**19) Y a-t-il un risque de sûreté industrielle généré par la suspension de sucre dans le local surpresseur de la galerie poudre ?**

**M. ODDOS.** - Il y a eu des dégagements de poussières à un moment donné lié à des bouchages de tuyauterie.

Il est évident que lorsqu'il y a un dégagement de poussière important, il faut savoir agir pour résoudre le problème.

Dans l'organisation, des rondes sont menées par les équipes en place, notamment par les tamiseurs

qui travaillent dans cette zone pour justement déceler les éventuelles problématiques identifier les causes et mettre en place les actions derrière pour les résoudre.

**M. DESSAINT.** - Le problème est que ce défaut perdure depuis plusieurs mois, c'est fréquent.

**M. KRAJDA.** - Oui, c'est fréquent.

**M. DESSAINT.** - Y a-t-il des choses prévues ? Y a-t-il un danger pour le personnel de respirer un nuage de poussière de sucre ainsi que pour la sûreté industrielle ?

On accède au 6x8 tous les jours. Tous les jours, le personnel y va, va sur les clés magnétiques, etc. Tous les conducteurs y vont, les méthaniseurs y vont.

**M. GAUSSOU, Président.** - M. KANTHACK dit qu'il faut traiter les causes.

Il y a nettoyage régulier, pas de bouchage des tuyauteries, il faut toujours s'attacher à cela. Après, respirer un peu de sucre n'est pas l'idéal, mais...

**M. LE POULLEN.** - Y a-t-il un permis de marche dégradée pour que cela fonctionne même avec de la suspension de poussière ?

On est tout de même dans une zone Atex. Ce n'est pas anodin.

**M. LE GUERN.** - Non, ce n'est pas Atex. Les zones Atex, c'est très confiné.

**M. LE POULLEN.** - Je sais ce qu'est une zone Atex, je suis surveillant XP.

Des machines fonctionnent-elles à l'intérieur ?

**M. KRAJDA.** - Oui, les surpresseurs.

**M. LE POULLEN.** - Les surpresseurs sont-ils certifiés Atex ?

**M. ODDOS.** - Je ne sais pas vous répondre.

Généralement, dans ce type d'environnement, c'est le cas.

**M. LE POULLEN.** - Il faut l'autorisation de marche dégradée s'il y a un problème.

**M. ODDOS.** - Ce qui est sûr est que dès que l'on détecte le problème, plus vite on parvient à intervenir pour en identifier la cause et le résoudre, et je pense que c'est ce qui est fait, cela permet de limiter le dégagement de poussière.

**M. LE GUERN.** - Ce qui m'étonne est qu'il y ait du sucre dans ce local, car normalement, les surpresseurs prennent de l'air à l'extérieur. Logiquement, il ne devrait pas y avoir de poussières.

**M. KRAJDA.** - Cela rejette à l'intérieur.

**M. LE GUERN.** - Cela veut dire que du sucre arrive ailleurs.

**M. GAUSSOU, Président.** - D'où le fait d'insister sur le nettoyage et une tuyauterie non bouchée.

**M. LE GUERN.** - Il fait très chaud.

**M. DESSAINT.** - Les portes sont ouvertes.

**M. LE GUERN.** - C'est peut-être pour cela qu'il y a de la poussière.

**M. DESSAINT.** - Aujourd'hui, on ne peut pas procéder autrement.

**M. LE GUERN.** - Cela a toujours été un souci.

**M. ODDOS.** - Si je relis les notes que nous a rédigées Julien KANTHACK, une tuyauterie de transports de sucre se trouverait dans la zone qui se boucherait et serait peut-être à l'origine.

Cette tuyauterie est mise en surveillance. Il faut s'assurer qu'elle est bien libre et qu'elle ne se bouche pas.

**M. KRAJDA.** - Il y a une amélioration à apporter à cette problématique, je pense, car ce problème est récurrent.

**M. LE GUERN.** - Du temps de Dominique GOMARD, on avait essayé de mettre un soufflage d'air.

**M. ADAM.** - S'il n'y a pas de sucre dans cette zone, il n'y a pas de classification. À mon avis, il n'a pas de zonage de fait. Si l'on n'a pas référencé un risque de suspension de poussière, il n'y a pas de zonage. Rien n'est mis en place.

Il faudra s'assurer qu'un zonage est bien effectué. Si vous avez de la suspension de poussière, il faut voir si le zonage existe ou pas.

**M. LE GUERN.** - Cette galerie a toujours été problématique.

**M. PUECHAL.** - Les actions prévues sont juste le débouchage de la tuyauterie, alors que l'on ne sait pas trop laquelle est bouchée, car cela se situe sur le retour.

Quelle est la résultante ? Fait-on un droit d'alerte ?

On effectue une ronde toutes les heures, mais quand cela va se produire, cela aura fait 45 minutes qu'il y a eu la suspension de poussière et on ne le saura même pas.

**M. ODDOS.** - Je comprends que c'est lié à une problématique de bouchage de tuyauterie, qu'il faut être alerte dans le suivi de cette tuyauterie pour qu'elle ne se bouche pas et intervenir avant qu'elle ne se bouche.

Maintenant, je n'ai pas plus d'éléments.

Nous transmettrons les informations à M. KANTHACK afin qu'il puisse revenir vers les personnes concernées.

**M. ADAM.** - Je propose de remettre la question à l'ordre du jour du prochain CSE quand il sera là.

**M. GAUSSOU, Président.** - Il y a la CSSCT.

En termes de prévention, il y a les rondes et les détecteurs de fumée et après il faut traiter les causes.

**M. PUECHAL.** - Cela, c'est fait, on en est conscient. Quand le gardien nous appelle pour aller faire des levées de doute, on le fait, on y monte.

C'est arrivé une fois que c'était un peu plus conséquent, mais chaque fois on va faire la levée de doute et après, on fait des rondes régulières dans le cadre de notre circuit glace.

Cela étant, il peut y avoir un risque supérieur à un moment, mais si c'est vraiment bouché et que cela monte en surpression, cela, vous ne pouvez pas le voir, cela peut péter.

**M. LE PALUD.** - Il faut tout de même savoir que le risque Atex n'est pas exclusivement lié à un nuage de poussière dans un bâtiment.

C'est lié à la température d'auto-inflammation d'une matière, en l'occurrence le sucre et si le sucre

s'est déposé sur une surface qui devient très chaude comme un roulement qui se grippe, cela peut partir en incendie tout seul.

Ce n'est pas spécifiquement lié à un nuage de poussière. Même une poussière se déposant sur une surface chaude peut se mettre à brûler toute seule, comme une feuille de papier.

**M. CAUCHOIS.** - Aujourd'hui, nous avons plein de capteurs capables de détecter les perturbations et les tuyauteries qui se bouchent.

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous remettons la question.

Nous avons noté : classement Atex, marche dégradée, zonage.

**M. LE PALUD.** - Les accidents liés au risque Atex sont plus souvent liés à des problèmes mécaniques qu'électriques. On regarde très souvent l'aspect électrique des choses, mais ce sont bien souvent des problèmes mécaniques avec des échauffements.

**20) Que comptez-vous faire suite à la venue sur site d'un travailleur temporaire dont le contrat n'était pas prêt, et qui n'a donc pas pu travailler ?**

**M. GAUSSOU, Président.** - Nous avons regardé ce qui s'est passé très précisément pour ce travailleur intérimaire.

En fait, le contrat était rédigé, mais le nom n'avait pas été transmis sur la liste des badges communiquée au gardien. Dans sa grande rigueur, le gardien ne l'a pas fait entrer sur le site.

C'est clairement un dysfonctionnement qui s'est produit pour cette personne. C'est malheureux, mais cela n'arrive heureusement pas souvent.

L'équipe en a pris note afin que cela ne se reproduise pas.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Le gardien n'a-t-il pas de référent à appeler ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Si, par la suite il a appelé, mais la personne n'a pas pu rentrer à l'heure prévue, etc.

**M. LE POULLEN.** - Est-elle tout de même rentrée dans la journée ou a-t-elle perdu sa journée de travail ?

**M. DESSAINT.** - Bien souvent, elle attend deux heures au moins avant d'avoir une réponse.

Cela s'est produit 2 fois de suite récemment.

**M. GAUSSOU, Président.** - J'ai un cas en tête en 3 ans.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Que comptez-vous faire, du coup ?

**M. GAUSSOU, Président.** - L'équipe était parfaitement informée.

Je compte faire en sorte que le processus se déroule normalement.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Comptez-vous le dédommager en premier lieu ? Il s'est déplacé et on ne l'a pas accepté sur le site.

**M. ODDOS.** - Je pense que ce n'est pas un sujet.

Il n'a bien évidemment pas perdu de salaire, parce qu'il n'a pas pu rentrer.

**M. GAUSSOU, Président.** - Dans nos pratiques sociales, on n'imagine même pas ne pas le payer.

Le préjudice pour lui est qu'il a attendu. C'est l'image de l'entreprise et le poste qui n'est pas tenu. On ne peut pas s'en réjouir.

**M. PUECHAL.** - Monsieur GAUSSOU, quand on demande à quelqu'un qui est d'après-midi...

**M. GAUSSOU, Président.** - Est-ce la même question ?

**M. PUECHAL.** - Non, mais c'est dans le même esprit.

La personne est d'après-midi. Pour dépanner, on lui demande de venir le matin. Elle va donc partir avant pour être au poste...

**M. GAUSSOU, Président.** - Parlez-vous d'un travailleur temporaire ?

**M. PUECHAL.** - Non pas forcément, un temporaire, CDD ou CDI.

... pour avoir ses 11 heures de repos.

Elle ne finit pas son poste, elle finit plus tôt pour revenir le lendemain. Il y a un trou de 3 heures, mais ces 3 heures ne sont pas payées. Tout cela pour dépanner.

**M. GAUSSOU, Président.** - Pourquoi la personne le fait-elle, d'après vous ?

**M. PUECHAL.** - Elle le fait pour dépanner.

**M. GAUSSOU, Président.** - Elle le fait, car elle a le souci de la marche de l'atelier, d'aller de l'avant, que cela se passe bien.

Les heures sont après dans le compteur et toutes les heures de travail sont prises en compte.

Oui, la personne est partie plus tôt. Il y a le souci de l'atelier, la personne répond, que voulez-vous que je vous dise ? Je salue la souplesse du salarié en question.

**M. GILLET.** - En gros, il ne faut pas avoir de souplesse pour ne rien perdre.

**M. CAUCHOIS.** - Il vaut mieux répondre non et rester sur son horaire de travail OGT pour ne pas perdre 3 heures. C'est dommage qu'une personne fasse l'effort pour la production et perde 3 heures.

Elle n'était pas présente, mais elle s'absente pour arranger la production, car il n'y avait personne le lendemain. Ce serait normal de faire un geste.

**M. PUECHAL.** - Le fameux donnant/donnant.

**M. GAUSSOU, Président.** - Ce sont des questions éternelles.

**M. LE POULLEN.** - Cela ne mettrait pas la société en péril.

**M. ADAM.** - On pourrait faire un accord, mais c'est ridicule.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Cela a existé.

## 21) Quand les nouveaux OCCHIO vont-ils être opérationnels ?

**M. ODDOS.** - Ils ont été reçus. Les OCCHIO ce sont des appareils de lecture optique de la granulométrie.

Il reste 2 points à traiter : le premier point est de paramétrer les quelque 40 recettes à l'intérieur. Cela prend un peu de temps.

Un deuxième point : l'interface est plus complexe sur le nouveau, donc on travaille avec le fournisseur pour avoir une interface plus claire et plus simple pour l'utilisation.

Une fois que ce sera fait, ils seront mis en place.

## **Étrépagny.**

### **22) Pouvez-vous nous présenter la future organisation pour le fonctionnement du méthaniseur et de la station d'épuration ?**

**Mme HERNANDEZ.** - Je me suis permis de vous fournir quelques éléments du projet pour savoir de quoi on parle.

Déjà, c'est un projet qui devrait démarrer lors du démarrage campagne pour limiter la quantité d'eau envoyée vers l'épandage - pratique très normande - et en traitant cette quantité d'eau, on produira un peu de biogaz que l'on compte réutiliser dans notre chaudière Stein pour réduire notre consommation de gaz naturel.

Cette nouvelle installation de méthanisation d'eau décantée - je vous ai montré quelques photos tout à l'heure - est construite à proximité immédiate de la station aérobie qui existe depuis presque 20 ans à Étrépagny.

Nous rajoutons un certain nombre d'équipements, d'abord pour alimenter le méthaniseur en eau, une cuve de mélange, un panier de filtre, un échangeur et une petite cuve à soude vrac pour ajuster le PH de l'eau. Ce sont des nouveaux équipements. Il faut également un méthaniseur, car sans méthaniseur, cela ne fonctionne pas. Vous voyez en photo la plus grande des 2 cuves avec un principe de recirculation.

Puis ce méthaniseur produira du biogaz qu'il faut traiter avant de l'envoyer dans la chaudière, notamment pour enlever l'humidité et l'H<sub>2</sub>S.

Pour gérer ce méthaniseur, il y a plusieurs aspects.

Un premier est un suivi des produits du méthaniseur, notamment les eaux. Notre objectif sera d'abattre le plus possible la DCO dans l'eau et sortir une eau épurée. Le plan de contrôle laboratoire pour cette partie existait pour la station d'épuration existante. Il est modifié pour y intégrer cet ajout avec la méthanisation.

On rajoute des préleveurs automatiques, ce qui nous permet de répondre aux contraintes réglementaires. Nous avons déjà et nous aurons toujours une chimiste pendant la période de fonctionnement de la station d'épuration présente sur place tous les matins pour effectuer toutes les analyses nécessaires sur les eaux qui entrent et sortent.

Pour le suivi du fonctionnement de cette installation, comme vous l'aurez deviné, elle est automatisée. Cette année, on a programmé intégralement le méthaniseur et la partie existante sur PCS7, le système Siemens à Étrépagny. C'est une migration en cours.

Ce sera conduit comme la station existante de l'année dernière par nos conducteurs chaufferie et traitement des eaux. Je pense que c'est un sujet que vous avez abordé en CSE l'année dernière.

Ces conducteurs ont en charge la partie conduite sur supervision, l'interprétation des résultats d'analyse que le laboratoire leur fournit pour pouvoir ajuster les paramètres de conduite et, ce qui change par rapport à l'an dernier est qu'avec la migration de la programmation sur PCS7, la

possibilité de redémarrer à distance a été incluse, sans être obligé d'aller sur place pour manoeuvrer un commutateur, ce qui est historiquement le cas sur la plupart de nos autres installations.

En termes de surveillance au quotidien, un chimiste est présent sur place pendant sa tournée d'installation. Il a également en charge une tournée visuelle de cet atelier pour pouvoir alerter concernant un débordement, un bruit, quelque chose qu'il aura pu voir et on demande à nos chefs de poste que l'un des chefs de poste passe une fois par 24 heures pour vérifier. Dans sa tournée usine, le chef de poste intégrera comme l'année dernière un passage par la station d'épuration.

Après, on a réfléchi et essayé d'identifier les besoins d'intervention sur le terrain sur cette nouvelle installation qu'est le méthaniseur.

Quelques-unes des interventions - relativement peu - devront être effectuées de temps en temps. Je pense notamment au nettoyage des filtres à panier qui filtrent l'eau qui rentre dans les méthaniseurs pour éviter les feuilles mortes ou autres morceaux.

Puis, je n'ai pas idée de la fréquence pour l'instant, il y aura un éventuel nettoyage à contre-courant de l'échangeur de réchauffage de l'eau décantée pour le décrasser, voire le remettre en fonctionnement.

Ce sont des actions que l'on visualise comme interventions relativement régulières.

Nous envisageons de les faire effectuer par l'équipe du lavoir. Nous avons un permanent surveillant lavoir et un saisonnier opérateur lavoir qui sont l'équipe la plus proche physiquement du méthaniseur.

Après, des pannes et des besoins d'intervention peuvent survenir. Dans ces cas, toutes ces interventions non prévues et ponctuelles sont sous la responsabilité du chef de poste. Il va les coordonner avec son équipe, car il a des mainteneurs dans son équipe et un certain nombre d'intervenants pour mettre en sécurité, faire les interventions et permettre le dépannage ou la résolution du problème.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Sur le slide de la présentation « Suivi et interventions sur le méthaniseur » dans la partie « Suivi en continu du fonctionnement » vous indiquez : « Conduite sur PCS7 par les conducteurs chaufferie et traitement des eaux ». Le titre de « Conducteur chaufferie et traitement des eaux » est-il l'intitulé du poste repère ?

**Mme HERNANDEZ.** - Oui.

**M. BOUCHELAGHEM.** - J'étais resté sur chauffeur station d'épuration. N'y a-t-il pas de changement ?

**Mme HERNANDEZ.** - Le poste repère s'appelle « conducteur chaufferie et traitement des eaux. »

**M. ADAM.** - Ce fonctionnement a-t-il été présenté aux chefs de poste et au chimiste surveillant ?

**Mme HERNANDEZ.** - Ce fonctionnement avec beaucoup plus de détails a été longuement discuté avec les chefs de poste. Je vous ai épargné un certain nombre de détails techniques. Cela a donc été discuté en détail les chefs de poste. Cela a été discuté avec les permanents du laboratoire, car on a construit le plan de contrôle avec eux. Le chimiste est un saisonnier, donc lui, pas encore.

Il manque une étape. Elle est prévue, mais pas encore réalisée, avec les surveillances lavoir. C'est une étape à la fois d'information et de formation aux opérations nécessaires.

La formation attendra encore un peu, car je préfère former sur un équipement complètement monté

où il ne manque rien.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Allez-vous modifier la fiche de poste repère ?

**Mme HERNANDEZ.** - La fiche de poste repère de Conducteur chaufferie et traitement des eaux a été intégralement revue l'année dernière et nous avons anticipé l'intégration du méthaniseur.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Qu'en est-il concernant le surveillant lavoir ?

**Mme HERNANDEZ.** - Nous nous situons sur une intervention très similaire à des interventions qu'il effectue déjà dans le cadre de son poste actuel.

Aujourd'hui, il n'est pas envisagé de revoir le poste repère si l'on ne modifie pas les activités principales de son poste.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Si l'on doit lui dispenser la formation, soit il n'a pas les compétences pour faire ce qu'on lui demande, soit c'est en complément de ce qu'il réalise déjà.

À un moment, il y a forcément une modification de son périmètre ou de ses compétences.

**Mme HERNANDEZ.** - Je ne l'aurais pas exprimé ainsi.

Sur un chantier qui est déjà le mien, si j'étais surveillant, avant de remplacer un équipement, je vais tout de même me reformer pour connaître mon nouvel équipement qui est potentiellement légèrement différent.

En l'occurrence, ce sont des tuyaux et des vannes qui n'existaient pas. Il doit en prendre connaissance pour savoir laquelle ouvrir ou laquelle fermer.

**M. ADAM.** - Ce n'est donc pas une compétence supplémentaire, est-ce cela ?

**Mme HERNANDEZ.** - Non, mais si on construit un nouvel équipement, il faut le regarder avant d'être capable de l'utiliser.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Il y a eu un changement de technologie ou d'équipement ou de périmètre. À un moment, un changement s'opère dans sa manière de travailler.

Cela nous ramène au fondement de la classification notamment sur les critères classant.

Si l'on regarde de plus près les critères classant, on fait ressortir l'évolution dans ces domaines de technologie, d'information et autres.

C'est pour cela que je vous ai demandé si la fiche de poste repère allait être modifiée.

**Mme HERNANDEZ.** - J'ai bien entendu la question.

**M. BOUCHELAGHEM.** - J'ai bien entendu la réponse, elle ne me convient pas.

**M. GAUSSOU, Président.** - Y a-t-il un seuil technologique franchi par cette opération ? Apparemment pas. C'est un circuit complémentaire, tel que je l'entends.

**M. ADAM.** - La question est plutôt : vous êtes-vous posé la question ?

Et cela... ! ?

**M. GAUSSOU, Président.** - Sur surveillant lavoir, je pense que oui, ainsi que pour le conducteur chauffeur aussi de manière très anticipée.

**M. LE POULLEN.** - Pour le chimiste, il y aura une nouvelle fiche de poste, car le travail n'existait pas, n'est-ce pas ?

**Mme HERNANDEZ.** - Ce n'est pas un travail qui n'existait pas.

L'endroit où l'on va prendre les eaux est différent, les eaux sont différentes, mais la batterie d'analyse est la même.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Disposent-ils de formation spécifique ?

**Mme HERNANDEZ.** - Nous sommes sur du personnel saisonnier que l'on forme à chaque fois.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Ce ne sont que des saisonniers les chimistes qui effectuent les analyses ?

**Mme HERNANDEZ.** - Oui.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Je veux bien que cela évolue dans le temps, car on se rend compte qu'il faut y intégrer des opérations, etc., mais au départ, on était sur modification de la fiche de poste repère du chauffeur et intervention du chef de poste.

On nous l'avait vendu comme cela, mais aujourd'hui, on se rend compte qu'il y a d'autres intervenants. J'avais posé la question à M. MASEREEL notamment si au fur et à mesure de la mise en place du méthaniseur, on ne se rendait pas compte de nouveaux besoins en termes de formation, équipement.

À date, on avait dit que non et aujourd'hui, on s'aperçoit que cela a évolué.

**Mme HERNANDEZ.** - Malgré tout, j'ai l'impression qu'il n'y a pas beaucoup d'éléments nouveaux par rapport à ce que vous aviez discuté à l'époque.

J'entends que vous n'avez peut-être pas abordé la partie chimiste à l'époque, mais elle existait déjà. Nous avons déjà un chimiste qui passe une demi-journée à prélever des échantillons de ce qui entre et sort de la station.

La différence est que la station change de taille, car on rajoute une étape de méthanisation, mais il continuera de mesurer ce qui entre et sort et d'ajuster les dosages de ce qui entre.

Il est probable que cette partie chimiste n'ait pas été abordée à l'époque pour cette raison. La boîte noire du milieu change, mais la mission du chimiste ne change pas, ce qui ne signifie pas que nous n'allons pas le reformer sur la manière de bien procéder aux analyses et sur le niveau attendu des résultats.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Pour nous, ce qui importe également est de nous assurer que la charge de travail pour les différents protagonistes n'impacte pas le reste de leur mission, s'assurer que la CSSCT puisse se rendre compte de l'évolution de ces nouveaux chantiers.

Après, on a vu que le chef de poste doit « redistribuer » les tâches restantes. A qui ? Pour le moment, on ne sait pas les équipes en place, je suppose.

**Mme HERNANDEZ.** - C'est effectivement la mission qu'il a déjà sur l'intégralité de l'usine.

S'il y a un dysfonctionnement d'un équipement, c'est bien le chef de poste qui est le chef d'orchestre de l'équipe postée et qui va organiser une intervention en faisant faire la mise en sécurité des équipements concernés, le démontage ou le dépannage, etc. C'est l'une des missions centrales du poste de chef de poste.

J'ai décrit ce qu'ils font déjà.

Le méthaniseur est un nouvel équipement, mais c'est déjà la mission qu'ils assurent du centre de

réception jusqu'au silo pendant leur poste de présence.

**M. BOUCHELAGHEM.** - Il faut que l'on reste vigilant. C'est nouveau.

Nous n'avons pas d'historique, pas de recul. Nous ne savons pas si cela va occuper l'équipe plus que de raison, si cela ne gênera pas le fonctionnement de la campagne. Nous nous posons beaucoup de questions.

**Mme HERNANDEZ.** - C'est évident et vous avez bien raison de vous les poser.

C'est aussi pour cela que nous avons passé du temps avec les chefs de poste pour éplucher tout cela récemment.

Sur la campagne 2023, on avait la station d'épuration existante, le retour des chefs de poste est que la marche de la station d'épuration 2023 n'a pas été très bonne. La station n'a pas été très stable et il y a eu quelques événements usine qui ont provoqué l'arrêt de la station d'épuration. Dans notre ancien système automatisé sur PcVue, pour redémarrer les équipements, il fallait aller sur place et faire un coup de commutateur.

Les chefs de poste m'ont clairement remonté : « Cécile, on ne peut pas aller à la STEP toutes les 5 minutes. »

Je l'entends et c'est l'une des raisons pour laquelle je pense que la migration sur PCS7 va nous aider, car cela rend le conducteur chaufferie et traitement des eaux autonome sur un démarrage, car on peut l'effectuer sur un écran en salle de contrôle.

J'ai eu l'impression que ce côté avait un peu rassuré les chefs de poste sur le besoin d'intervention multiple qui leur était imposé en 2023, d'après ce qu'ils m'ont dit.

À la fin de la discussion, on a convenu avec eux de refaire un bilan après le démarrage de tout cela, potentiellement au bout d'un mois à un mois et demi de campagne pour voir ce qu'est la vraie vie.

**M. BOUCHELAGHEM.** - En espérant qu'ils ne vous demandent pas tous de prendre une semaine de congé à ce moment-là !

*(Rires.)*

**M. ADAM.** - Une dernière question : j'ai entendu parler de H<sub>2</sub>S. Y a-t-il un risque de dégagement de H<sub>2</sub>S ?

**Mme HERNANDEZ.** - C'est l'un des risques de la production de biogaz par méthanisation. En fonction de la matière première qui entre, il peut y avoir une concentration plus ou moins importante de H<sub>2</sub>S dans le gaz produit. C'est pour cela que nous avons une installation de sulfuration.

Cela a été étudié dans le cadre des études Hazop et Atex effectuées autour de la construction du méthaniseur avec le constructeur et un organisme de contrôle pour identifier ces zones. Potentiellement, dans certaines zones, les interventions devront être bordées avec un opérateur particulier.

**M. ADAM.** - S'il y a un dégagement de H<sub>2</sub>S, je pense qu'Étrépagny le sentira. C'est le problème. Ce n'est pas toxique, en fait.

**Mme HERNANDEZ.** - Mon premier problème est un problème de sécurité avant les voisins, mais tu as raison.

**M. SERAMY.** - Pourquoi ne le brûlez-vous pas ?

**Mme HERNANDEZ.** - On ne le laisse pas dans le gaz que l'on envoie à la chaufferie pour protéger la chaufferie et respecter nos engagements en termes atmosphériques.

**M. SERAMY.** - Que faites-vous de l'H<sub>2</sub>S ?

**Mme HERNANDEZ.** - On le piège avec des filtres à charbon, mais je n'en ferai rien.

**M. GAUSSOU, Président.** - Merci pour l'échange fouillé. Ce sera à suivre au démarrage. Nul doute que nous en reparlerons en CSE.

L'ordre du jour est épuisé.

<b>V. ACTIVITE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE.</b>
--

**M. GAUSSOU, Président.** - Y a-t-il des activités CSE à signaler ?

Je vois des chèques vacances sur la table.

**M. ADAM.** - Oui, nous distribuons les chèques vacances demain à Étrépagny et Roye Sucrierie et vendredi à Roye Conditionnement.

À Paris, Gaëtan DE LA BOUVRIE s'en chargera.

**M. GAUSSOU, Président.** - Je m'autorise une remarque : j'ai entendu que le vendredi n'était pas le meilleur jour pour la distribution.

Le prochain CSE a lieu le 28 août à Roye. Les dates suivantes sont le 18 septembre à Roye, le 23 octobre à Roye, le 20 novembre à Étrépagny et le 18 décembre à Roye.

Notre engagement est de 3 temps de présence à Étrépagny par an, ce que nous avons réussi à tenir.

**M. ADAM.** - N'oubliez pas le versement de 5 000 € et du 1 % culture.

**M. GAUSSOU, Président.** - J'ai compris que le 1 % culture était compliqué.

*(Rires.)*

Merci à tous.

Je vous souhaite un bon été.

*La séance est levée à 15 h 02.*

Le Secrétaire du CSE

Christophe ADAM



# ANNEXES

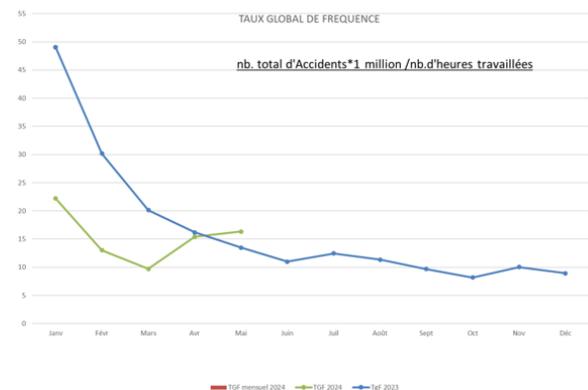
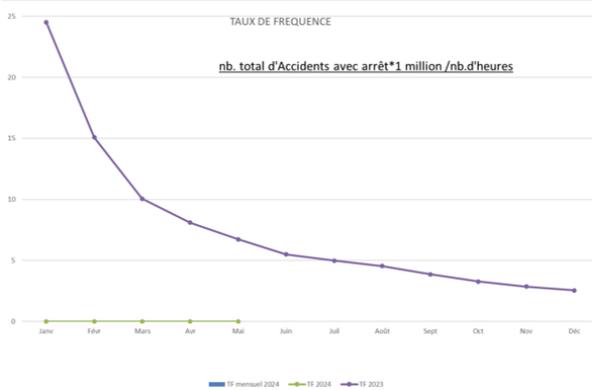
## Résultats Sécurité SLS

RESULTATS AU 31 MAI 2024



	ACCIDENTS AVEC ARRÊT										ACCIDENTS avec et sans arrêt						
	NOMBRE				Taux de fréquence			Taux de gravité			NOMBRE				Taux global de fréquence		
	mois	année	glissant	année	année	glissant	année	année	glissant	année	mois	année	glissant	année	année	glissant	année
	Mai	2024	Mai	2023	2024	Mai	2023	2024	Mai	2023	Mai	2024	Mai	2023	2024	Mai	2023
BRESLES *	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
EPPEVILLE	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
ETREPAGNY (+ Bresles *)	0	0	0	1	0,0	0,0	4,06	0,00	0,00	0,04	0	2	3	2	21,42	11,6	8,11
MARSEILLE	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
PARIS	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
ROYE sucrerie	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,40	1	1	3	4	10,69	12,1	16,51
ROYE conditionnement	0	0	0	1	0,0	0,0	3,99	0,00	0,00	0,01	0	2	2	1	19,29	8,0	3,99
SAINT LOUIS SUCRE	0	0	0	2	0,00	0,00	2,55	0,00	0,00	0,14	1	5	8	7	16,32	10,07	8,92
Total Intérimaire SLS	0	1		3							0	1		4			
Total Entreprises Extérieures SLS	0	4		8							1	5		8			

## Sécurité SLS



# Sécurité

Thème sécurité de mai :  
Les contrôles réglementaires.

## SAFETY FIRST *Because You matter.*

### CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

**Qu'est-ce que c'est ?**  
Les contrôles réglementaires sont des **opérations** qui permettent de **vérifier** la **conformité** des installations et des équipements par rapport aux règles d'hygiène et de sécurité.  
Ils sont imposés par la **réglementation** pour **connaître leur état** et ainsi **garantir la sécurité des hommes et des femmes au quotidien**.

**OBJECTIF : ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS**

« **L'entretien minimal** » correspond à certaines **opérations de maintenance obligatoires** qui incluent des actions telles que la vérification des installations électriques, la protection incendie, les appareils de levage, les portes et les portails, ainsi que la qualité de l'air, de l'eau et du bruit.  
Les **vérifications périodiques** sont des **contrôles techniques obligatoires** qui concernent généralement des domaines tels que l'électricité, la protection incendie, les systèmes de refroidissement, les ascenseurs, les portes et les portails, ...

**Sécurité des équipements** : les vérifications initiales et périodiques, les évaluations de conformité et la mise en conformité sont **essentiels**.

**Exemples**



**PAR LES ACTIONS DE CHACUN**

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fournir le matériel lors des campagnes de vérification</li> <li>✓ Signaler les contrôles arrivés à échéance ou en retard pour la mise en conformité du matériel</li> <li>✓ Informer de la perte ou de la destruction d'un matériel soumis à un contrôle réglementaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suivre les contrôles réglementaires ou métrologiques des matériels spécifiques, par des personnes compétentes (organismes de contrôle, sociétés spécialisées)</li> <li>✓ Traiter les remarques</li> <li>✓ Conserver les rapports de contrôles</li> </ul>
---	---

# Communication SZ

Vidéo de Kick off et d'engagement



[Safety First – because you matter! | Südzucker Group Intranet \(szgroup.net\)](https://www.szgroup.net)



# Retour d'expérience SZ

## Accident au niveau d'une écluse rotative



Toute intervention sur une machine doit faire l'objet d'une consignation préalable. En complément, l'analyse de risques sur chaque opération (complexe ou routinière) doit guider nos actions.

**Safety Flash**

Crop Energies Zeitz

### Accident au niveau d'une écluse rotative

#### Que s'est-il passé?

- L'incident s'est produit sur le séchoir lors d'une opération de maintenance préventive de routine le 24 mai.
- Le sécheur était hors service et les travaux de nettoyage étaient presque terminés.
- L'employé a observé des résidus d'impuretés dans la trappe ouverte sous une écluse rotative. L'employé a engagé sa main pour retirer les résidus, son gant a été attrapé et tiré par l'écluse rotative.
- L'employé a subi des blessures importantes sur deux doigts de sa main droite.

**SAFETY FIRST**  
*Because You matter.*



Status on 28/05/24



# Retour d'expérience SZ

## Fracture de la mâchoire suite à une opération sur machine en marche



Cela nous conforte dans nos pratiques :

- Toute intervention sur une machine doit faire l'objet d'une consignation, d'une mise en sécurité préalables.
- L'analyse de risques sur chaque opération (complexe ou routinière) doit guider nos actions.

**Safety Flash**

Beneo Pemuco | 27.05.2024

### Fracture de la mâchoire

#### Que s'est-il passé?

Vers 15h15, l'opérateur nettoyait les parties mobiles (tournantes) d'une moissonneuse-batteuse, qui étaient encombrées de boue et de mauvaises herbes. Après avoir tenté de déverrouiller l'équipement avec un outil manuel (pelle) sans y parvenir, le travailleur a décidé de désactiver le dispositif de verrouillage de l'équipement et de répéter cette manœuvre avec les parties mobiles en fonctionnement (rotation), ce qui a fait rebondir la pelle, qui a heurté la mâchoire de l'opérateur. Ce dernier a reçu un coup à la mâchoire et a été transporté à l'hôpital où il a été diagnostiqué une fracture de la mâchoire.

#### Quels premiers enseignements?

Toute intervention sur une machine doit faire l'objet d'une consignation, d'une mise en sécurité préalables.

L'analyse de risques sur chaque opération (complexe ou routinière) doit guider nos actions.

**SAFETY FIRST**  
*Because You matter.*



Attention

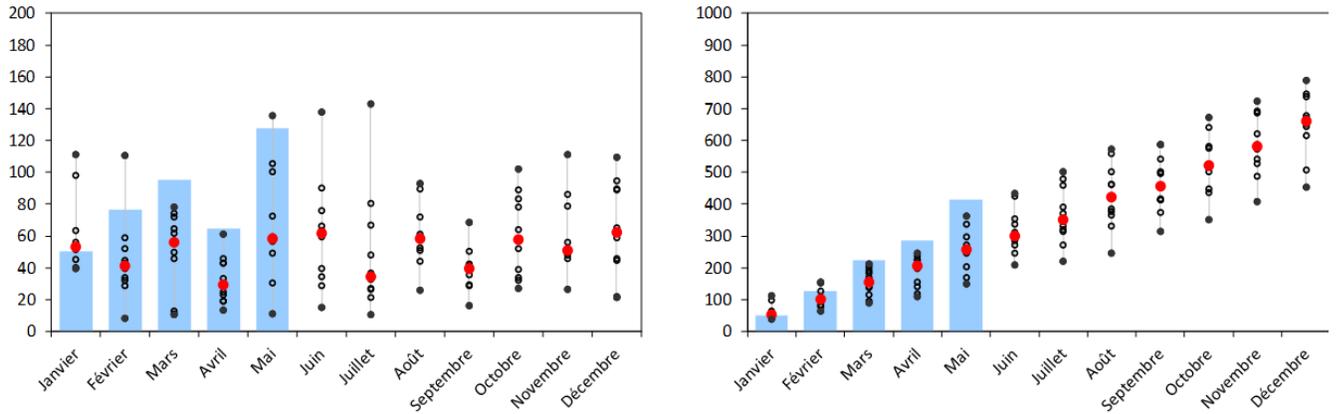


# Actualités betteravières



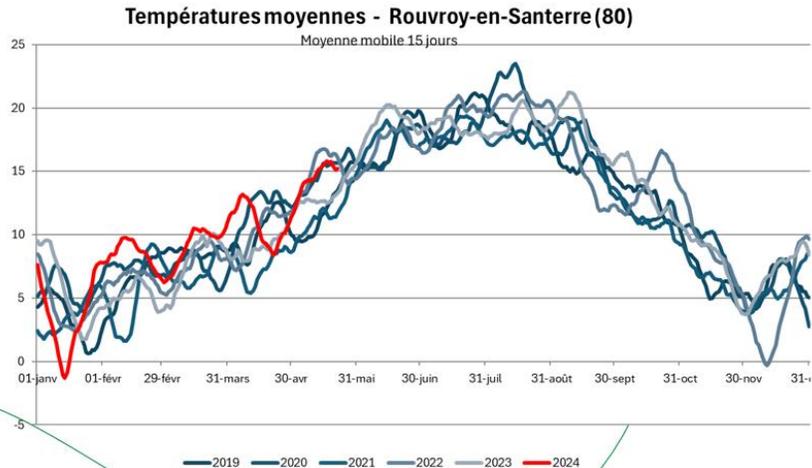
## Actualités

### Conditions climatiques – Précipitations (Rouvroy-80)



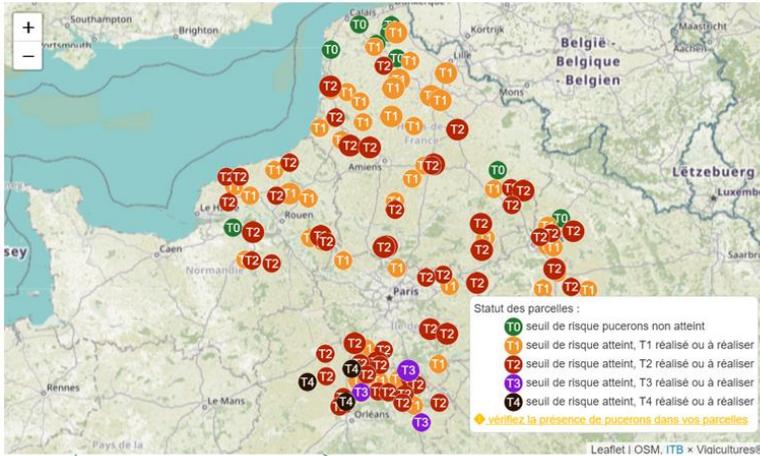
## Actualités

### Conditions climatiques – Températures (Rouvroy - 80)



# Campagne betteravière 2024

## Etat des cultures



# Campagne betteravière 2024

## Etat des cultures

- Population : - 25 000 pieds/ha
- Stade 2-4 feuilles à couverture = hétérogène
- Phytotoxicité importante (200 ha)
- 421 ha de resemis au 31 mai 2024



# Campagne betteravière 2024

Etat des cultures



## Logistique

Ecumes 2024

Réunion protocole sécurité Roye & Etrepagny :

→ Vendredi 31 Mai 2024



Démarrage Campagne Ecumes :

→ Roye le 03/06/2024

→ Etrepagny le 04/06/2024



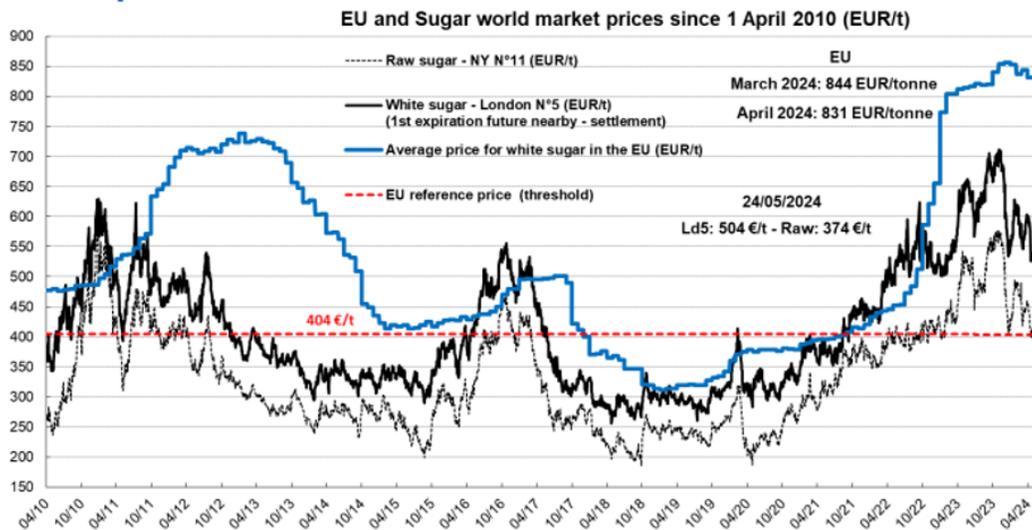
# Audit REDcert<sup>2</sup> 2024

## L'audit de renouvellement de la certification REDcert<sup>2</sup> se tiendra du 17 au 28 juin 2024

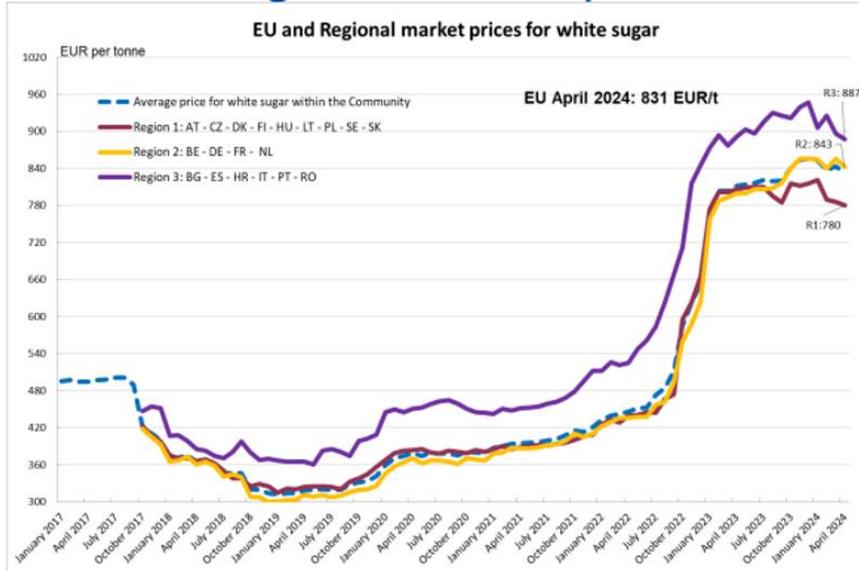
- Piloté conjointement par les équipes terrain et le support administratif, cet audit va concerner 55 planteurs Normands et Picards, qui recevront la visite de notre auditeur habituel (Martin Grass, Dekra)
- Les équipes sont mobilisées pour confirmer notre certificat niveau OR !



## World prices



# EU and Regional market prices for white sugar



# EU and Regional market prices for white sugar

**Average price for white sugar within the Community**  
 Ex-work prices for homogeneous granulated crystal, standard quality, in bulk or big bags

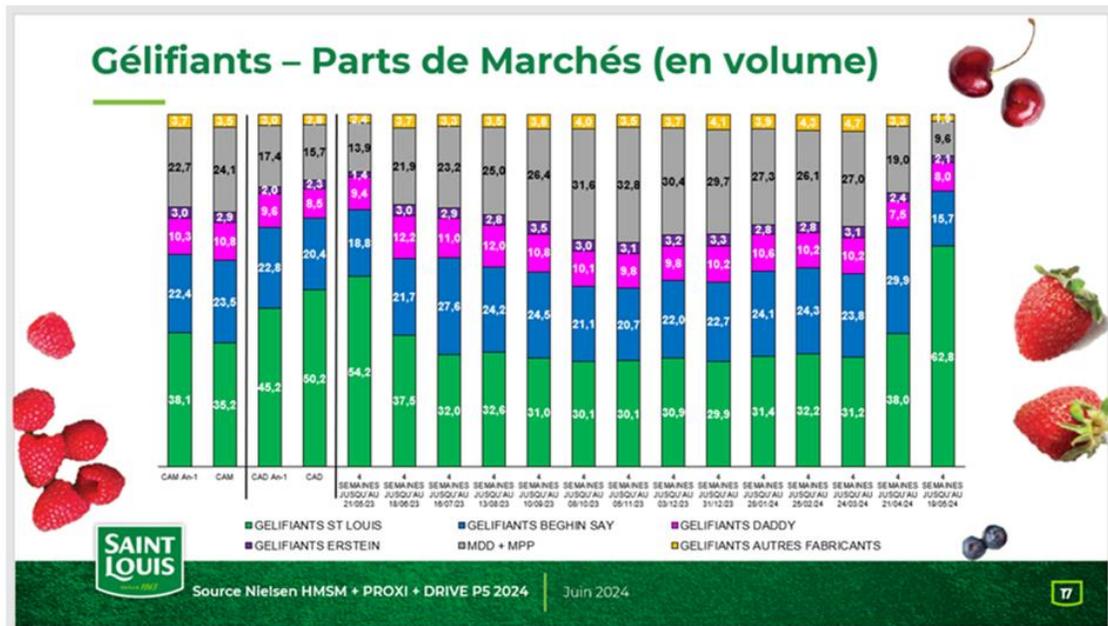
Region 1: AT - CZ - DK - FI - HU - LT - PL - SE - SK  
 Region 2: BE - DE - FR - NL  
 Region 3: BG - ES - HR - IT - PT - RO

in €/t	EU		Region 1	Region 2	Region 3
	average (1)	std dev (2)	average (1)	average (1)	average (1)
April 2023	812	76	806	800	892
May 2023	814	78	809	800	903
June 2023	817	78	810	806	897
July 2023	821	82	810	806	915
August 2023	819	82	795	808	930
September 2023	820	84	785	817	925
October 2023	841	75	816	841	922
November 2023	854	65	812	855	939
December 2023	856	67	816	856	947
January 2024	853	45	821	855	906
February 2024	837		790	840	925
March 2024	844		786	856	897
April 2024	831		780	843	887

- + 19 EUR/ tonne compared to previous year



# Parts de marchés Confisuc



## Van Oordt

Visite de la nouvelle ligne automatique dédiée aux bâtonnets SLS Retail « les Bûchettes »



Chères collaboratrices, chers collaborateurs,  
 Samedi dernier a eu lieu une nouvelle journée dédiée aux planteurs et aux salariés Saint Louis Sucre ainsi qu'à leurs familles au château de Vatismesnil. **Cet évènement a rencontré un immense succès avec plus de 900 participants !**  
 Petits et grands ont en effet pu profiter d'une magnifique journée et de nombreuses animations dans un cadre exceptionnel et dans une ambiance festive et familiale.



**Merci à tous pour votre contribution au succès de notre journée festive au château de Vatismesnil !**

## Activité sur les réseaux sociaux



# Bourse des emplois – juin 2024

## OUVRIERS–EMPLOYÉS

H/F

### Recrutement externe et interne :

Opérateur process 2 / Agent de maintenance  
Roye Sucrierie - Décembre 2022

Conducteur process 2 / Agent de maintenance  
Roye Sucrierie - Juillet 2023

Conducteur process 2 / Agent de maintenance  
Etrepagny - Février 2024

Conducteur process 2 / Agent de maintenance  
Roye Sucrierie - Mars 2024

2 Caristes  
Roye Conditionnement - Avril 2024

Electromécanicien  
Roye Conditionnement - Avril 2024

Conducteur palettiseur  
Roye Conditionnement - Avril 2024

2 Conducteurs de ligne conditionnement  
Roye Conditionnement - Avril 2024

Surveillant lavoir / Agent de maintenance  
Etrepagny - Mai 2024

Agent de maintenance  
Etrepagny - Juin 2024

## TECHNICIENS– AGENTS DE MAÎTRISE

H/F

### Recrutement externe et interne :

Mainteneur support mécanique  
Roye Sucrierie - Décembre 2022

ERA/ERA posté  
Roye Sucrierie - Juillet 2023

Mécanicien / Mécanicien posté  
Roye Sucrierie – Janvier 2024

ERA/ERA posté  
Etrepagny – Janvier 2024

Technicien bureau technique / utilités  
Roye Conditionnement - Avril 2024

ERA/ERA posté  
Etrepagny – Mai 2024

## CADRES

H/F

### Recrutement externe et interne

Ingénieur « Trainee » - CDD 18 mois  
Roye Sucrierie – Juin 2023

Ingénieur « Trainee » - CDD 18 mois  
Etrepagny – Juin 2023

Acheteur technique  
Roye Sucrierie – Avril 2024

Responsable régional ventes industrie  
Roye Conditionnement – Mai 2024

## POSTES SUDZUCKER

H/F

### Recrutement externe et interne

Supply planner  
Roye Conditionnement – Juin 2024

## Effectifs

### EFFECTIFS PERMANENTS

Période : 31/05/2024

	CADRES			A.M. & Tech.			EMPLOYÉS			OUVRIERS			TOTAL		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
BRESLES	-	-	-	-	1	1	-	-	-	3	-	3	3	1	4
CAGNY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EPPEVILLE	-	-	-	4	2	6	-	-	-	4	-	4	8	2	10
ETREPAGNY	5	6	11	42	11	53	1	3	4	34	-	34	82	20	102
MARSEILLE	-	1	1	2	-	2	-	-	-	3	-	3	5	1	6
NASSANDRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PARIS	-	4	4	-	2	2	1	-	1	-	-	-	1	6	7
ROYE	12	8	20	60	12	72	1	3	4	28	2	30	101	25	126
ROYE CONDITIONNEMENT	14	17	31	19	20	39	2	2	4	70	13	83	105	52	157
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>67</b>	<b>127</b>	<b>48</b>	<b>175</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>142</b>	<b>15</b>	<b>157</b>	<b>305</b>	<b>107</b>	<b>412</b>

% effectif de la CSP / effectif total	16,26%	42,48%	3,16%	38,11%
---------------------------------------	--------	--------	-------	--------

**Effectifs Saint Louis Sucre tous établissements confondus :**

Au 31/05/2024 : 412 collaborateurs permanents.

- **Paris** : 7 salariés permanents
- **Plus de salariés à Nassandres** : 2 sorties en mai (fin de congé de reclassement).

- **Roye Sucrierie**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
127 permanents	1	0	126
2 CDD	0	1	3
6 contrats d'apprentissage	0	0	6
1 contrat de professionnalisation	0	0	1
0 CDD saisonnier	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- **Roye Conditionnement**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
157 permanents	0	0	157
2 CDD	0	0	2
6 contrats d'apprentissage	0	0	6
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
2 stagiaires avec convention	0	0	2

- **Epeville :**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
10 permanents	0	0	10
0 CDD	0	0	0
0 contrat d'apprentissage	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- **Marseille :**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
----------------------------	---------	---------	--------------------------

6 permanents	0	0	6
0 CDD	0	0	0
0 contrat d'apprentissage	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0

- **Etrépagny :**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
103 permanents	1	0	102
3 CDD / 0 CDD saisonnier	0	0	3
7 contrats d'apprentissage	0	0	7
1 contrat de professionnalisation	0	0	1
1 stagiaire avec convention	0	0	1

- **Bresles :**

Situation au 30 avril 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 mai 2024
4 permanents	0	0	4
0 CDD / 0 CDD saisonnier	0	0	0
0 contrats d'apprentissages	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- **Travail temporaire mai 2024 :**

- **Données non disponibles pour Roye Conditionnement, Roye Sucrierie et Epeville.**

- **Etrépagny :**

2 588 heures ont été effectuées au cours du mois de mai se répartissant de la façon suivante :

- 2 284 heures pour accroissement temporaire d'activité.
- 304 heures pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 17 personnes théoriques.

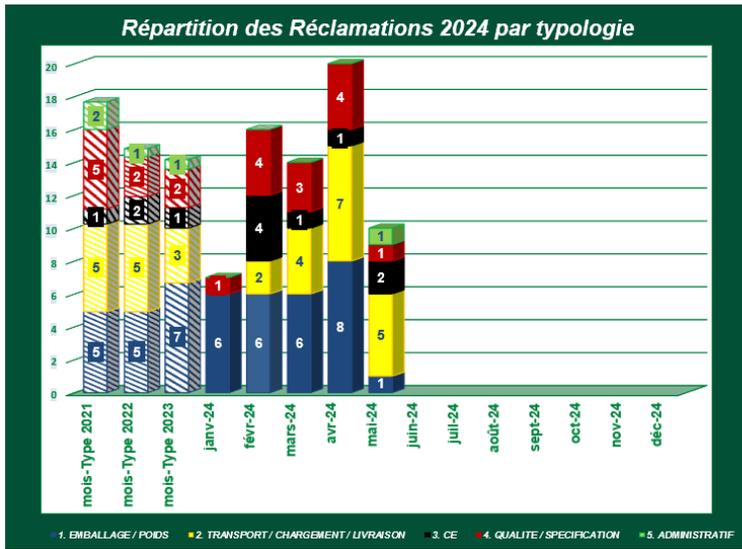
- **Bresles :**

263,5 heures ont été effectuées au cours du mois de mai se répartissant de la façon suivante :

- 263,5 heures pour accroissement temporaire d'activité.
- 0 heure pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 1,73 personnes théoriques.

# Bilan des réclamations SLS – Point au 31/05/2024



## 10 réclamations en mai / 20 en avril

- 1 Réclamation **finalisée justifié** :
  - 1 humidité dans cône dépotage client (transport)
- 2 Réclamations **Unclear** :
  - 1 morceau plastique blanc souple trouvé dans tamis sucre du client => origine non déterminée
  - 1 Bacs plastiques fondant SZ abîmés à la livraison
- 7 Réclamations **En cours de traitement** :
  - 1 bois sur BB
  - 2 sacs percés
  - 1 container refusé : pb durée de lavage entre 2 livraisons (Haribo)
  - 1 oubli plomb par le chauffeur (Etrépagny)
  - 1 pb sur doc fourni au client (numéro de citerne, utilisation blanco) (RC)
  - 1 morceaux humides sur palette (attente retour palette)

# Bilan des réclamations SLS – Point au 31/05/2024

## CORPS ETRANGERS – MAI 2024

COMP/SLS/2024/0140



Morceau plastique blanc trouvé sur tamis sucre du client (Vandemoortele) – Sucre EU2 S vrac (Roye Conditionnement)

→ Unclear – Other

COMP/SLS/2024/0159



Particules de bois trouvées dans un produit fini du client et sur les BB livrés (Pain Concept) – Sucre EU2 S BB (Roye C.)

→ En cours d'investigation / pas d'engagements sur absence de corps étrangers sur housse de protection

## Audits – Bilan des 1<sup>ers</sup> audits IFS en version 8

- du 14 au 15/03/24 : Audit IFS v8 pour Eppeville par Mme Ceschi  
certificat reçu – certification en **niveau supérieur** (97,53 %)
- du 26 au 27/03/24 : Audit IFS v8 pour Bresles par Monsieur Chanu  
certificat reçu – certification en **niveau supérieur** (98,65 %)
- du 16 au 18/04/24 : Audit IFS v8 pour Roye Conditionnement par Madame Staal  
en attente validation du plan d'action – probable certification en **niveau supérieur** (96,18 %)
- du 25 au 26/04/24 : Audit IFS v8 pour Marseille par Monsieur Durand  
en attente validation du plan d'action – probable certification en **niveau supérieur** (97,69 %)

## Audits – A VENIR

- 18/06/2024 : Audit **LINDT** à Roye
- 15/10/2024 : Audit **BOIRON** (pharmacien) à Roye
- 16/10/2024 : Audit **JOCK** (préparations pour desserts) à Etrepagny
- 23-24/10/24 : Audit **PASQUIER** (audit complet Etrepagny le mercredi et vrac de Roye le jeudi matin) – le client souhaite finalement auditer les 2 sucreries et éventuellement les 2 sites de stockage ensuite
- **Dates à trouver sur le 2nd semestre pour d'autres audits clients (ou tiers pour un client) :**
  - Sodexo pour Roye Conditionnement : en attente que la société mandatée nous contacte...
  - Autres demandes en cours : Delpharm pour Roye, un éventuel audit par Intertek à Roye pour plusieurs clients pharma, Yoplait (les 4 sites ! => en cours proposition d'un seul = Etrepagny)
  - Audit IFS inopiné de Roye Sucrierie en campagne => limiter le nombre d'audits et visites clients à Roye en campagne car aucune date ne peut être interdite à partir du 15/10 pour cet audit inopiné

# Etrépagny

## Reprise sirop et SES

### Données

- Sucre cristallisé: Moyenne : 1141 t/j
- Energie : 733 kWh/t
- Arrêt sucre prévu le 25/06 : réduction d'environ 3000t du tonnage produit

### 3 incidents techniques notables :

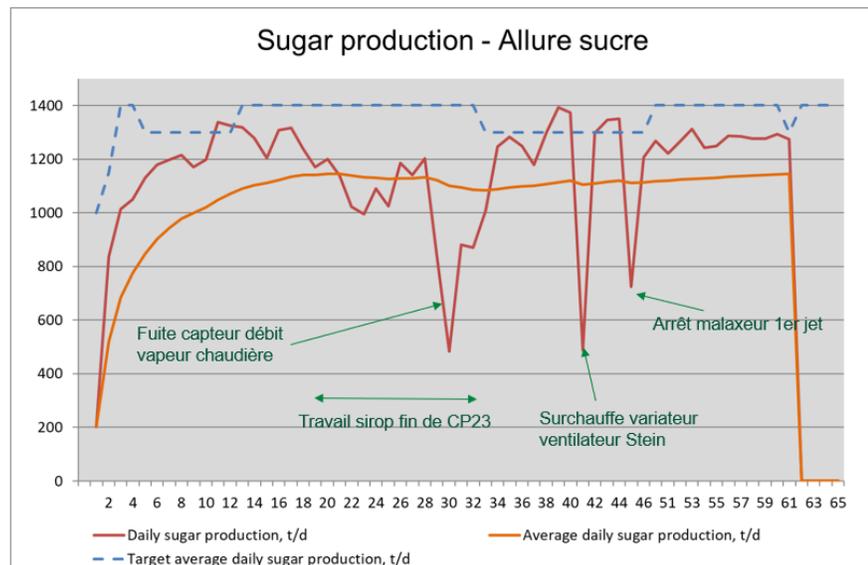
- Chute de pression de la chaudière Stein à cause d'une fuite sur le capteur de débit vapeur. Arrêt turbo pour le protéger de la condensation. Difficultés de redémarrage à la suite du blocage d'une cuite
- Arrêt chaudière Stein suite surchauffe du variateur du ventilateur : vapeurs issues des purges sont aspirées par la ventilation du local électrique
- Arrêt mouvement malaxeur de coulée 1<sup>er</sup> jet suite casse d'un câble électrique

### Qualité sirop :

- Le sirop de fin de campagne a provoqué de forts ralentissements de la crista (pureté sirop à 91)

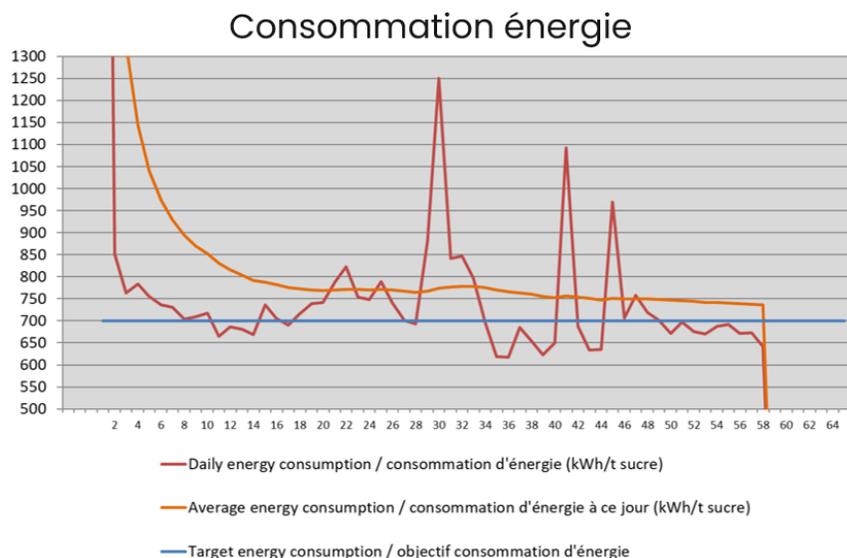
# Etrépagny

## Reprise sirop



# Etrépagny

## Reprise sirop



# Etrépagny

## Intercampagne

### Avancement des travaux d'intercampagne

- Entretien des internes **diffusion RT4** terminé, début des travaux de recalage des bandages le 1er juillet
- **Presses à pulpes** : réducteur presse 0 en cours de réparation chez fournisseur. Travaux sur les internes de presses en juillet
- **Four à chaux** : reprise réfractaire terminée
- Modernisation des **ponts bascule** du centre de réception : travaux en juillet
- Remplacement du **filtre dorr** n°4 : en cours de finition

# Etrépagny

## Investissements

### Point froid RT4

- Montage malaxeur à cossettes bien avancé : l'ensemble est monté (soudage interne en cours des pales du malaxeur), l'ensemble des structures charpente monté à 90%, montage convoyeurs à cossettes à partir de fin juin
- Modification de l'évapo : étude quasi terminée



# Etrépagny

## Investissements

### Méthaniseur :

- Génie civil principal terminé
- Mise en place des derniers équipements depuis le 4 juin
- Tirage des câbles en cours
- Modification de la tuyauterie rejet en cours en vue des fondations du futur rack de tuyauteries
- Réinjection biogaz : tirage des câbles et passage de tuyauterie en cours. Raccordement prévu après post-campagne



# Etrépagny

## Investissements

### Centre de réception :

- Installation de la râpe et des laveuses en cours
- Ragraéage principal réalisé
- Mise en place des armatures pour les cloisons
- Réalisation des tuyauteries diverses en cours (sulfate d'alumine, eaux, air comprimé)



# Etrépagny

## Investissements

### Remplacement des cribles à eau de presse

- Opérations de grutage terminées
- Finitions en cours
- Toiture en cours de fermeture



# Roye Sucrierie

## Reprise sirop

### Campagne sirop

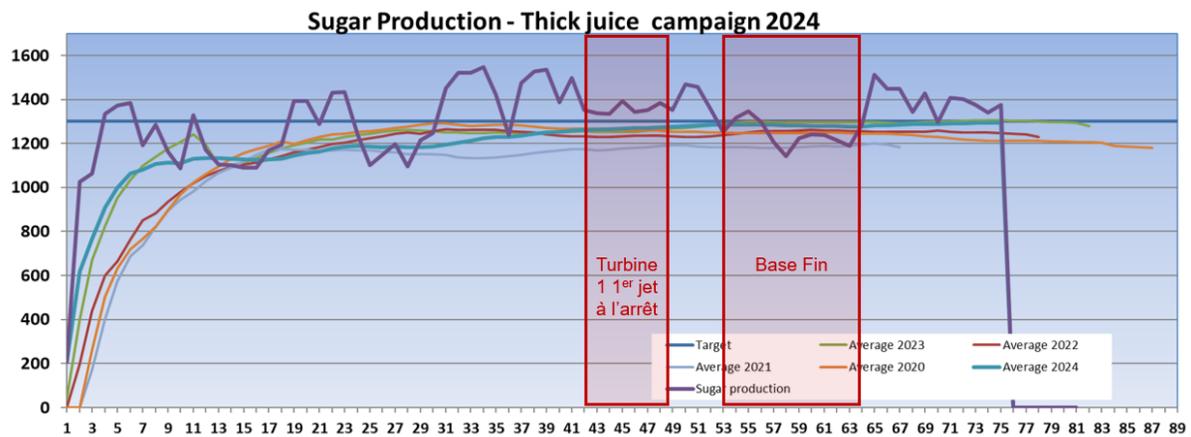
- Au **75<sup>ème</sup>** jour, **97 000 T** produit à **1295 T/J** de moyenne
- Bon fonctionnement global malgré une indisponibilité d'une turbine 1<sup>er</sup> jet durant 1 semaine
- Pureté mélasse en amélioration mais toujours haute : **62,9**
- Bon niveau de conso d'énergie (gaz + élec) : **721 KWh/Tsucre**
- **Bonne gestion de l'eau** (conso d'eau plus faible et en reprise bassin d'eau condensée)
- Arrêt de la reprise sirop prévue le **21 juin**

### Irrigation / Bassin

- **Niveaux bassins toujours hauts** et en surveillance
- Environ 130 000 m<sup>3</sup> irrigués à ce jour (très peu d'eau sortie en mai en raison des précipitations)

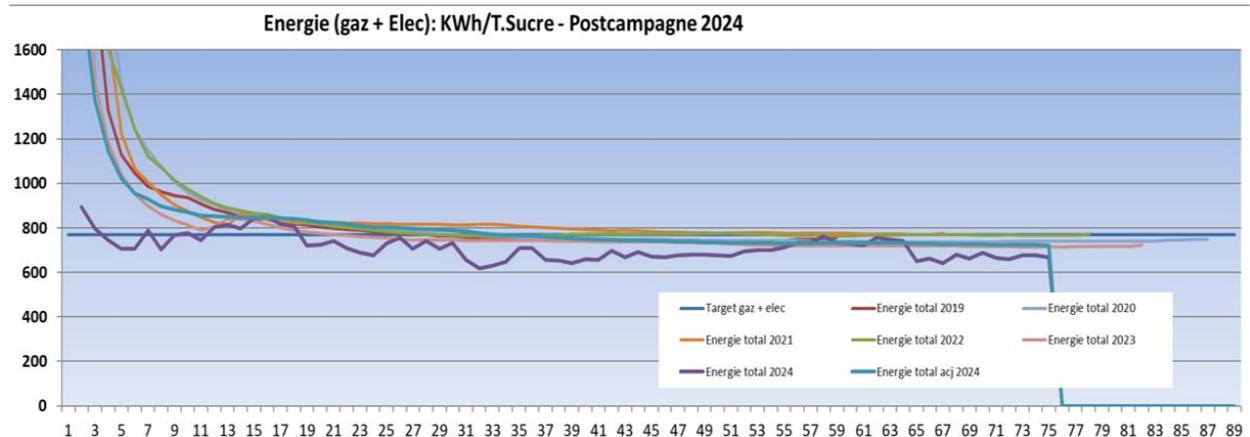
# Roye Sucrierie

## Reprise sirop



# Roye Sucrierie

## Reprise sirop



# Roye Sucrierie

## Intercampagne

### Avancement des travaux d'intercampagne

- Entretien **diffusion RT4** en cours, fin prévue le 15/07
- **Turbo alternateur** : nettoyage rotor alternateur, consultation en cours
- **Four à chaux** : reprise réfractaire terminée
- **Presse à pulpes** : fissures sur les futs de la presse 25, réparations prévues sur place. Solution pérenne à prévoir en 2025
- **Essais partiels** en S.25

# Roye Sucrierie

## Etudes & Projets



### Evaporation 16 000 T

- Poursuite du montage des tuyauteries et de l'électricité
- **Retard annoncé sur les vannes** de KSB (+ 4 mois)
- **Validation documentaire des caisses compliquée**, repoussant les épreuves. Des pré-épreuves ont néanmoins été faites sur les faisceaux.
- **Nettoyage chimique** réalisé pour retirer le charbon dans les faisceaux des 2 corps de 1<sup>er</sup> effet

### Epuration remplacement

- Lancement de l'**étude APD**.

### Irrigation

- Début des **démarches auprès des propriétaires** pour avoir les autorisations pour le réseau.
- Retour des consultations pour les lots **station de pompage et réseau** en étude.
- Adaptation du projet à faire avec le **budget réparti sur 2024 et 2025**.

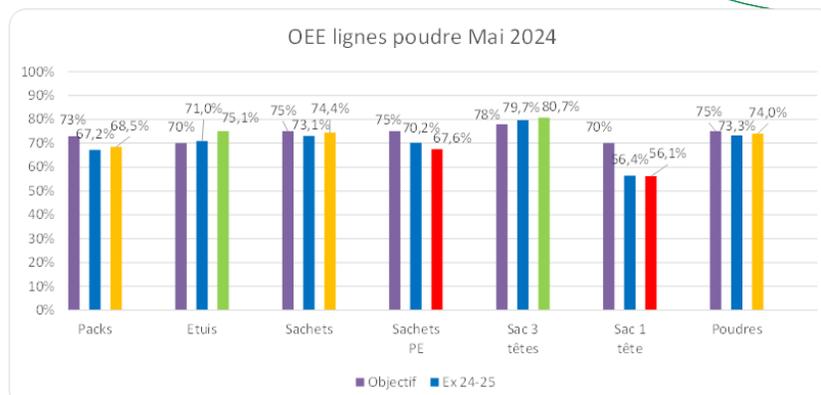
# Roye Conditionnement

- Arrêt du rythme continu des lignes morceaux export 07/06
- 2eme groupe froid en location installé => 50% capacité
- Difficultés de gestion humidité tour de tamisage et secteur morceaux
- Arrêts programmés (réseau, groupe froid...) n'ont pas facilité les performances
- Truck santé le 30/05
- Préparation atelier Shop Floor Management en juin en lien avec le programme Optimum

## Roye Conditionnement

### OEE Lignes poudre

- OEE pôle poudre sous l'objectif à 74%
- Bon fonctionnement de la ligne Etuis et de la Sacs 3 têtes
- La ligne Sachets impactée par un problème de chariot transfert intercalaires. Diagnostic difficile mais réglé
- La ligne Rovema pose souci avec des usures prématurées de couteau et de téflon. Casse à plusieurs reprises de l'agitateur

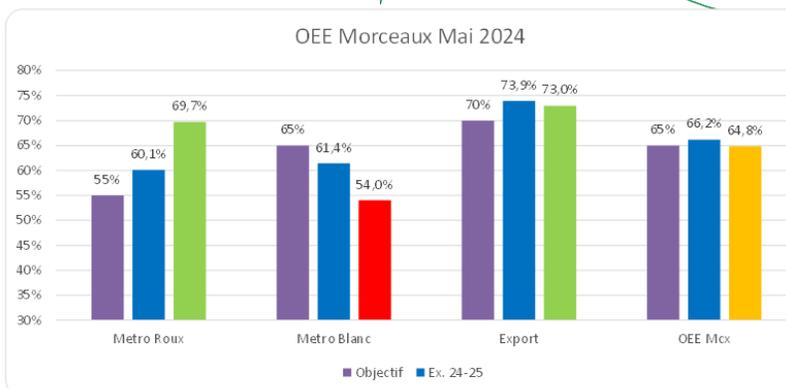


# Conditionnement

## OEE Lignes morceaux



- Le pôle morceaux signe un mois à 64,8 %
- Bon fonctionnement des lignes export et roux
- Difficultés sur les lignes Metro Blanc :
  - L09 : casse chaîne mouleuse + ascenseur/poussoir fardeleuse
  - L10 : sucre noir pb traitement galets + perlage avec reprise réglage humidité et séchage
  - L12 : pb plateaux, carrousel et poussoir à la mise en boîtes. A suivre
  - L13 : nouvelles barquettes + plan de palettisation modifié par erreur



# Logistique sucre



## TJ Campaign, production de sucre :

- ROYE : Diminution d'environ 3 000 T pour conserver du sirop pour Metex
- ETREPAGNY : Potentielle diminution également de 3 000 T

## TRANSFERTS

- Planifiés jusque fin de campagne :
  - 8 500 T vers Le Havre
  - 23 000 T vers ZST : souhait d'une mono-origine (donc uniquement la France)
- Ouverture de postes de nuit sur Eppeville pour atteindre les objectifs de stock en fin de campagne

# Palettisés

- Forte diminution du DP sur industrie notamment BB
- Plus d'affectation de BB sur Etrépagny pour cette campagne

## DP 05/2024 :

	Ventes avril	YTG
Vrac	-1400T (-5%)	-1900T
BB	-100T (-4%)	-6500T (-40%)
Sacs	-700T (-17%)	-1200T (-5%)
Retail	-900T (-10%)	-100T
<b><u>Totaux</u></b>	<b><u>-3100T</u></b>	<b><u>-9700T</u></b>

## OPTIMUM

- Prochaines étapes 5 jours sur chaque usine (management au complet)  
→ Shop Floor Management
- Être sur le terrain, avec les équipes
- Manager la performance au plus proche du terrain de manière visuelle/visible
- Identifier les bons KPI's
- Piloter les relèves, traiter les sujets au bon niveau...

# Etrepagny : Gestion du méthaniseur et de la station d'épuration

19/06/2024

## Objectifs du projet

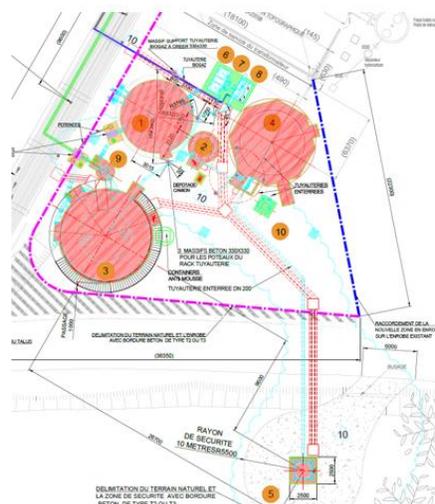
**Limiter la quantité d'eau envoyée vers l'épandage pour :**

- Concentrer l'épandage en terre
- Limiter la surface nécessaire

**Réduire la consommation en gaz naturel du site et en particulier sur la chaudière STEIN**

## Principaux équipements de l'unité de méthanisation

À proximité de la station  
aérobie existante

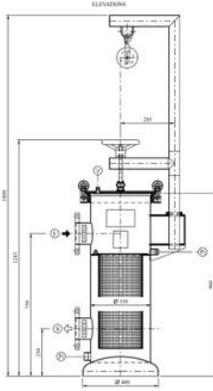


# Alimentation en eaux

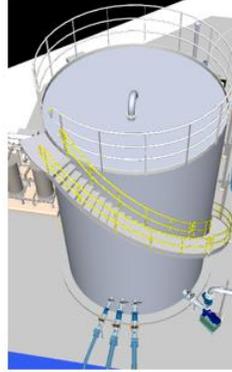
## Alimentation du méthaniseur avec :

- Eau décantée : à filtrer et réchauffer
- Eau condensée chaude (EC chaude)
- Eau condensée froide (EC froide)

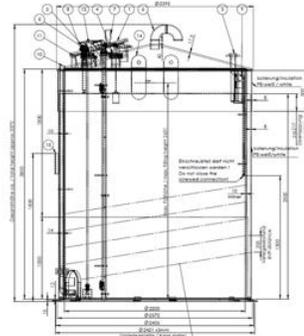
Panier filtre



Echangeur

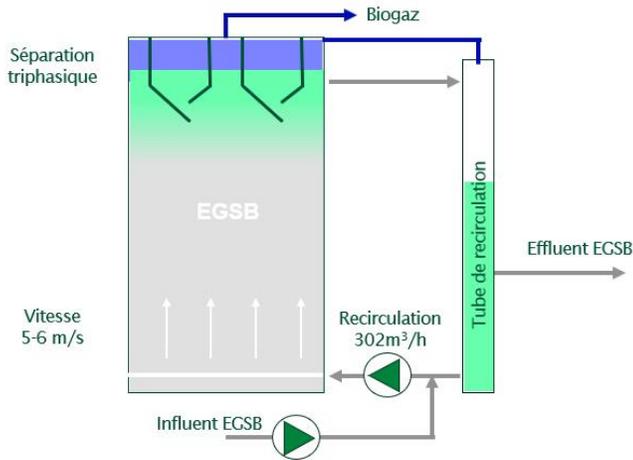


Cuve à soude vrac pour ajustement pH.  
Remplissage par magasin



# Méthaniseur type EGSB

Méthaniseur type EGSB : Expanded granular sludge bed digestion

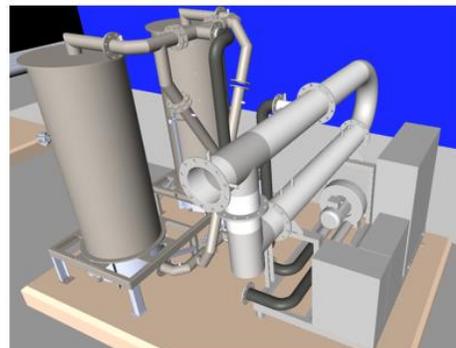


# Skid de traitement du biogaz

**Le biogaz issu du méthaniseur ne peut pas être injecté directement en chaudière**

**Plusieurs étapes de traitement :**

- Etape 1 : Déshumidification et séchage du biogaz
- Etape 2 : Passage sur des filtres à charbon pour enlever l'H<sub>2</sub>S
- Etape 3 : Compression du biogaz pour atteindre un min. 400mbar



## Suivi et interventions sur le méthaniseur

**Plan de contrôle laboratoire revu pour le suivi du méthaniseur et de la station d'épuration**

- Mise en place de deux nouveaux préleveurs pour réaliser des échantillons moyens sur l'influent et l'effluent du méthaniseur
- Chimiste présent sur place tous les matins pour les analyses

**Suivi en continu du fonctionnement :**

- Conduite sur PCS7 par les conducteurs chaufferie et traitement des eaux
- Interprétation des résultats d'analyse pour ajuster la conduite
- Programmation faite sur PCS7 permettant redémarrage à distance des équipements

**Ronde journalière des installations :**

- Chimiste présent sur place tous les matins, fera tournée visuelle et alertera
- Chef de poste 1 fois dans poste d'AM ou sur alerte par chauffeur

# Suivi et interventions sur le méthaniseur

## Interventions terrain liées au méthaniseur :

### Interventions terrain régulières par surveillant lavoir (après formation) :

- Nettoyage des filtres à panier
- Nettoyage à contre-courant de l'échangeur à eau décantée si problème

### Interventions terrain ponctuelles : responsabilité chef de poste

- En cas d'intervention sur un équipement de la STEP : mise en sécurité et coordination intervention sous responsabilité cdp
- Vannage pour changement de bassin de stockage ou changement de pompe de recirculation : 1\*/campagne
- Démarrage pompes vers Epte : se fait depuis supervision, mais nécessite présence sur place (surveillance bruit anormal, etc...) : 1x/an

## Prochaines réunions du CSE

- Mercredi 28 Août à Roye
- Mercredi 18 Septembre à Roye
- Mercredi 23 Octobre à Roye
- Mercredi 20 Novembre à Etrépagny
- Mercredi 18 Décembre à Roye

